LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 11 AOUT 1966

PRIX 10C

M. Diefenbaker de[...] le concept des "deu[...]

THREE HILLS (Alberta) — Le chef conservateur, M. John Diefenbaker, a encore une fois dénoncé le concept des "deux Canadas" et des "deux nations" qui, a-t-il dit, est contraire à l'objectif des hommes qui ont colonisé le Canada.

Il a déclaré à une foule d'environ un millier d'estivants que les pionniers du Canada rêvaient d'une nation où la citoyenneté ne serait pas déterminée par la religion ou les origines ethniques.

"Il nous faut revenir aujourd'hui à cet état d'esprit".

M. Diefenbaker a déclaré que la chaude réception que les citoyens de Three Hills lui avait réservée ainsi qu'à Mme Diefenbaker, mettait en valeur la notion "d'un seul Canada, et non de deux, d'une seule nation, et non de deux nations."

M. Diefenbaker, debout sur la plate-forme d'un camion, a parlé durant environ 15 minutes à la foule réunie au terrain de baseball de cette localité d'une population d'environ 1,500 âmes située à 50 milles au nord-est de Calgary, avant de proclamer l'ouverture du tournoi sportif annuel. Sa visite faisait suite à une promesse qu'il avait faite l'automne dernier de revenir prendre une tasse de café à Three Hills.

Au cours de la dernière campagne électorale fédérale, le train p[...] Diefenbaker était en r[...] et le chef de l'opposition s'était vu forcé de refuser une invitation à prendre une tasse de café. Mais il avait promis de revenir aussitôt que possible.

"Oiseau matinal" a rapporté plus de 4 millions de dollars

WASHINGTON — "Oiseau matinal", le satellite de communications qui gravite à plus de 200,000 milles au-dessus de l'Atlantique, a rapporté à son propriétaire, la "Communications Satellite Corp." $2,107,000 pendant le premier semestre 1966.

La "Comsat" indique que cette somme porte à $4,472,000 le total des revenus du premier satellite commercial au monde depuis son entrée en service le 28 juin 1965. Les revenus de l'an dernier avaient toutefois été gonflés par le versement rétroactif de 14 mois de cotisations par les membres du consortium international de la "Comsat". En fait, les paiements des compagnies de télécommunications pour la transmission de messages ou d'émissions par l'intermédiaire d'"Early Bird" sont passés de $1,753,000 pendant les six derniers mois de 1965 à $1,827,000 pendant les six premiers mois de cette année.

Air Canada recommandera la réduction des tarifs

Au cours de la conférence sur le trafic aérien convoquée par l'Association internationale du transport aérien qui doit se dérouler à Honolulu, à partir du 12 septembre, Air Canada recommandera l'adoption de plusieurs mesures destinées à accroître encore les avantages du voyage aérien; entre autres, la réduction des tarifs, l'augmentation des exemptions de bagages et l'établissement de tarifs spéciaux sur les lignes Europe-Canada, à l'occasion de l'Expo 67.

Air Canada a annoncé qu'elle demandera l'approbation de nouveaux tarifs réduits sur les lignes reliant Vancouver, Calgary, Edmonton et Winnipeg à Londres.

Actuellement, les tarifs des vols en partance de l'Ouest canadien sont basés sur les liaisons comprenant une escale à Montréal. Air Canada espère obtenir de nouveaux tarifs établis d'après les mêmes barèmes que ceux de la ligne Montréal-Londres, beaucoup moins élevés que les tarifs en vigueur présentement sur les lignes de l'Ouest canadien.

Le transporteur canadien préconisera également l'établissement de tarifs spéciaux de promotion à l'intention des voyageurs qui viendront du Royaume-Uni et de l'Europe au Canada, à l'occasion de l'Exposition internationale qui se déroulera à Montréal, d'avril à octobre 1967.

Des consultations périodiques entre l'URSS et le Japon

TOKYO—Le Japon et l'Union soviétique ont approuvé le principe de consultations régulières entre les deux pays au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Cette décision a été prise au cours d'un entretien qu'ont eu M. Eisaku Sato, premier ministre japonais, et M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, en visite officielle à Tokyo.

On apprend également que M. Gromyko a transmis une invitation à se rendre en URSS en visite officielle.

D'autre part, au cours de sa rencontre avec M. Sato, M. Gromyko a rejeté, pour la troisième fois depuis son arrivée à Tokyo, une demande japonaise pour que l'Union soviétique use de toute son influence pour mettre un terme au conflit vietnamien.

Subvention à l'ACTA

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, annonce l'octroi d'une subvention de $1,000 à l'Association canadienne du théâtre d'amateurs, pour son travail auprès des troupes d'expression française dans les autres provinces du Canada.

Cette assistance lui est fournie sur la recommandation du Service du Canada français d'outre-frontières. L'ACTA reçoit déjà, depuis quelques années, une subvention du Service du théâtre du ministère des Affaires culturelles, mais ce montant est utilisé par l'organisme pour le travail qu'il accomplit dans le Québec.

L'ACTA possède également des membres à l'extérieur du Québec, notamment à Saint-Boniface, à Vancouver, à Edmundston et à Moncton.

Le Service du Canada français d'outre-frontières a déjà aidé directement certaines troupes des autres provinces, en défrayant l'envoi de metteurs en scène professionnels. Afin de poursuivre cette politique, il a besoin du concours de l'ACTA, pour la vérification des besoins, le choix des metteurs en scène, l'établissement des contrats.

La subvention du ministère permettra à l'ACTA de faire face à ces dépenses supplémentaires et l'aidera, le cas échéant, à défrayer les dépenses de ses membres des autres provinces appelés au Québec pour des congrès ou des rencontres au sujet du théâtre d'amateurs.

Enseigner le français en français

THE STAR-PHOENIX, (Saskatoon) — L'utilisation du français comme langue d'instruction dans l'enseignement du français sera peut-être autorisée par la loi si une recommandation à cet effet est acceptée par la législature de la Saskatchewan. Cette recommandation est contenue dans le rapport du comité de l'enseignement des langues autres que l'anglais. La langue française ne serait utilisée qu'une heure par jour.

Cette recommandation semble être une façon craintive d'aborder une question importante. Une façon logique mais audacieuse de faire face au problème consisterait à autoriser par la loi la création d'écoles publiques de langue française en Saskatchewan. Dans cette province, qui compte une population francophone relativement peu élevée, quelques écoles suffiraient à répondre aux besoins.

Il est cependant raisonnable de supposer que des écoles publiques de langue française attireraient un grand nombre d'élèves de langue anglaise désireux d'étudier le français pour des raisons culturelles ou autres. Dans la province de Québec, il n'y a rien d'irrégulier pour des parents de langue anglaise d'envoyer leurs enfants à une école publique de langue française pendant deux ou trois ans du cours élémentaire.

En Saskatchewan, à l'heure actuelle, le français est enseigné dans les écoles publiques et séparées en utilisant l'anglais comme langue d'enseignement. Cette pratique est l'une des raisons qui explique que l'enseignement du français donne des résultats médiocres...

Si des amendements étaient apportés à la loi scolaire pour permettre la création d'écoles publiques de langue française, il ne serait plus nécessaire à la minorité francophone de fonder des écoles privées, ce qui se fait activement à l'heure actuelle à Saskatoon.

Ce serait un grand pas vers la maturité si la Saskatchewan adoptait une attitude éclairée dans sa politique officielle en ce qui a trait au problème du français. Dans le domaine de la politique véritablement éducationnelle et culturelle, il n'y a rien de plus rétrograde que de refuser aux écoliers de la Saskatchewan l'occasion — et le droit — d'apprendre le français dans leur propre langue.

La langue française est reconnue de par le monde comme la langue de la culture, tout comme l'anglais jouit de la même réputation dans le monde des affaires. Néanmoins, ici en Saskatchewan, nous perpétuons une loi ancienne, étayée par des lois et des règlements et par des préjugés contre une langue. Il est renversant de trouver un véritable blackout du français dans les statuts de cette province.

Dans l'esprit de la Confédération, il est bien plus raisonnable d'avoir des écoles basées sur la reconnaissance des deux langues officielles que d'avoir des écoles publiques et privées basées sur des différences religieuses.

Rencontre communautaire



Environ trois cents religieuses appartenant à 14 congrégations différentes se sont rencontrées tous les soirs du 25 au 29 juillet dernier à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins, St-Boniface.

Cette Rencontre Communautaire organisée par la Rév. Mère Rita Fortier, s.g.m., supérieure provinciale, eut comme animateurs M. l'abbé Lionel Lisée, de Sherbrooke, P.Q., et Sr Marguerite Daoust, s.g.m., de Montréal. M. l'abbé Lisée est directeur national de l'Equipe canadienne du Mouvement pour un Monde Meilleur dont Sr Daoust est l'un des membres.

Ensemble, à la lumière des conférences et des échanges fraternels, les religieuses ont repensé l'essence de l'engagement chrétien du baptême et de la consécration religieuse dans l'esprit du renouveau conciliaire.

La Rencontre s'est terminée par une messe concélébrée par Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, M. l'abbé Lionel Lisée et M. Emilius Goulet, p.s.s., professeur au Grand Séminaire.

L'Equipe du Mouvement pour un Monde Meilleur fut invitée à St-Boniface pour des retraites communautaires qui furent données à la Congrégation des Filles de la Croix et aussi des Soeurs Grises. M. l'abbé Fernand La Rochelle, de Sherbrooke, autre membre de l'Equipe fut également animateur de ces retraites communautaires.

Une deuxième religieuse née au Canada pourrait être béatifiée

MONTREAL — Mère Marie-Léonie, qui a fondé la communauté des Petites Soeurs de la Sainte-Famille à Memramcook, N.-B. en 1880, pourrait bien devenir la seconde religieuse née au Canada à être béatifiée par le Vatican.

Mère Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises de la Croix, est la première Canadienne authentique à avoir été béatifiée.

Notes biographiques

Virginie-Alodie Paradis est née le 12 mai 1840 dans le petit village de Ste-Marguerite de Blairfindie, au Nouveau-Brunswick. Son père, Joseph Paradis, était cultivateur et meunier. Sa mère s'appelait Emelie Grégoire. Toute sa vie durant, Mère Marie-Léonie fut un curieux mélange d'une santé délicate et d'une foi indomptable.

Elle venait à peine d'avoir 14 ans quand elle est entrée dans la communauté des Marianistes de Ste-Croix, de St-Laurent, vouées au service domestique des religieux.

La jeune religieuse frêle qui souffre de tuberculose et qui est sujette à de fréquentes crises de bronchite et d'hémorragie pulmonaire, avait décidé de consacrer sa vie à s'occuper du bien-être des prêtres trop préoccupés pour manger et vivre convenablement tout en vivant pauvrement.

Pas d'enseignement

Elle aurait fort bien pu adopter comme devise: "Un corps sain pour une âme saine". Quand en 1860 la diversification des tâches des Soeurs de Ste-Croix orienta ces dernières vers l'enseignement en plus du service domestique auprès des prêtres, Mère Marie-Léonie s'opposa vigoureusement à la nouvelle politique de ses supérieures en prétextant que l'éducation n'avait aucune valeur si le corps n'était pas bien nourri.

"Le voeu de pauvreté que prononcent les religieuses et les prêtres ne signifie pas qu'ils doivent négliger leur corps", disait-elle.

Elle obtint finalement gain de cause et en mai 1880, après quelques années dans l'Indiana, elle revient au Nouveau-Brunswick où elle fonde sa propre communauté dans le but de se consacrer aux soins domestiques dans les séminaires et les presbytères.

A Sherbrooke

Quinze ans plus tard, soit en 1895, l'évêque de Sherbrooke, Mgr Paul Larocque, a invité Mère Marie-Léonie à établir son institut dans la Reine des Cantons de l'Est. Quatre religieuses se sont installées à l'évêché de Sherbrooke en juillet de la même année. Au mois d'octobre, Mère Marie-Léonie établissait son noviciat dans une maison appartenant au Séminaire St-Charles-Borromée. C'est en 1896 que la communauté naissante bâtissait à Sherbrooke un premier couvent pour ses religieuses.

Décédée en 1912

A sa mort, survenue à Sherbrooke en 1912, la congrégation des Petites Soeurs de la Sainte-Famille comptait 448 religieuses qui avaient prononcé leurs voeux et 187 novices et postulantes. La vénérée religieuse, morte subitement le 3 mai 1912, à Sherbrooke, a été inhumée au cimetière St-Michel. Ses restes mortels ont été transférés au cimetière de la communauté en 1935.

Aujourd'hui, la communauté compte plus de 1,000 religieuses qui se vouent au service du sacerdoce par la prière, le sacrifice et l'exercice des arts domestiques dans les légations apostoliques, les évêchés, les séminaires et les maisons dirigées par des prêtres. Elles sont réparties dans 77 maisons au Canada, aux Etats-Unis, à Rome, au Honduras et au Brésil.

Procès de béatification

La recherche des écrits de la fondatrice des Petites Soeurs de la Ste-Famille a été ordonnée en novembre 1951. Le procès informatif sur la renommée de sainteté et la pratique des vertus de Mère Marie-Léonie s'est ouvert le 11 février 1952 à Sherbrooke. Ce tribunal ecclésiastique, qui a tenu 156 séances, a recueilli les témoignages de 72 témoins. Le procès de non-culte s'est déroulé en septembre 1952. Quatre cas de guérisons extraordinaires, attribués à Mère Marie-Léonie, ont fait l'objet d'enquêtes canoniques.

Peu de temps après, le postulateur a remis à la Sacrée Congrégation des rites les documents recueillis aux procès et enquêtes. Le 8 octobre 1956, le pape Pie XII a signé le décret d'approbation des écrits de Mère Marie-Léonie contenus dans 11 volumes totalisant 6,000 pages.

Le 17 mai, à Rome, la Sacrée Congrégation des rites a examiné le rapport des théologiens sur les écrits de la fondatrice des Petites Soeurs de la Sainte-Famille. Le procès de béatification devrait avoir lieu dans un avenir rapproché.

Construction en hiver: Ottawa abolit la prime de $500

OTTAWA — Le programme d'encouragement de la construction de maisons en hiver, prévoyant la remise d'une prime de $500 pour chaque nouvelle maison, est supprimé, a annoncé le ministre fédéral du Travail, M. John R. Nicholson.

Dans une déclaration écrite, M. Nicholson annonce que ce programme, qui a été inauguré en 1963, "ne sera pas mis en application cette année".

"Les constructeurs d'habitations, a déclaré le ministre, ont extrêmement bien réussi à stabiliser l'emploi dans leur industrie en faisant en sorte qu'une forte portion de leur activité puisse se réaliser au cours des mois d'hiver".

M. Nicholson a annoncé par ailleurs qu'afin "d'assurer une disponibilité continue de nouvelles habitations au Canada et pour aider à procurer le maximum d'emplois durant l'hiver", la Société centrale d'hypothèques et de logement consentira durant la période du 1er août au 31 décembre 1966, "des prêts hypothécaires directs aux constructeurs sans exiger d'eux qu'ils aient vendu les maisons qui font l'objet des prêts".

"La construction de ces maisons, ajoute le ministre, ne devra pas avoir dépassé le stade de la fondation et des solives du rez-de-chaussée au 1er novembre prochain".

M. Nicholson a annoncé également que le gouvernement avait l'intention de demander au Parlement, durant la session de l'année prochaine, d'élargir les dispositions de la loi nationale sur l'habitation de façon à inclure parmi les objectifs de cette loi les écoles de formation technique et professionnelle, les hôpitaux qui forment les infirmiers et les infirmières et les écoles qui dispensent des cours spéciaux pour les personnes handicapées.

En annonçant la suppression du programme de bonis relativement aux maisons construites en hiver, M. Nicholson a déclaré encore: "J'ai demandé à la Société centrale d'hypothèques et de logement de trouver des procédés administratifs qui vont permettre de procurer le maximum d'emplois au cours de l'hiver et une disponibilité continue des nouvelles maisons qui sont nécessaires".

M. Nicholson a ajouté que la SCHL ne permettrait pas que le nombre des prêts consentis à un constructeur en particulier dépasse les capacités matérielles et financières de ce constructeur.

Cours d'économie en français à "Western Ontario"

LONDON — Des cours d'économie seront donnés en première année dès septembre à l'université Western Ontario, a annoncé le doyen du collège universitaire, le docteur A. W. Trueman.

L'expérience sera tenté durant deux ans et les cours seront donnés par M. Georges Gallais-Hamonno, docteur en sciences économiques de l'université de Paris. L'objectif: familiariser les étudiants avec la langue française comme instrument de travail quotidien.

Avec promesse d'apprendre un peu le français en C.-B.

VICTORIA, C.-B. — La fédération canadienne des associations de femmes d'affaires et des femmes diplômées d'universités tiendra son prochain congrès, en 1968, dans la ville de Québec. En choisissant la Vieille Capitale, les délégués anglophones au récent congrès tenu à Victoria, en Colombie-Britannique, ont fait la promesse collective d'apprendre un peu de français au cours des deux prochaines années.

"Ce n'est pas en rétrécissant les ouvertures du côté de la foi que nous ouvrirons les esprits aux vrais besoins du monde"

— Le cardinal Roy

QUEBEC — "L'école catholique est l'une des nombreuses choses un peu plus complexes, mais importantes et nécessaires, que nous devons avoir le courage de réaliser afin que nos étudiants soient demain non pas des robots, mais des humains et des chrétiens", a souligné le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, alors qu'il parlait à l'émission "Dialogue" sur le réseau français de Radio-Canada, à Québec.

Le cardinal, qui participait à l'émission "en réponse à quelques questions sur l'école catholique", a spécifié qu'il n'avait pas le moindrement l'intention de voiler ou d'amoindrir si peu que ce soit le rôle de l'Etat dans l'éducation.

En faisant remarquer que, sans doute, il n'est pas facile de construire et de diriger de bonnes écoles, Mgr Roy a dit "qu'il y a tant de problèmes qu'on cherche tout naturellement à éviter le plus possible les complications inutiles."

Il a ajouté: "C'est cette préoccupation de chercher ce qui est plus simple et plus facile, qui a inspiré à plusieurs l'idée de ne pas avoir des écoles catholiques ou protestantes, mais une seule école où chacun pourrait trouver, deux fois par semaine, la classe de religion qui lui convient."

Reconnaissant que c'est là une solution facile, le cardinal s'est demandé si nous serions plus avancés.

Le prélat a par ailleurs prétendu que "même ceux qui ne partagent pas notre foi se rendent très bien compte de ce qui manque à l'école neutre, quand ils ont fait l'expérience de l'école catholique: ils disent spontanément: comme c'est froid".

Selon le cardinal, ceux qui prétendent qu'il y a quantité de très belles choses que l'on peut dire sans toucher à la foi religieuse font fausse route car, dit-il, "cette idée n'est pas nouvelle puisqu'elle a été mise en avant dès que, tout particulièrement en France, on a voulu imposer partout l'école neutre."

Il s'est par ailleurs, dit d'accord pour que, là où il y aura des écoles neutres, on y expose aussi parfaitement que possible la morale naturelle, la morale rationnelle.

"Cette morale, en effet, a-t-il précisé, l'Eglise l'a toujours enseignée, car elle est comprise dans la doctrine plus complète et plus élevée de l'Evangile. Mais après au-delà d'un siècle d'expérience de l'école neutre on constate partout que même cette morale naturelle, dans la plupart des cas, n'est pas enseignée."

Le cardinal Roy croit qu'il y a dans la neutralité une terrible logique qui oblige pratiquement à éviter tout ce qui ressemble de près ou de loin à la religion.

En conclusion, Mgr Roy lance un appel en disant: "Prenons garde de nous payer de mots et de lâcher la proie pour l'ombre sous prétexte qu'il y a une partie de la maison qui peut être rendue plus solide et plus belle, n'allons pas en démolir une autre qui est aussi nécessaire, mais là aussi, faisons plus grand et plus beau."

"Ce n'est pas en rétrécissant les ouvertures du côté de la foi que nous ouvrirons les esprits aux vrais besoins du monde; c'est en leur donnant tout ce dont ils ont besoin pour être plus près de Dieu que nous les rapprocherons des hommes et les habituerons à voir en eux non seulement une matière de plus à étudier, mais leurs frères dans la grande famille humaine", a conclu le cardinal.

Nouvelle adresse de l'A.C.F.C.

L'on est prié de noter la nouvelle adresse du Secrétariat de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

2800, rue Albert, REGINA

Toute correspondance et toute communication doivent maintenant y être adressées.

XIXe Congrès de l'ACELF 15 au 20 août 1966 Regina, Saskatchewan

L'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc, définira "la culture française dans le monde", lors de la séance inaugurale du dix-neuvième congrès annuel de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, le lundi soir 15 août, à l'amphithéâtre de l'Université de Regina.

C'est d'ailleurs sous le signe de "la culture française, sauvegarde de l'identité canadienne", que les éducateurs se rencontreront en Saskatchewan, du 15 au 20 août.

Dans le cadre des assises, on déterminera comment "la culture française est une grande richesse", comment "la culture française est implantée au Canada" et surtout comment "la culture française est non seulement une richesse pour le Canada, mais bien aussi la sauvegarde de son identité", situant en somme comment "les Canadians doivent favoriser l'épanouissement et la diffusion de la culture française au Canada".



M. François Leduc

Au Canada

Le mardi 16 août, à la première séance plénière, M. Jean-Charles Bonenfant, de la Bibliothèque de la Législature québécoise, traitera de "la culture française, sauvegarde de l'identité canadienne".

Cette conférence constituera une sorte d'inventaire des manifestations les plus importantes de la culture française dans les différents domaines de la vie canadienne: pensée, lettres, arts, sciences, etc.

Le même matin, un anglophone, M. Murray G. Ballantyne, historien et écrivain montréalais, fera le point sur "la culture française, sauvegarde de l'identité canadienne", démontrant que l'existence de la culture française au Canada constitue pour le pays tout entier un avantage considérable.

En commissions

Au sein des commissions d'études, on s'arrêtera tout spécialement à scruter et approfondir la culture française en regard tant de sa réalité pertinente que de l'apport "des gouvernements", "des institutions d'enseignement", "des corps intermédiaires" et "des moyens de communication".

Les conférenciers aux différentes commissions d'études seront respectivement M. Louis-Paul Dugal, de l'Université de Sherbrooke; M. Richard Joly, aussi de l'Université de Sherbrooke et membre du Conseil supérieur de l'éducation du Québec; M. Alexandre Boudreau, de l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, et M. Paul Dumont-Frenette, des relations publiques à la Société Radio-Canada.

Rencontre-dialogue

Le programme même du congrès général de l'ACELF inclut plusieurs manifestations sociales et autres, ainsi qu'une rencontre-dialogue entre professeurs et étudiants des universités anglophones et francophones venant des dix provinces canadiennes.

Dirigeants

Alors que Me Adélard Savoie, de Moncton, occupe la présidence de l'ACELF pour un second mandat, Mgr Louis-Albert Vachon, p.a., recteur de l'Université Laval de Québec, assume la présidence du Comité des séances d'études du congrès de Regina, et M. Dumont Lepage, directeur de la Radio française de la Saskatchewan, celle du Comité local du congrès.

New York: décevant Montréal: ravissant

New York: décevant; Montréal: ravissant.

Telle est l'opinion générale des 180 étudiants français qui, durant trois semaines, ont effectué leur première tournée en terre d'Amérique. New York, Washington, Pittsburgh, Buffalo, Détroit, Ottawa, Québec et Montréal, telles ont été les plus importantes villes américaines et canadiennes "découvertes" par ces jeunes de 18 à 23 ans qui retournent dans leur patelin respectif en fin de semaine, enrichis d'une nouvelle vision du monde... un avant-goût de la "Terre des Hommes" quoi.

C'est grâce aux Clubs des Lions de France que ces étudiants ont eu le bonheur de se "tremper" dans l'atmosphère américaine et canadienne. D'ailleurs, ce sont tous des enfants des membres de cette organisation internationale qui ont effectué la traversée dans un luxueux Boeing.

A Montréal depuis mardi, les voyageurs ont été particulièrement enthousiasmés par la visite de la Place des Arts et par l'emplacement de l'Exposition universelle.

Hier midi, ils étaient reçus à dîner par la ville au restaurant Hélène de Champlain. Me Claude Mélançon, représentant du maire Drapeau, a prononcé une brève allocution dans laquelle il a souhaité que tous ces jeunes soient de retour à Montréal l'an prochain pour l'événement mondial tant attendu.

Quelles sont les premières impressions, visiblement spontanées, de "nos" visiteurs? New York est une ville vraiment décevante. A Montréal nous nous sommes retrouvés. Ça nous intrigue un peu de voir que l'on parle tant anglais ici. On a été vraiment bien accueilli par les Clubs locaux des Lions. Comment se fait-il que la langue première de l'Expo est l'anglais tandis que Montréal est pourtant surnommée la seconde ville française du monde?

Trois cinéastes canadiens gagnent des prix à Venise

VENISE (Reuters) — Trois réalisateurs de cinéma canadiens viennent de remporter un prix au festival du film documentaire à Venise, en Italie.

Dans la section culturelle et éducationnelle, un prix a été décerné au Montréalais Claude Jutra pour son film "Comment savoir".

Un réalisateur de l'ONF, Donald Brittain, d'Ottawa, a gagné un prix dans la catégorie court métrage avec "Memorandum".

Dans le documentaire truqué, Arthur Lipsett, de Montréal, a remporté la palme avec "Trip down memory lane".

Brittain a aussi gagné trois autres prix, dont un pour "The war game", un film décrivant les horreurs de la guerre nucléaire et qui a été rejeté il y a quelque temps par la BBC qui le trouvait trop horrifiant.

Incidemment, les trois gagnants sont à l'emploi de l'Office national du film.

On déplore le mauvais état des routes en Russie

MOSCOU — "L'état défectueux du réseau routier soviétique cause à l'Etat un préjudice annuel de 2.5 milliards de roubles, soit un cinquième du budget de la défense soviétique", révèle, dans la revue "Economie planifiée" M. S. Matveev, directeur du plan au ministère de l'Industrie automobile.

"La dégradation du revêtement routier, précise-t-il, abaisse la rentabilité des transports et leur vitesse de 35 à 45 pour cent. Elle augmente la consommation en carburant de 20 à 40 pour cent et réduit la durée d'utilisation du matériel et des pneumatiques de 40 à 50 pour cent.

"Cependant, ajoute-t-il, l'industrie des pétroles est également responsable de l'usure rapide du matériel, en raison de la faible teneur en octane de l'essence et de la mauvaise qualité des huiles de graissage".

Le problème capital

Les Canadiens français, vivant en minorité dans les provinces anglaises, sont arrivés à la croisée des chemins. Ils doivent choisir si leurs enfants seront de culture française et sachant bien parler l'anglais ou s'ils seront de culture anglaise tout en parlant le français.

La plupart des parents désirent que leurs enfants reçoivent les avantages d'une bonne culture canadienne-française. Ce qui les inquiète, ce sont les moyens d'y parvenir, car ceux-ci manquent dans la majorité des cas.

Dans les provinces anglaises, sauf en partie dans l'Ontario et dans le Nouveau-Brunswick, la langue d'enseignement est uniquement la langue anglaise. Comme la langue est le canal normal d'une culture, il s'ensuit que la langue française est le véhicule indispensable de la culture française, comme l'anglais est le seul moyen de transmettre la culture anglaise.

Croire que l'on puisse conserver chez nos étudiants canadiens-français l'esprit français et la culture française, en se servant uniquement de la langue anglaise comme langue d'enseignement dans les écoles semble assez utopique. C'est se soumettre à un régime que nos compatriotes anglais n'ont jamais voulu accepter pour eux-mêmes. D'ailleurs, dans les trois provinces de l'Ouest où l'anglais est l'unique langue d'enseignement, sauf en certains cas pour l'enseignement du français, les ravages de cette pédagogie sont visibles chez un grand nombre d'élèves canadiens-français. Ils se sentent beaucoup plus à l'aise en anglais, leur vocabulaire est plus riche dans cette langue, ils pensent en anglais pour s'exprimer en français. Pour eux, le français est presque une langue étrangère, une langue seconde.

Nos compatriotes de langue anglaise ont toujours veillé scrupuleusement, dans le Québec, à ce que la langue d'enseignement dans leurs écoles soit l'anglais. Ils ont raison. De fait, le jeune anglophone au Québec peut s'épanouir complètement dans sa propre culture jusqu'aux plus hautes sphères de l'université. Il n'en est pas de même dans les autres provinces envers les élèves canadiens-français, même là où leur nombre rend la chose pratique.

Le temps d'agir presse. Ce n'est pas quand 60 p. 100 des nôtres seront assimilés qu'il faudra rendre justice aux revendications des Canadiens français, mais bien dès maintenant. Des mesures adéquates s'imposent en vue de reconnaître le français comme langue d'enseignement, là où le nombre des élèves le permet.

De cette manière, les provinces anglaises traiteront leur minorité française comme Québec traite sa minorité anglaise. Là se trouvent la véritable égalité et la vraie démocratie. L'unité et l'existence du Canada sont à ce prix.

Raymond BERNIER.

L'avenir du Canada français

Sous ce titre, l'Homme Nouveau de Paris fait des commentaires sur les élections provinciales du 5 juin, mieux inspirés que ceux de l'Express reproduits par La Presse du 15 juin: "le Vatican inquiet, car il se souvient du tort infligé à l'Eglise par le parti de l'Union Nationale, sous le régime jugé clérical et rétrograde de M. Duplessis": mensonge odieux cuisiné sans doute, dans une salle de rédaction gauchiste. Voici un extrait de l'article de l'Homme Nouveau, signé par un correspondant canadien qui se nomme Jean Talon:

Ayant pris le pouvoir en 1960, au moment d'un essoufflement de l'Union Nationale, le parti libéral avait résolument placé sa politique sous le signe d'une certaine conception du progrès, sous la marque de la Révolution tranquille (suit la mention des oeuvres du Gouvernement de M. Lesage) ... Enfin, il a irrité le peuple avec le Bill 60 créant un Ministère de l'Education, que complétaient les recommandations du Rapport Parent; il bouleversait complètement, et dans une large mesure inconsidérément, les structures traditionnelles de l'enseignement. L'équipe Lesage, inspirée négativement par la volonté de tout changer, a voulu aller trop vite ... Le Rapport Parent, en déterminant un processus encore timide mais irréversible, susceptible de dissocier l'enseignement de la religion de la vie scolaire et de révolutionner imprudemment la pédagogie à tous les niveaux, a certainement précipité la chute des Libéraux. Pour des raisons multiples, les parents étaient inquiets, les professeurs mécontents, l'Eglise angoissée.

(...) L'équipe Lesage était brillante par ses chefs: Lesage, Lévesque, Laporte, Wagner, Kierans, etc. Le parti de Daniel Johnson compte heureusement des chefs dynamiques et de grande taille intellectuelle: J.-J. Bertrand, Jean-Noël Tremblay, Paul Dozois, Clément Vincent et d'autres. Mais, à part les vétérans, dont l'expérience ne fait point question, l'équipe, à cause de sa jeunesse, devra acquérir rapidement le rodage nécessaire pour orienter avec maîtrise une situation ambiguë.

(...) Les Libéraux avaient su comprendre que la Province de Québec, après le règne de 30 ans de M. Duplessis, avait besoin d'un renouveau, sans détruire aucune des valeurs de son passé. Leur erreur fut de concevoir ce renouveau, non pas comme une adaptation, ouverte et intelligente, mais comme une occasion de flirter avec le laïcisme, le socialisme et la technocratie. L'Union Nationale saura-t-elle éviter le piège de prendre simplement, à son tour, le contrepied de ses prédécesseurs? Saura-t-elle s'orienter vers des réalisations sociales, sans socialisme? vers une défense de l'économie libre, sans libéralisme? vers la réalisation d'une saine et légitime laïcité, mais sans laïcisme?

Bref, au lieu d'une révolution tranquille qui frôlait l'apostasie, les chefs de l'Union Nationale sauront-ils réaliser un renouveau loyal, dans l'esprit d'une fidélité créatrice? Ils ont quelques semaines pour en décider. L'avenir de la Province de Québec en dépend, l'avenir aussi du catholicisme au Canada français... Car les institutions, les lois, les gouvernants eux-mêmes, non moins que les manuels scolaires, disposent les hommes pour ou contre Dieu.

JEAN TALON

(L'Homme Nouveau, Paris, 19 juin 1966)

Concours du slogan du Centenaire

Quatre des six gagnants, des étudiants de langue française

Les noms des six gagnants du concours pour trouver un slogan pour le Centenaire ont été révélés lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville d'Ottawa. Le concours avait été organisé par le Comité du centenaire de la ville d'Ottawa au cours du mois de juin.

Parmi les gagnants notons qu'il y avait quatre étudiants de langue française.

Les noms de ces gagnants sont Marc Perrier, école Ste-Geneviève, fils de M. et Mme A.-R. Perrier, 2327, Atwater; Lysa Champagne, école secondaire St-Joseph, fille de M. et Mme J.-M. Champagne, 40, Sterling; Lorraine Plante, couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur, fille de M. et Mme E. Plante, 1125, chemin Cyrville et Rachelle D'Amour, représentante de l'école St-Pierre. Cette dernière réside au 388, Chapel. Elle est la fille de M. et Mme Napoléon D'Amour.

La présentation a été faite par le maire d'Ottawa, Don Reid, à l'hôtel de ville.

Le démon muet et l'évangélisation

Que certains courants d'idées actuels tendent à mettre en crise l'évangélisation du monde, c'est un fait qui a été affirmé expressément par de nombreuses personnalités. Dans un article de la revue "Le Christ au monde" (Vol. XI, no 1) le Cardinal Suenens met en garde les chrétiens contre la crise du "démon muet". Voici un extrait de cet article:

"Des chrétiens ont la tentation de dire aux hommes: soyez plus parfaitement ce que vous êtes déjà: meilleur bouddhiste, meilleur musulman, meilleur catholique, meilleur protestant. Cependant, ce n'est pas là le message du Seigneur. Le Christ n'a pas dit: "Allez prêcher aux hommes: soyez plus sincèrement ce que vous êtes." Son message est tout différent. Il dit: "Allez transmettre mon Evangile". Si nous voulons vraiment répondre à la pensée de Dieu, il est indispensable de souligner cet aspect du problème missionnaire.

"Cette annonce de l'Evangile n'exige-t-elle pas une préparation? Bien sûr, une préparation est indispensable; mais de nos jours, j'ai l'impression qu'il y a une tentation de faire de la préparation et toujours de la préparation. On emploie le mot "pré-évangélisation" et le mot se comprend.

"Mais on accentue parfois tellement le préfixe "pré" qu'on n'en arrive jamais au mot "évangélisation". La pré-évangélisation se justifie à condition qu'on avance vers l'évangélisation. On dit "qu'en attendant", on fait uniquement du culturel, du social, de l'humain. Mais les générations passent et le silence persiste.

"On estime que le monde n'est pas prêt pour nous entendre et par conséquent, on se confine dans le mutisme. Après la Pentecôte, le monde n'était pas prêt, et cependant les apôtres parlent; ils annoncent la Parole de Dieu.

"Le Concile Vatican II n'est pas l'heure où il faut mettre en veilleuse la mission directe. Il n'est pas l'heure des témoins muets. Il faut dégager certains milieux chrétiens de l'atmosphère de silence qui les entoure. Il faut exorciser le démon muet qui possède trop de chrétiens."

Ce texte du Cardinal Suenens se passe de commentaire tant il est clair. Combien de catholiques du Québec auraient aujourd'hui besoin d'exorciser leur démon muet?



Cette scène chorégraphique représente une danse qu'exécutent les artistes des Feux-Follets. Ces 65 danseurs, chanteurs et musiciens canadiens-français, de renommée internationale, doivent entreprendre une tournée dans l'Ouest canadien, en janvier prochain, sous les auspices de la Compagnie de la Baie d'Hudson et du Comité du Centenaire. Ils seront à Winnipeg au début de 1967.

L'alcoolisme, chez les adolescents, est devenu un grave problème

— Un journaliste du Spectator de Hamilton, M. Charles Armstrong vient de conduire une enquête sur le problème de l'alcoolisme chez les adolescents. Voici de larges extraits de ce dossier assez troublant.

HAMILTON, Ont. — Il y a trois mois, un adolescent de 14 ans s'est enlevé la vie après avoir passé la soirée à s'enivrer. Issu d'une excellente famille, il réussissait bien dans ses études.

Selon la police locale, la Fondation de recherches sur la narcomanie de Hamilton, et les témoignages mêmes de plusieurs jeunes, l'alcoolisme devient de plus en plus répandu parmi les adolescents. Mais personne ne sait dire jusqu'à quel point.

Aucune enquête scientifique sur l'acoolisme parmi les jeunes n'a encore été effectuée au Canada tandis qu'aux Etats-Unis, on en a déjà mené au moins une douzaine.

M. Kenneth Benneth, directeur de l'éducation pour la section de Hamilton de la Foundation dit que l'adolescent qui n'a pas expérimenté ce que c'est que de prendre un verre d'alcool, ne fut-ce qu'un verre de vin à l'occasion du dîner de Noël, ou une bouteille illicite achetée d'un contre-bandier, est l'exception.

Ça fait moderne

A Burlington, ville voisine de Hamilton, plus de la moitié des accusations d'ivresse logées par la police au cours de l'année s'appliquaient à des jeunes gens de moins de 21 ans.

Le principal de l'école secondaire de Burlington, M. E. S. Lavender, avoue que l'alcoolisme parmi les jeunes est devenu un grave problème.

"Un grand nombre de parents, dit-il, se préoccupent de faire de l'argent ou de jouir de la vie. C'est devenu la grande mode de prendre un verre d'alcool. C'est l'une des nombreuses licences que la société se permet".

Une douzaine d'adolescents de Burlington, interrogés séparément, ont tous confié au journaliste qu'environ 30 p.c. des élèves de 12e et 13e années prenaient un "coup solide" toutes les fins de semaines ou chaque deuxième semaine.

Un élève de 12e année aurait déclaré: "Je ne crois pas que le nombre de ceux qui boivent soit trop élevé. Peut-être que 2 gars sur 5 boivent vraiment trop".

M. Bennett avertit les parents qu'ils se font des illusions s'ils croient que le fait de permettre à leurs adolescents de prendre occasionnellement un verre d'alcool à la maison est une garantie de l'empêcher de boire ailleurs.

L'exemple des parents

Les enfants suivent l'exemple donné par les parents, pour l'alcool comme pour tout autre chose.

Ainsi que le souligne M. John Mildon, officier de probation de Hamilton, c'est le propre d'un adolescent d'agir comme un adulte et on le complimente quand il se conduit comme une grande personne — sauf quand il s'agit d'alcool et de sexe.

Pourquoi les adolescents boivent-ils? M. Bennett suggère des raisons basées sur nos structures sociales. Le chef de police de Burlington, M. Kenneth Skerrett, lui-même le père de plusieurs adolescents, estime que l'absence de dialogue entre les parents et les jeunes, et le manque de surveillance sont les deux principaux facteurs.

Certains groupes d'adolescents réalisent tout au moins le danger de conduire une automobile lorsqu'ils sont sous l'influence de l'alcool. Une "mère" — c'est-à-dire dans le langage des jeunes un garçon qui ne boit pas — est souvent désigné au début d'une soirée comme chauffeur, de sorte que tout le monde est assuré de rentrer à la maison sain et sauf.

Responsabilités des parents

"Je ne vole pas et je ne fais de mal à personne quand je suis sobre. Lorsque je suis ivre, je me fiche de tout le monde et j'agis à ma guise. Je suis la seule personne au monde qui compte."

Moins d'une semaine après cette conversation, l'adolescent de Hamilton qui avait tenu pareil langage au journaliste qui l'interrogeait s'est tué quand la voiture qu'il avait volée s'est écrasée contre un arbre.

Plusieurs — sinon la majorité — des membres de la classe moyenne vous diront, en parlant de ce jeune homme, qu'il n'était qu'un mauvais garçon, un adolescent qui prenait plaisir à s'enivrer et qui recherchait le trouble. Il avait cependant une raison de chercher l'oubli dans l'alcool: échapper à une vie qui ne lui avait apporté qu'une succession de malchances.

L'alcoolisme qui, dans nombre de cas, débute dès l'âge de 14 ou 15 ans, est souvent pour ces jeunes une façon de fuir un milieu, une manière de vivre jugée intolérable par la majorité des Canadiens.

Nés dans l'insécurité

Le pasteur Alan Matthews, directeur des Jeunes alcooliques anonymes, travaille en étroite collaboration avec ces jeunes rebelles dans leur propre milieu. Selon lui, près de la moitié des adolescents qu'il côtoie viennent d'une famille dont les parents sont alcooliques. Les autres sont issus de foyers où l'atmosphère est rendue insupportabe à cause de problèmes d'infidélité et de jalousie.

Le pasteur Matthews affirme que "nombre de ces enfants sont nés dans l'insécurité". D'après lui, bien que la majorité de ces adolescents prennent de l'alcool, l'alcoolisme n'est pas leur principal problème.

Pour les uns, ce sont les narcotiques, les femmes, les cartes, pour les autres, les bagarres ou les vols. Ce sont autant de manières de s'exprimer et d'attirer sur eux l'attention car, pour nombre de ces jeunes gens, il vaut mieux attirer l'attention de la police que de ne pas l'attirer du tout. Tous les moyens sont bons.

Un jeune pasteur irlandais qui est aumônier d'une prison et qui s'intéresse aux adolescents du bas de la ville de Hamilton, est d'avis que le problème de ces jeunes gens en est un d'aliénation, en ce sens qu'ils se sentent repoussés par la société.

Besoin d'être accepté

Le pasteur W. McMillan Carson, directeur d'un centre communautaire, dit que ces jeunes gens ont plusieurs caractéristiques communes: un sentiment d'apathie, de frustration totale; ils n'ont aucun esprit de discipline, aucune confiance en personne et sont enclins à suivre leurs instincts.

Tous les adolescents, dit-il, sentent le besoin d'être reconnus et acceptés. Si ces besoins ne peuvent être satisfaits de façon socialement acceptable, comme par exemple, des succès scolaires et l'amour des parents, ces adolescents se tourneront vers l'alcool pour y trouver une consolation. En se joignant à d'autres copains qui boivent, ils se sentiront acceptés, feront enfin partie d'un 'gang'.

Si aucun de ces adolescents ne buvaient, ils auraient quand même, croit le pasteur Carson, des ennuis graves. La majorité d'entre eux sont aux prises avec des problèmes de personnalité et le fait de boire n'est après tout qu'un moyen de fuir une vie monotone et amère.

Comment aider ces jeunes?

Personne ne prétend apporter une réponse toute faite. "Les parents donnent l'exemple, mais ce sont les adolescents qu'il nous faut d'abord convaincre", déclare M. Kenneth Bennett, directeur de la section de Hamilton de la Fondation de recherche sur l'alcoolisme et les narcotiques. Tout ce qui nous est possible de faire, c'est de les écouter, de discuter avec eux, de dialoguer sans couper les ponts."

Il est illusoire de vouloir uniformiser l'esprit des lois

S'il est souhaitable que tous les citoyens canadiens, d'un océan à l'autre, jouissent des mêmes droits et privilèges, il serait cependant "illusoire" de vouloir uniformiser "l'esprit des lois" qui est conditionné par les caractères culturels et politiques de chaque communauté.

C'est en ces termes que le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, a défini l'attitude adoptée par le Québec à l'égard du problème de l'uniformisation des lois au Canada.

M. Bertrand, qui parlait à l'occasion de la 75e réunion annuelle de la "National conference of commissioners on uniform state laws" qui se tient présentement à Montréal, a défini les trois critères qui guident le Québec en ces termes:

- "D'abord, comme toutes les autres provinces, nous pensons que l'initiative en ce domaine doit venir des Etats provinciaux auxquels la Constitution attribue la juridiction en matière de droit civil. A défaut de se conformer à ce premier principe, il ne resterait plus qu'à abolir les parlements provinciaux."
- "En second lieu, l'uniformisation des lois constitue en certaines matières un objectif éminemment valable, d'autant plus que, sur notre continent et à notre époque, les activités économiques entraînent une interdépendance marquée entre les grandes régions économiques."
- "Par-dessus tout, vivant dans un régime démocratique, il (le citoyen) aspire à apporter un contenu humain aux principales décisions politiques qui seront prises par les hommes élus pour le gouverner."

Pour ces trois raisons, conclut M. Bertrand, le Québec tient à établir lui-même les principes de son droit civil et de sa législation sociale, et ce en se basant sur ses caractères culturels et politiques.

Un historique

Au début de son exposé, dont le texte a été remis à l'avance à la presse, M. Bertrand a rappelé brièvement l'histoire des tentatives d'uniformisation des lois au Canada, et le rôle qu'y a joué le Québec.

Deux facteurs ont, selon lui, influencé ces tentatives: l'existence d'une constitution de type fédéral et la présence du Québec régi par un code civil distinct.

M. Bertrand rappelle alors que l'article 94 de l'Acte de l'Amérique britannique du nord prévoit un mécanisme d'uniformisation des lois dans les provinces de Common Law mais que cet article n'apporta aucun résultat concret pendant les 50 premières années de la Confédération.

Ainsi, ce n'est qu'en 1917 que l'Association du Barreau canadien, prenant exemple sur la "National conference of commissioners on uniform state laws" qui existait aux Etats-Unis depuis 1890, a proposé la tenue d'une session d'étude pour promouvoir l'uniformisation des lois canadiennes.

La "Conference of commissioners on uniformity of legislation in Canada" fut formée en 1918. Cet organisme s'est réuni à tous les ans, sauf en 1940, depuis cette date.

Quant au Québec, il n'a pris une part active à ces délibérations qu'à partir de 1942, et ce même si, selon les termes de M. Bertrand, "la Conférence a toujours pris soin de considérer le Code civil de la province de Québec comme un fait accompli et comme une institution digne de respect".

M. Bertrand rappelle également que le Québec a adopté en 1952 une loi modèle proposée par la "Conférence". Il s'agit de la "Loi de l'exécution réciproque d'ordonnances alimentaires".

Dans le cadre de la révision de son code de procédure civile, le Québec a également proposé aux autres provinces canadiennes un projet d'uniformisation dans l'application des jugements pour taxes. Ce projet a été réécrit deux fois et, selon M. Bertrand, tout permet de croire qu'il sera adopté à la réunion qui aura lieu cet été à Minaki, au Manitoba.

Jean-Jacques Bertrand

Préférences des lecteurs

L'hebdomadaire de Toronto "The Canadian Register" a fait auprès de ses lecteurs une enquête sur leurs préférences concernant les rubriques et articles publiés par le journal.

80 pour cent des lecteurs ont déclaré lire "toujours" l'éditorial; 2 pour cent ne le lisent "jamais"; 83 pour cent lisent "toujours" les pages d'information, 2 pour cent ne les lisent "jamais".

La dernière place, dans l'ordre des préférences, est occupée par les textes, décrets ou discours publiés par la hiérarchie et par les études théologiques en général.

"The Canadian Register" publie en outre un certain nombre d'appréciations de lecteurs, classées fort ingénieusement par paires "pour" et "contre", témoignant ainsi de la diversité des jugements sur un seul et même journal.

En badinant

De tous les temps, les jeunes ont aimé les gageures. Pierre dit à Paul: "Je te fais un pari de dix dollars que je puis faire enrager tout le monde en écrivant seulement quelques lignes! Es-tu vraiment sincère, lui répliqua Paul. Certes, que je le suis. La preuve: voici quelques-unes des questions que j'ai tirées de ma liste.

- —Vous les Canadiens français, vous êtes un tas de poules mouillées. L'on vous vole votre chemise sur le dos et vous ne bougez pas. Vous êtes des peureux, de vrais porteurs d'eau et vous le resterez toute votre vie avec votre mentalité de chien battu et votre complexe d'infériorité.
- —La culture française pour vous, c'est une farce. Vous parlez en anglais à vos enfants. Vos enfants parlent anglais entre eux. Partout la tendance est à parler l'anglais.
- —En somme, les Canadiens français ont perdu confiance dans les valeurs de la culture française. Ils voudraient rester français, mais sans que ça coûte quelque chose.
- —Nos compatriotes anglais, ayant un sens beaucoup plus pratique, s'empressent, eux, d'apprendre le français, alors que les nôtres sont portés à y attacher de moins en moins d'importance.
- —Quand un Canadien français rate sa vie, c'est toujours parce qu'il ne savait pas assez l'anglais, alors que la vérité dit que la plupart du temps, c'est la compétence qui lui manquait.
- —Vous êtes une race inférieure disent ou pensent certains compatriotes anglophones et votre situation au Canada le prouve. Vous n'avez même plus le courage de réagir, vous encaissez tout. Vous démissionnez parce que vous n'avez plus d'épine dorsale et que vous manquez d'imagination.
- —Votre seule porte de sortie maintenant, c'est pour vous de passer le plus tôt possible à la culture anglaise et de devenir des citoyens à plein rendement, celle-ci au moins vous apportera le succès, l'aisance et peut-être la gloire.
- —Pendant que vous chantez, vous les Canadiens français, nous les Anglais, nous travaillons avec ardeur à structurer notre grandeur, notre progrès économique et notre Canada. Vous nous faites penser à la cigale et à la fourmi de La Fontaine. La cigale ayant chanté tout l'été, se trouva affamée quand l'hiver fut venu. "Que faisiez-vous alors au beau temps," lui demanda la fourmi? "Je chantais". Eh bien, dansez maintenant", lui répondit-elle.
- —Nous, Canadiens français nous sommes toujours prêts à essayer un nouveau remède magique que nous offre tout nouveau charlatan, fut-il de Montréal; oui, nous sommes toujours empressés à lâcher la proie pour l'ombre.
- —Nous nous disons catholiques sincères et pourtant combien croient fermement à la puissance de l'Evangile pour transformer le monde? Pour certains, le socialisme, l'athéisme et même le communisme sont des moyens plus efficaces que le christianisme.
- —Qui chez nous parle de civilisation chrétienne, de culture chrétienne? Il y en a qui ont même honte de se dire chrétiens.
- —Nos ancêtres sont des imbéciles pour s'être imposé tant de sacrifices afin de nous transmettre les vrais valeurs spirituelles et humaines qui font les grands peuples.

Je cesse de vous agacer afin de mieux vous permettre de reprendre votre calme.

BRISE DES PLAINES

En guerre contre les ennemis de Dieu

Un des plus vaillants soldats du Christ, au siècle dernier, Louis Veuillot était accusé par certains apôtres qui n'avaient pas son courage au service de l'Eglise, de manquer de charité envers les ennemis de Dieu. Voici comment le grand polémiste, en 1857, confondait ces lâches:

Des catholiques disent que je manque de charité ... C'est une cause que je remets au jugement de Dieu. Je ne crois pas me repentir jamais d'avoir, depuis 15 ans, vécu en constante révolte contre certaines déloyautés, certaines inepties et certains calculs pervers, qui sont à l'usage des ennemis de l'Eglise. L'Eglise m'a donné la lumière et la paix. Je lui dois ma raison et mon coeur. C'est par elle que je sais, que j'admire, que j'aime, que je vis. Lorsqu'on l'attaque, j'ai les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère. Alors, j'essaie d'arrêter la main parricide; j'essaie de la meurtrir; je conserve de son crime un ressentiment profond.

Frapper sa mère, c'est le plus insensé des crimes, le plus ingrat, le plus cruel. Certes, je n'ai le malheur de haïr aucun homme; mais l'oeuvre à laquelle beaucoup d'hommes se condamnent et dont je vois tous les jours les effets irréparables, je la hais. Je la hais d'une passion que rien n'épuise, que rien n'endort, qui malgré moi, quoi que je fasse, éclate en âpres gémissements.

Non, je ne saurais feindre un lâche respect pour tant d'idoles méprisables, devant lesquelles je vois nos sages se courber. Ces idoles n'obtiendront pas de moi l'adulation, pas même le silence.

Les flamines de la libre pensée crieront au scandale; nos politiques m'accuseront de témérité; mais si j'ouvre la voie, d'autres y entreront, et les idoles s'écrouleront. Qu'elles m'écrasent sous leurs débris, pourvu qu'elles croulent! Que je meure impuissant au pied de leurs autels, pourvu que j'en atteste la stupidité et l'infâmie!

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

Une messe célébrée au fond de la mer. En effet, pour la première fois dans l'histoire, un prêtre, le R. P. Rey Stole, S.J., célébrait la messe dans un sous-marin qui reposait tout au fond de la mer.

M. l'abbé J.-H. Labrecque, prêtre du diocèse de Gravelbourg, et ancien curé de Val Marie, Sask., mourait à Vancouver. En plus d'avoir été curé de Val Marie pendant 10 ans, le défunt avait aussi été curé d'Assiniboia pendant 20 ans.

Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, révélait "son grand secret": le Collège Notre-Dame de Prince-Albert recevait du premier ministre Duplessis du Québec un octroi de $50,000. Ce don n'avait pas été annoncé pour éviter des commentaires lors des élections qui avaient lieu au Québec.

La Compagnie International Nickle offrait la somme de $2,000,000 à 140 maisons d'éducation du Canada sur une période de 5 ans. Les Collèges de St-Boniface et de Gravelbourg comptaient parmi les bénéficiaires.

Il y a 20 ans (1946)

Les Pères Oblats avaient assumé la direction du nouveau Grand Séminaire de St-Boniface. Le personnel de cette institution était composé des RR. PP. Gérard Nogues, supérieur, Alexandre Josse, Isidore Joyal, Louis Gagnon et Albert Blanchette.

Les soldats en service actif déclaraient par la voie du journal militaire "The Maple Leaf" qu'ils favorisaient un drapeau canadien bien distinctif ne comprenant pas l'Union Jack.

L'Asile Ritchot de St-Norbert, Man., autrefois une crèche dirigée par les Soeurs de la Miséricorde, devenait un Jardin d'Enfants sous les soins des mêmes religieuses. Plus tard cet édifice était affecté au noviciat des RR. PP. Oblats et aujourd'hui il est devenu le scolasticat de la même communauté.

Le gouvernement canadien était déconcerté en apprenant la nouvelle que la Grande Bretagne achetait 90 pour cent du bacon danois et payait cette denrée $5 de plus le cent livres que le bacon canadien.

Il y a 30 ans (1936)

Le vendredi 7 août 1936, le mercure atteignait 102 degrés vers quatre heures de l'après-midi. C'était là la température la plus élevée depuis 1886 alors que le thermomètre avait atteint 103 degrés.

A cause de la chaleur de l'été 1936 on estimait la récolte dans les trois provinces des prairies à la moitié et les trois quarts de la production normale selon les régions. Ce serait la plus petite récolte depuis 1919 alors qu'elle n'avait rapporté que 165,000,000 de boisseaux.

Le congrès de l'A.C.F.C. se tenait à Saskatoon. Le comité exécutif était composé de M. le docteur Laurent Roy, président, et de MM. les vice-présidents Eugène Cadieux, Adrien Doiron, Louis Demay, A.-T. Breton. M. l'abbé Maurice Baudoux était nommé secrétaire.

La ville de St-Boniface donnait officiellement le nom de Provencher au parc ouvert par la ville sur l'ancien terrain du Collège de St-Boniface. Le parc en face de l'hôpital de St-Boniface devenait le parc Taché. (Ce dernier a depuis été renommé parc LaVérendrye; c'est là que se trouve le monument érigé à la mémoire du grand découvreur des plaines de l'Ouest et des montagnes Rocheuses.)

M. A.-B. Desrochers, un des pionniers de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg et un de ses plus fidèles paroissiens, mourait à Winnipeg. Le défunt avait été très actif dans tous les domaines de la vie paroissiale. C'est à lui qu'avaient été adjugés les contrats pour la construction de l'église et de la salle paroissiale.

Il y a 40 ans (1926)

A la suite de la crise constitutionnelle provoquée par Lord Byng, le pays se préparait à une autre élection fédérale. Les chefs des deux principaux partis étaient dans l'Ouest, chacun dans son comté: Mackenzie-King, à Prince-Albert, et Arthur Meighen, à Portage-la-Prairie.

Le premier wagon de blé de la récolte de 1926 avait été chargé à Rosenfeldt, Man. Ce blé de la meilleure qualité produite au Manitoba, était expédié aux moulins Ogilvie, à Winnipeg.

De nos jours on entend souvent parler de téléphone-téléviseur. En 1926, M. E. Belin, de Paris, inventeur d'un appareil téléphotographie, déclarait, qu'après bien des expériences, il avait réussi à adapter le principe de la téléphotographie de façon à transmettre une image instantanée et à la reproduire sur un écran phosphorescent.

M. S. Hélie, sympathique maître de chapelle de la cathédrale de St-Boniface, et son épouse, quittaient St-Boniface pour élire domicile à Woonsocket, Rhode Island. Une soirée d'adieux leur fut offerte par leurs nombreux amis de St-Boniface et de Winnipeg.

Il y a 50 ans (1916)

Quelle était la proportion des catholiques de différentes origines raciales lors de la division du diocèse de St-Boniface pour la création du diocèse de Winnipeg? Après la division il restait au diocèse de St-Boniface une population catholique de 30,463 âmes réparties comme suit: 21,914 d'origine française, 2,154 d'origine britannique, 2,005 d'origine polonaise; 1,682 d'origine flamande, et 1,808 d'autres origines. La population du nouveau diocèse de Winnipeg était de 38,215 catholiques répartis comme suit: 10,416 d'origine française, 9,631 d'origine britannique, 13,935 d'origine polonaise, 875 d'origine flamande, et 3,258 d'autres origines. Le grand total pour les deux diocèses était de 66,678 catholiques dont 32,330 étaient d'origine française et 11,785 d'origine britannique. Le nouveau diocèse de Winnipeg, à ses débuts, comptait 21 paroisses françaises contre 7 paroisses anglaises: les autres étaient des catholiques d'autres origines. (Ces chiffres ne comprennent pas les catholiques de rite oriental puisque ceux-ci faisaient partie d'un diocèse national.)

La paroisse de Dunrea formait son cercle local de l'Association d'Education. Les officiers de ce cercle étaient: M. A. Lavoie, président; M. A. Parent, vice-président; M. A. Boulet, secrétaire-trésorier; MM. A. Paradis, P. Boulet et H. Beaupré, conseillers. M. le Dr Laurendeau et M. Hector Héroux, rédacteur de La Liberté, étaient les deux organisateurs qui s'étaient rendus pour assister à cette fondation.

M. l'abbé Wilfrid Jubinville, curé de Ste-Anne-des-Chênes pendant plusieurs années, devenait curé de la cathédrale de St-Boniface.

En Ontario français

"La main dans la main" de dire Mgr Landriault

Participant au récent banquet de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario de la région de Cochrane, à Cochrane même, Mgr Jacques Landriault, évêque de Hearst, invitait les Franco-Ontariens à toujours avoir l'oeil sur l'excellence et la compétence.

Il souligna alors comment notre culture française n'est inférieure en rien, rappelant aussi qu'elle est source constante d'enrichissement.

"C'est la main dans la main que nous devons travailler, de dire Mgr Landriault. Ainsi nous avancerons, ainsi nous progresserons." L'évêque de Hearst a été remercié par M. L. Gauthier.

Pour sa part, M. Rémy-M. Beauregard, secrétaire adjoint de l'ACFEO, d'Ottawa, donnait le message de l'organisme franco-ontarien.

La présidente régionale de l'ACFEO, Mme Rachel Brunet, présenta la table d'honneur, tandis que le Dr Jean-Marie Leblond, vice-président provincial, de Kirkland Lake, dit le mot de la fin.

A cette rencontre franco-ontarienne, on notait aussi la présence de Mlle Huguette Brisson, grande lauréate du Concours provincial de français, et de nombreux Franco-Ontariens venus de Timmins, de Hearst et des centres environnants.

Au cours de la réunion, M. Denis Morel, pianiste, a interprété quelques pièces.

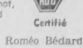
O Dieu, ta parole en se découvrant illumine, et les simples comprennent.

(Ps 119, 130)

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Georges De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée

A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 8 août avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. De la correspondance lue par le greffier, on remarque une lettre du conseiller Ostrander, président du gouvernement métropolitain, remerciant le Conseil pour ses bons voeux lors de son élection à la présidence. Il dit qu'il s'efforcera de continuer à bien représenter St-Boniface qui fait partie de la zone 7 dont il est le représentant.

Le Métro demande aux municipalités membres de continuer les trottoirs jusqu'à la rue à cause des difficultés à entretenir des boulevards sur les rues métropolitaines. A ce sujet, le maire croit que la ville devrait attendre que le Métro répare les bordures de ses rues avant de faire quoi que ce soit et se dit inquiet au sujet des dommages aux trottoirs causés par le sel, utilisé durant l'hiver, sur les rues métropolitaines; cette question fut remise au Comité des travaux publics et on demande à l'ingénieur de faire un rapport sur le coût de ce projet et sur la condition des bordures des rues.

Une troupe de scouts, de Don Mills, Ontario, visitait dernièrement l'hôtel de ville, le poste de police et le musée de la Société Historique et exprimait ses remerciements dans une lettre à la ville. L'échevin Hart, président de la Commission du musée, se demandait où se trouvait ce musée. Il semblerait que cet échevin est le seul à ignorer l'existence du seul musée historique de St-Boniface! Quelle idiotie!

Par suite d'une recommandation de la Commission des parcs concernant les octrois aux centres communautaires, les échevins semblent être inquiets au sujet des allocations d'octroi et demandent que des rapports financiers certifiés soient présentés lorsqu'une demande est faite pour un octroi.

Le maire rapporte qu'ayant fait un tour d'inspection de notre ville, il est heureux de constater la propreté qui y règne et félicite les citoyens, ainsi que les maisons d'affaires, pour l'intérêt qu'ils prennent à donner à notre ville un visage aussi charmant.

L'échevin Turner propose que la ville reconnaisse d'une façon tangible les succès de M. L. Harvey, joueur de golf professionnel de notre ville, qui s'est distingué récemment dans les épreuves provinciales et qui a été choisi pour nous représenter au grand tournoi de Carling's à Londres en Angleterre.

Des soixante résolutions soumises par les divers comités, nous remarquons surtout la variété des sujets que les Comités de santé et de licence avaient étudié; premièrement, la question de la hausse du prix du lait où évidemment le Conseil n'y peut rien faire; le problème d'un baril de sang tombé d'un camion aux angles des rues Marion et Archibald, qui a nécessité un grand lavage de la rue et vint à falloir étendre du sable afin de nettoyer le dégât qui avait causé de l'émoi dans les environs; une demande pour une pouponnière par un résident de la rue Lochmoor, au Parc Windsor, pour prendre soin des enfants d'un mois à cinq ans; une demande des rapports du chef de police et de l'administration des parcs sur la question des déchets et du bruit dans les parcs près des établissements commerciaux (kiosques de rafraichissements), ainsi que sur la circulation des motocyclettes près de ces kiosques après 9 heures du soir.

A lundi prochain.

PETITE NOTE

M. et Mme Victor Moiny sont de retour d'un voyage à Niagara Falls et Hamilton, Ont.

Tournoi de la "Petite Ligue"

Le 7e tournoi annuel aura lieu les 12, 13 et 14 août au Centre communautaire de Crescentwood. Seize équipes y participent dont 3 de St-Boniface.

On peut obtenir des renseignements à ce sujet en téléphonant à Roger Lamoureux, directeur des programmes, à 452-9844. Le centre est situé à l'angle des rues Corydon et Rockwood.

Mariage

PROTEAU—COMEAUX

Le 11 juin en la chapelle de l'Université de Lafayette, en Louisiane, Mlle Sandra Comeaux, de Lafayette, Louisiane, épousait M. Paul Proteau, de St-Boniface. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'aumônier de l'université. La réception eut lieu chez M. et Mme Comeaux, parents de la mariée.

Les époux résideront à Baltimore, Maryland, où Paul suivra des cours à l'Université de Baltimore en vue de son doctorat en microbiologie. Bonne chance Paul et Sandra!

M. et Mme A.-R. Proteau, du boulevard Dollard, à St-Boniface, ont tenu à assister au mariage de leur fils, Paul. Leur fille, Denise, et beau-frère Gilbert, ainsi que Mlle Antoinette Proteau les acompagnaient.

Décès

MME D. M. DE GRAEVE

Le samedi 6 août, à l'hôpital général de Winnipeg, est décédée Mme Demetrie Mary De Graeve, de 627, chemin Kent. La défunte était âgée de 67 ans.

Les prières furent récitées à 7 h. le mercredi soir 10 août à l'église du Sacré-Coeur des Belges et furent suivies à 7 h. 30 par le service funèbre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Mme De Graeve laisse dans le deuil un fils, Alphonse, de Saskatoon, Sask.

• • •

Décès de Mme E. Laliberté

Le 25 juillet, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée Mme Ernest Laliberté (née Laurenza Gingras), âgée de 83 ans et 7 mois.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, une fille, Mme Charles Bruyère (Simone); deux petits-enfants, Stella et Charles Bruyère; trois soeurs, Mme F. Savoie, de Bellegarde, Sask., Mmes Albert Leduc et Wilfrid Lamoureux, de Montréal, et un frère, Joseph Gingras, de St-Eustache, Québec.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins où les prières furent récitées le mercredi 27 juillet, à 7 h. p.m.

Le service fut chanté par M. l'abbé Lafond, curé de St-Eugène, et l'inhumation se fit au cimetière de St-Vital. Les porteurs furent MM. A. Bérard, Alfred Jobin, Georges Gauthier, Fred Fleming, Murdock McLeon et Rudy Turka.

Remerciements

Les familles Laliberté et Bruyère et Mme F. Savoie désirent remercier tous ceux qui ont envoyé des fleurs, des offrandes de messes ou autres témoignages de sympathies.

DRAYTON, N.D.

M. le Dr et Mme Wilfrid-A. Pinsonneault (Carmelle Gauthier) et leurs enfants, Richard, 4 ans, et Nicole, 1 an et demi, déménageront vers le 15 septembre à Roseau, Minn, E.-U., où le docteur deviendra l'associé de M. le Dr Delmore.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

19-369-19C.



Sur la plage à Waikiki... Au centre de cette photo on voit Mme Antoinette Nuytten, âgée de 83 ans, entourée de ses deux petits-enfants Christine Turner et Robert Nuytten. Mme Nuytten offrit récemment à tous les 14 membres de sa famille, un voyage de deux semaines à Hawaii. Le groupe s'y rendit par réacté de la compagnie Canadian Pacific Airlines le 10 juillet dernier, demeura à l'hôtel Comstock à Waikiki jusqu'à son retour au Canada le 24 juillet.

Mme Nuytten habite à 1033, rue Nuytten, St-Boniface. Christine est la fille de M. et Mme Charles Turner, de 1004, ch. Plessis et a terminé sa 7e année à l'école Central de Transcona. Robert est le fils de M. et Mme Albert Nuytten, de 1055, chemin Dugald. Il vient d'être diplômé de l'Institut Collégial Provencher et s'inscrira à l'automne à l'Université de Manitoba.

"C'est charmant", a répondu Mme Nuytten lorsqu'on lui demanda ses impressions de son voyage. Les fleurs magnifiques et les vents alizés si doux la charmèrent. Tout le groupe fut enchanté de la promenade autour de l'île et de sa visite au Centre de la Culture polynésienne.

(Photo Canadian Pacific Airlines)

L'abbé Dion: M. Dalbé est un "irresponsable"

Dans la livraison juillet-août de "Perspectives Sociales", l'abbé Gérard Dion, de l'université Laval, dénonce "l'irresponsabilité" du président de la Fédération nationale des services (CSN) dont les quelque 32,000 membres poursuivent présentement encore leur grève malgré les injonctions décrétées par le gouvernement Johnson.

L'auteur estime même que le "triste sire" Hal Banks de l'Union internationale des gens de mer prenait au moins la précaution d'enjoindre publiquement à ses hommes à respecter les injonctions, quitte à les encourager secrètement à en faire fi.

Voici des extraits de l'article de l'abbé Dion:

"Commentant le vote massivement favorable à la grève que les employés d'hôpitaux affiliés à la CSN venaient d'exprimer, M. Paul-Emile Dalpé, président de la Fédération nationale des services (CSN) déclarait à la presse: "Si le gouvernement nous oppose une injonction, il est à présumer que nous passerons outre... si nous passons outre à l'injonction, il ne restera plus au gouvernement qu'à mettre tous nos gens en prison, ce qui équivaudrait encore à la grève."

Dans l'histoire des relations du travail, il est arrivé assez souvent que les employeurs aient abusé de l'injonction pour empêcher les travailleurs et les syndicats d'obtenir leurs droits. Il est aussi souvent arrivé que les travailleurs et les dirigeants syndicaux ont défié les injonctions. Dans la pratique, cependant, on y mettait des formes. Le triste sire qui a si grandement nui à la réputation des syndicats dans notre pays, Hal Banks, de l'Union internationale des marins, prenait au moins la précaution de donner publiquement à ses gens l'ordre de se conformer aux injonctions, alors qu'en secret il les encourageait à violer la loi. C'est d'ailleurs à la suite d'une condamnation pour ce crime qu'il a forfait à son cautionnement et s'est enfui aux Etats-Unis en débarrassant le monde syndical canadien d'un être indésirable. Il faut dire cependant que les injonctions habituellement violées par les dirigeants ouvriers sont d'autre ordre que celle qui pourrait être émise dans le cas des services hospitaliers. C'est pourquoi, lorsqu'on entend une déclaration comme celle du président de la Fédération des services (CSN), le moins qu'on puisse penser, c'est qu'on a affaire à un homme irresponsable.

D'ailleurs, le même personnage, quinze jours auparavant, lors du congrès annuel de sa fédération, faisait une déclaration fracassante dans laquelle il confondait nationalisation, étatisation et régie en demandant au gouvernement de prendre le contrôle de tous les hôpitaux de la province. Il ne se rendait pas compte que dans la logique même de son argumentation, et pour les mêmes raisons, le gouvernement devrait prendre le contrôle de sa propre fédération. Tout cela est grave. Quand quelqu'un dirige une trentaine de mille travailleurs, le public est en droit de s'attendre de sa part à un peu de sens des responsabilités et encore davantage s'il en exige des autres. Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une évolution du régime des hôpitaux dans le Québec. Il s'agit de trouver la formule qui, en tenant compte de ce qui existe — car on ne part pas de zéro — sera la plus appropriée pour le bien du public. Les corps intermédiaires dans le domaine de l'hospitalisation sont tout désignés pour aider le gouvernement à la découvrir. Devant les ambiguïtés et les confusions du président de la Fédération des services, à moins qu'on ne devienne plus sérieux, je reste songeur sur l'apport utile que son groupement pourra fournir dans un problème aussi complexe. De plus, quel que soit le régime, il y aura toujours des conflits d'intérêts entre la direction et le personnel d'exécution. Les syndicats demeureront aussi toujours nécessaires pour exprimer les revendications des travailleurs et défendre leurs droits. L'irresponsabilité des dirigeants ne change rien à la nature et au rôle de l'institution. Mais il est urgent que là, comme ailleurs, la responsabilité accompagne le pouvoir."

— No 487 —

HORIZONTALEMENT

1—Qui met une enchère.
2—Dénouement d'une pièce de théâtre. — Note.
3—En ce lieu-ci. — Choisira de nouveau.
4—Bruit d'une sonnette. — Général turc.
5—Agent de Louis XV. — Sans suite. — Durcir par le froid.
6—Produite au-dehors.
7—Mienne. — Gouvernement. — Demi.
8—Convièrent.
9—Dans quoi. — Donnera la tonture à.
10—En lui. — Très petites quantités. — Nier avec cri.
11—Saison. — Alcaloïde de la fève de Calabar.
12—Apprécier. — Suite ininterrompue.

VERTICALEMENT

1—Qui appartiennent à l'épiderme.
2—Préfixe grecque signifiant mort. — Se laisse surprendre par la nuit.
3—Parlent très fort. — Dans.
4—Représente le rire. — Maréchal yougoslave.
5—Pris de passion. — Rivière de France.
6—Ensemencer de nouveau.
7—Verbe latin. — Finies.
8—Farineuses.
9—Filet de pêche. — Notre roi. — Note.
10—Liste. — Avoir à la main.
11—Oxyde d'uranium. — Reine hindoue.
12—De la gamme. — Famille de dicotylédones, ayant pour type l'ortie (sing).

SOLUTION DU PROBLEME No 486

■ **Horizontalement:** 1. Redressement; 2. Aléa — Rêver; 3. Sanctionnera; 4. Ilot — Es — Il; 5. Tores — Us; 6. Rarissime — Né; 7. Taire — Eole; 8. Fs — Est — Nti; 9. Mai — Fut — Otes; 10. Esérine — Se; 11. Néron — Bénir; 12. Tragicomédie.

■ **Verticalement:** 1. Rassortiment; 2. Ela — Aa — Aser; 3. Dénitrifiera; 4. Racloirs — Rog; 5. Torse — Fini; 6. Suites — Eun; 7. Sieste; 8. Erne — Mot — Bm; 9. Mensuel — Osée; 10. Eve — Entend; 11. Néri — Té — Il; 12. Trainemisère.

M. Roblin veut que les provinces aient accès au rapport sur la fiscalité

WINNIPEG — Le Manitoba a invité le gouvernement fédéral à soumettre aux provinces toute la documentation qu'il a reçue de la commission Carter sur la fiscalité.

"La conférence fiscale fédérale-provinciale qui aura lieu à l'automne n'aura qu'une valeur limitée à moins que les gouvernements provinciaux ne soient autorisés à étudier les recommandations de la Commission", a déclaré le Premier ministre Duff Roblin.

Au cours d'une conférence de presse, le chef du gouvernement manitobain a rendu publique la teneur d'une lettre qu'il a fait parvenir au Premier ministre Pearson pour lui faire part de son étonnement que le gouvernement fédéral, selon certaines rumeurs, aurait été saisi des recommandations et que celles-ci étaient étudiées dans le plus grand secret.

Les provinces devraient, à l'instar du fédéral, avoir l'occasion d'étudier les opinions de la commission, a dit M. Roblin en ajoutant: "Je suggère donc que le matériel actuellement entre les mains des autorités fédérales soit immédiatement distribué aux provinces et, si nécessaire, dans les mêmes conditions et obligations".

M. Roblin a dit aux journalistes qu'il s'opposerait à toute tentative de prolonger le présent accord fiscal fédéral-provincial qui prendra fin le 31 mars 1967. "Cela équivaudrait à dénoncer les finances provinciales", a dit le Premier ministre manitobain.

Une cause gagnée grâce à l'avion

OTTAWA — La Sûreté de l'Ontario a créé un précédent dans la région d'Ottawa en gagnant une première cause devant les tribunaux contre un automobiliste dont la vitesse excessive avait été remarquée et calculée par un avion de patrouille.

Il y a dix ans, l'Egypte annexait le canal de Suez

LE CAIRE (Reuter) — Le canal de Suez, dont la nationalisation par le président Nasser avait amené à ce moment l'attaque de l'Egypte par Israel, la France et la Grande-Bretagne, est maintenant la principale source de prospérité de l'Egypte.

Cette nationalisation est intervenue, il y a 10 ans. Au cours de ces dix années, le canal, tout au long de ses 108 milles, a été dragué et élargi. On projette de l'élargir encore pour permettre la circulation simultanée dans les deux sens, de le creuser plus pour recevoir les navires d'un tirant d'eau de 40 pieds.

Les prévisions de ceux qui croyaient les Egyptiens incapables d'administrer le canal ont été démenties par les faits: le trafic est passé de 14,000 navires en 1955 à 19,150 en 1965.

Lorsque les Egyptiens ont pris le canal en main, sur 205 pilotes il y avait 61 Français, 54 Anglais et 40 Egyptiens. Aujourd'hui il y a 230 pilotes égyptiens et quelques étrangers. En tout, sur les 11,400 employés, seulement 300 ne sont pas des Egyptiens.



Yoland Guérard, baryton bien connu au Canada et à l'étranger, jouera le rôle d'Emile Debecque dans la pièce South Pacific que Rainbow Stage présentera du 12 au 28 août prochains. MM. Vic Pinchin, au centre, et Bill Walker, à droite, causent avec M. Guérard, lors de son arrivée à l'aérogare de Winnipeg.

Les fêtes du jubilé d'or de l'Association d'Education auront lieu les 11, 12 et 13 novembre, 1966

Des comités régionaux sont formés

La région de la Montagne et celle de la Rivière Seine ont formé, durant le mois de juillet, des comités régionaux en vue de préparer les fêtes du cinquantenaire de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba. L'exécutif de l'AECFM rencontrera, au cours du mois courant, les représentants de la Rivière Rouge, du Cheval Blanc ainsi que ceux des paroisses du Grand Winnipeg en vue de mettre sur pied des comités régionaux semblables. Ces comités dits régionaux se composent d'un représentant de chacune des paroisses Franco-manitobaines du secteur. Ils font partie d'un plan d'ensemble visant à décentraliser les activités de l'Association d'Education. Les membres de l'Exécutif estiment que l'Association a perdu contact, au cours des années, avec les canadiens-français à l'extérieur du Grand Winnipeg. M. Raynald Labossière, de St-Léon, a été chargé d'effectuer cette décentralisation ainsi que de préparer des célébrations appropriées en marge du jubilé d'or.

Plans dans la Montagne

La première réunion du comité régional de la Montagne eut lieu le 21 juillet à St-Léon. La grande majorité des paroisses de la montagne comptaient un ou plusieurs représentants. Les membres du comité décidèrent d'organiser une boite-à-chansons à Somerset; de préparer un banquet à Notre-Dame-de-Lourdes et d'organiser une messe pontificale à St-Claude. Mme le docteur Delaquis, de Notre-Dame, s'est vue confié la responsabilité du banquet tandis que M. l'abbé Jean-Marie Gagné s'occupera de la messe pontificale dans la nouvelle église de St-Claude. On espère attirer au moins 500 personnes à chacune de ces manifestations. Les membres présents ont accueilli avec joie la formation d'un comité régional qui pourra servir de point de contact avec l'Association. Plusieurs projets, outre ceux du jubilé d'or, furent discutés.

Projets dans la région de la Seine

La première réunion du comité régional de la Seine se tenait le 27 juillet. Encore, les deux tiers des paroisses de la région avaient envoyé leurs délégués. Il fut décidé d'avoir le banquet à Ste-Anne, la boite-à-chansons à Lorette et la messe pontificale à La Broquerie. Mme Jos. Balcaen, de La Broquerie, s'occupera des préparatifs pour la messe pontificale, et M. Joseph Desrosiers de ceux pour le banquet. A une réunion subséquente, les membres du comité discuteront, en plus de détails, l'organisation des fêtes. Comme dans la Montagne, les membres du comité ont réservé un bon accueil au désir de l'Exécutif d'organiser des activités françaises dans toutes les régions de la province.

L'importance des fêtes

L'Association d'Education attribue une très grande importance aux fêtes de cet automne. De distingués conférenciers du monde judiciaire, ecclésiastique, politique, ainsi que du monde des affaires et des communications ont été invités à se joindre aux Franco-manitobains les 11, 12 et 13 novembre. Les dirigeants de l'Association ne tiennent pas tellement à fêter, la société dont ils ont la charge mais plutôt de commémorer la présence française au Manitoba. Ils espèrent démontrer que cette présence est dynamique en organisant dans les 6 régions franco-manitobaines des fêtes qui se dérouleront simultanément.

Communiqué de l'AECFM.

Accroisemment de la population noire

WASHINGTON — La proportion de la population noire par rapport à la population blanche des Etats-Unis passera de 11.9 pour cent, à l'heure actuelle, à 13 ou 14 pour cent en 1985, a prédit le service du recensement du gouvernement américain.

Cette augmentation est généralement due au taux de natalité supérieur des Noirs par rapport aux Blancs.

Les Etats-Unis comptaient 23,100,000 Noirs en 1965.

3e centenaire de l'Académie des sciences

PARIS — Le Président de la République, accompagné du premier ministre et de plusieurs ministres, a assisté à la séance solennelle au cours de laquelle a été commémoré le tricentenaire de l'Académie des sciences.

Accueilli sous la coupole par M. Roy, président de l'Académie, le général de Gaulle a pris place au centre de l'amphithéâtre, dont les travées étaient occupées par les membres des cinq Académies et par les représentants des Académies étrangères.

MM. Chain, biochimiste anglais, prix Nobel de médecine, et Woclaw Sierpinski, mathématicien polonais, rendirent hommage aux travaux de l'Académie et soulignèrent l'importance des découvertes des chercheurs français.

Après avoir fait l'historique de l'Académie des sciences et fait l'éloge de la technologie actuelle et des conquêtes spatiales, M. Roy a souligné "la primordiale nécessité d'élaguer strictement les programmes d'enseignement au profit de tout ce qui est fondamental et harmonieusement accordé au développement progressif de l'attention, de la réflexion et de l'imagination".

Le général de Gaulle a répondu par un bref éloge de l'Académie: "Aujourd'hui même, comment évaluer la somme insigne des valeurs représentées par les maîtres qui composent cette compagnie, solennellement réunie sous la coupole de l'Institut?

Comment mesurer le rayonnement qu'elle exerce dans l'univers et qui me vaut l'honneur de saluer en même temps qu'elle les sommités illustres venues de tant de pays et les membres éminents de quatre autres Académies qui se trouvent ici présents pour prendre part à la cérémonie?

Comment décrire enfin ce que les Français, et avec eux d'innombrables humains, attendent de cette source incomparable de savoir, à l'époque où précisément les sciences dominent leur vie et commandent leur destin?

C'est pourquoi les souhaits que la France forme pour l'Académie des sciences au tricentenaire de sa fondation sont ceux de la reconnaissance, de la confiance et de l'espoir".

Le Président de la République a reçu officiellement les congressistes à Versailles au Palais du Trianon pour clore les cérémonies de la commémoration.

Si l'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu et elle lui sera donnée. Mais qu'il la demande avec foi, sans hésitation, car celui qui hésite ressemble au flot de la mer que le vent soulève et agite.

(Jac. 1, 5-6)

L'élite anglophone n'est pas attirée par l'américanisation

QUEBEC — Selon le président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, Me Adélard Savoie, l'élite anglophone du pays n'est pas intéressée à pencher du côté de l'américanisation.

"Je crois qu'un grand nombre de Canadiens anglais reconnaissent que sans la culture française, le Canada serait condamné à l'américanisation, à longue ou brève échéance", a déclaré Me Savoie alors qu'il prenait la parole au cours d'une conférence de presse.

Cette conférence de presse avait été organisée en vue du 19e congrès de l'ACELF qui se tiendra cette année du 15 au 20 août à Regina.

Me Savoie a par ailleurs déploré que la masse des Canadiens, tant francophones qu'anglophones, était trop souvent indifférente aux problèmes que pose la dualité au pays.

"Quoique l'élite veuille conserver son identité propre, la masse est moins consciente de l'américanisation", de souligner le président de l'ACELF.

Culture française

Sous le thème de "Culture française, sauvegarde de l'identité canadienne", ce 19e congrès, croit Me Savoie, sera particulièrement important à la veille du centenaire de la Confédération.

"Ce congrès doit être essentiel à la réalité du Canada d'aujourd'hui car sans la culture française il ne peut y avoir de Canada", a prétendu Me Adélard Savoie.

Il a par ailleurs admis qu'il y avait eu progrès dans les relations entre Canadiens anglais et français, en précisant toutefois qu'il y avait encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire reconnaître le fait français partout au Canada.

"On accepte beaucoup mieux ce fait aux Maritimes où vit un fort pourcentage d'Acadiens", a-t-il fait remarquer.

Me Savoie, qui est lui-même Acadien, a révélé qu'il y a à peine dix ans, la construction d'une université française au Nouveau-Brunswick semblait irréalisable mais qu'aujourd'hui cette université, celle de Moncton, faisait la fierté des Acadiens.

Il a en outre noté que la construction d'une école normale française sera entreprise dès l'automne sur le campus de l'université de Moncton.

Le président de l'ACELF s'est aussi dit heureux que le gouvernement Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, ait institué récemment un comité chargé de mettre sur pied un programme d'enseignement du français pour le ministère de l'éducation de cette province.

Il a également loué l'effort fait par ce premier ministre en vue de permettre aux Acadiens de cette province de parfaire leur éducation dans leur langue.

"Ces congrès de l'ACELF en dehors du Québec contribuent grandement à améliorer le sort des minorités", a conclu Me Savoie.

Par ailleurs, Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval de Québec et président du comité des séances d'études des congrès de l'ACELF, s'est dit d'avis que l'Association évoluait avec une plus grande netteté à l'approche du centenaire de la confédération.

Service au pays

"On veut amener nos compatriotes de langue anglaise à réfléchir au fait que la culture française rend service à tout le pays", a dit Mgr Vachon.

Selon lui, la présence française en Amérique du Nord aide à la survivance du Canada.

En terminant, les deux porte-parole de l'ACELF ont précisé que c'est sur l'invitation du gouvernement de la Saskatchewan et celle de divers organismes que l'Association canadienne des éducateurs de langue française tenait cette année son congrès à Regina. Le congrès de 1965 avait lieu à Halifax.

L'ACELF, qui a été fondée en 1947, est un organisme groupant des éducateurs d'expression française de tous les secteurs. Organisme représentatif reconnu, l'ACELF expose les vues des éducateurs catholiques de langue française aux commissions provinciales et fédérales, ainsi qu'aux associations internationales d'éducation.

Résultat des examens de musique pour 1966

Le Département musical annonce le résultat des examens de musique pour l'année scolaire 1965-1966. Les noms des étudiantes sont inscrits par ordre de mérite.

Au "Royal Conservatory of Toronto"

— PIANO —

Diplômé "Associa" A.R.C.T.

Performer, Distinction: Charlotte Andréa Hébert.

Teacher, Distinction: Michelle Valmont.

Grade VIII, Distinction: Bernice Allard.

Grade VII, Distinction: Paulette Jubinville.

Grade V, Grande distinction: Eric Lussier; Distinction: Suzanne Bohémier.

Grade IV, Grande distinction: Michelle Mousseau et Patricia Stefanik.

Grade III, Grande distinction: Marc Lavoie et Simone Chaput; Distinction, Suzanne Champagne.

Grade II, Grande distinction: Deborah MacDonnell.

— THEORIE —

Pédagogie musicale, Distinction: Michelle Valmont.

Grade III et IV, Harmonie, Distinction: Sheila M. Perry.

Grade IV, Histoire, Grande distinction: Jeannine Vermette.

Théorie, Grade II, Grande distinction: Jeannine Vermette et Paulette Jubinville.

A l'Université du Manitoba

— PIANO —

Diplôme "Associé" A.M.M. I Performer, Grande distinction: Léa Pelletier; Distinction: Denise Gay.

Grade VIII, Grande distinction: Joanne Dubé; Distinction: Yvonne Bohémier, Katherine Dankeiwich, Huguette Mulaire.

Grade VII, Distinction: Jacqueline Mulaire.

Grade VI, Grande distinction: Jane Frostiak, Rhéa Vermette, Nicole Caron, Claudette Toupin; Distinction: Lorraine Normandeau.

Grade V, Grande distinction: Sharon Ferris et Normand Dugas; Distinction: Anita Louise Little, Maureen Ferris et Jane Garlicki.

Grade IV, Distinction: Deborah Nuytten.

— THEORIE —

Grade VII, Harmonie, Succès: Yvette Verrier.

Grade VI, Analyse musicale, Grande distinction: Léa Pelletier.

Grade VI, Harmonie, Grande distinction: Denise Gay.

Grade V, Harmonie, Grande distinction: Yvonne Bohémier; Distinction: Huguette Mulaire, Estelle Rochon, Joanne Dubé; Succès: Katherine Dankiewich et Claudette Toupin.

Grade IV, Théorie, Grande distinction: Nicole Caron, Suzanne Bockstael, Sheila Bockstael, Thomas Besenczy.

Grade III, Théorie, Grande distinction: Lorraine Normandeau, Rhéa Vermette, Sharon Ferris, Anita Louise Little, Jacqueline Mulaire, Pauline Lacroix, Normand Dugas; Succès: Maureen Ferris.

Grade II, Théorie, Grande distinction: Deborah Nuytten, M.-France Giasson, Gisèle Morier, Patricia Dheere, Jane Garlicki, Michelle Mousseau, Eric Lussier, Diane Puznicki, Simone Chaput, Suzanne Bohémier, Gisèle Blanchette, Julie Prenovault, Gérald Rocan, Marc Lavoie.

Grade I, Théorie, Grande distinction: Norma Pierson, Gisèle Verrier, Eugène Kenny, Patricia, Désulets, Jane Garlicki, Leona Pilek, Gérald Lachance, Suzanne Champagne, Monique Calvez, Lynne Connelly, Patricia Stefanik.



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 12 août

8 h. 30 — **Comme s'il en pleuvait:** Fr.-Esp. 1962. Comédie policière de J.-L. Monter avec Eddie Constantine et Silvia Solar. — Un écrivain désargenté est engagé par un escroc. — Suspense laborieux. Du réchauffé. — Brutalités. Libertés d'allure. Adultes.

11 h. — **Zaza:** Fr. 1956. Comédie de R. Gaveau avec Lilo et Maurice Teynac. — Une chanteuse de Music-hall qui est la maîtresse d'un pianiste s'éprend d'un industriel. Thème quelconque. Réalisation soignée. — Etalage de moeurs immorales. Déconseillé.

Samedi 13 août

8 h. 30 — **L'embuscade:** E.-U. 1949. Western de S. Wood avec Robert Taylor et John Hodiak. Aidée d'un bataillon américain, une jeune fille recherche sa soeur enlevée par les Apaches. — Rythme rapide. Paysages magnifiques. Bons interprètes. — Violences. Situation conjugale délicate. Adultes.

11 h. — **L'imprévu:** Fr.-It. 1961. Drame policier d'A. Lattuada avec Thomas Milian et Anouk Aimée. — Bien mené. Rythme soutenu. Interprétation de qualité. — Personnages amoraux. Scènes suggestives. Adultes, des réserves.

Lundi 15 août

11 h. — **Rozina:** Tché. 1946. Mélodrame d'O. Vavra avec Maria Glazrova et Ladislas Stepanek. — Une enfant naturelle est victime de préjugés qui lui interdisent tout mariage respectable. — Mélodramatique. Longueurs. Jeu appuyé. — Adultère. Haine et vengeance. Adultes, des réserves.

Mardi 16 août

11 h. — **Viridiana:** Esp. 1961. Drame de L. Bunuel avec Francisco Rabal et Silvia Pinal. — Une jeune fille transforme le domaine de son oncle décédé en asile pour mendiants. — Images d'une grande valeur poétique. Excellents interprètes. — Oeuvre blasphématoire. Négation des valeurs chrétiennes. Inacceptable.

Mercredi 17 août

8 h. — **La mort de Belle:** Fr. 1961. Drame psychologique d'E. Molinaro avec Jean Desailly et Monique Mélinand. — Soupçonné à tort de meurtre, un homme finit par commettre un crime. — Mise en scène habile. Notations psychologiques précises. Desailly excellent. — Eléments scabreux. Pessimisme. Adultes, des réserves.

Nécessité de l'éducation physique dans les écoles

VANCOUVER — De plus en plus, l'état de santé des Canadiens se détériore et ce à cause de la vie facile du style "American way of life." Telle est l'opinion émise par un Américain lors d'une interview à Vancouver.

M. Robert Delmonteque est le responsable du programme d'entraînement physique des astronautes américains. Il dit que les études qu'il a faites à travers le monde ont démontré que les Américains sont de beaucoup les gens les moins en forme. Il croit que les Canadiens ont déjà été plus acitfs physiquement mais qu'ils le sont de moins en moins.

Selon M. Delmonteque, il faudrait un programme d'éducation physique dans toutes les écoles du Canada pour remédier à cette situation. "Un tel programme, en vigueur dans les écoles élémentaires et secondaires aux Etats-Unis, a remporté tellement de succès que nous l'appliquerons maintenant dans les collèges."

La voix du Canada devient bilingue

TORONTO — M. Deane Russell, président de la Voix du Canada, "Voice of Canada League", organisme unilingue qui s'était fixé comme premier objectif de contribuer à la disparition de la langue française au Canada, a rallié l'Association d'action civique, organisme bilingue.

Cette dernière association, connue sous le nom de Citizens Civic Action Association, a été fondée récemment par le député libéral de York-East, M. Stephen Otto, en vue de donner aux minorités dont la langue n'est pas reconnue officiellement par la constitution canadienne, l'occasion de faire entendre leur voix dans l'administration des affaires publiques et d'appuyer les candidats qui s'emploient à promouvoir l'unité.

M. Russell s'est dit prêt à modifier sa position, parce que, a-t-il dit, se montrer antifrançais aujourd'hui c'est comme "attaquer la mère-patrie".

Il s'est d'autre part déclaré confiant de pouvoir persuader 500 des 700 membres de la Voix du Canada de joindre les rangs de la CCAA, ajoutant que les autres étaient "trop bigôts et trop prévenus".

La loi du célibat ecclésiastique ne changera pas

CITE DU VATICAN — Il est inutile et dangereux de s'attendre à un changement de la loi du célibat ecclésiastique à plus ou moins brève échéance, affirme l'organe jésuite "Civilta cattolica".

La revue indique que les raisons qui poussent l'Eglise de rite latin à ne pas mettre cette loi en question sont "graves et très fortes", même s'il est possible, dit-elle, que dans certains cas on use à l'avenir un peu plus largement de la dispense du laïcat, réduisant des prêtres à l'état laïque.

"L'Eglise, poursuit "Civilta cattolica", n'ignore pas les graves problèmes que pose le célibat sacerdotal, mais elle pense que leur solution ne doit pas être recherchée dans une atténuation ou une suppression de la loi du célibat, mais dans une plus vive prise de conscience, de la part des prêtres, de l'étroite "convenance" du célibat avec le sacerdoce et des raisons qui ont amené l'Eglise latine à imposer le célibat à ses ministres. L'Eglise a confiance dans le Saint-Esprit qui ne manquera pas de donner à ses prêtres le don de la continence. Elle a confiance aussi dans ses prêtres, dans leur foi et dans leur charité, dans leur générosité et leur courage."

Au poste CBWFT

LE JEUDI 11 AOUT

4.30—Bobino
5.00—Roquet, belles oreilles
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Zéro, un, Londres
8.30—Au fond des coeurs
9.30—Les Cailloux
10.00—Concerts populaires
11.00—L'Abonné de la ligne U
11.30—Le Filet d'acier

LE VENDREDI 12 AOUT

4.30—Bobino
5.00—CF-RCK
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Prenez le volant
8.30—Cinéma international: "Comme s'il en pleuvait".
10.15—Souvenez-vous
10.45—Félix
11.00—Cinéma: "Zaza".

LE SAMEDI 13 AOUT

4.00—Grand Prix
4.30—Monsieur Pia-Pia
5.00—Ulysse et Oscar
5.30—Théâtre de Coucou
6.00—Charlie Chaplin
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Langue vivante
8.00—Zéro, un, Londres
8.30—Billet de faveur: "Embuscade".
10.00—Les grands noms du Music-hall
11.00—Cinéma: "L'Imprévu".

LE DIMANCHE 14 AOUT

4.00—Farfadou et Farfadette
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—Récital
6.00—Visage des Prairies
6.30—Le Grenier aux souvenirs
7.00—Walt Disney présente
8.00—Les As des quilles
8.30—Chasse et pêche
9.00—Festival du théâtre d'amateurs
10.00—Wilfrid Pelletier rencontre
10.30—La Grande Guerre — 1916
11.00—D'hier à demain

LE LUNDI 15 AOUT

4.30—Bobino
5.00—Le Courrier du Roy
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Jeunesse oblige
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Belle et Sébastien
8.30—Face à la musique
9.00—Sincèrement, Fernand Gignac
9.30—Les Barons de la pègre
10.30—Passant par l'été
11.00—Cinéma: "Rosina la bâtarde".

LE MARDI 16 AOUT

4.30—Bobino
5.00—Le Chevalier Bayard
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Mon pays, mes chansons
8.30—Les Saintes Chéries
9.00—Route 66
10.00—Caméra 66
10.30—Du côté de Québec
11.00—Ciné-Club: "Viridiana".

LE MERCREDI 17 AOUT

4.30—Bobino
5.00—Thierry la Fronde
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Cinéma du mercredi: "La Mort de Belle".
9.45—L'Extravagante Lucie
10.15—La Quatrième Dimension
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Les Incorruptibles

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2341, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Un grand nom: Barbara

On attendait depuis quinze ans que Barbara s'impose dans le monde de la chanson. Depuis quinze ans elle chantait dans des cabarets, pour des salaires de famine. Elle chantait des chansons beaucoup trop belles, beaucoup trop profondes pour les gens qui fréquentaient ces endroits.

Et puis, un jour, la bombe a explosé, après des années d'efforts. A Bobino, le grand temple de la chanson à Paris, entourée de ceux qui avaient toujours cru en elle (Georges Brassens, Juliette Greco), voilà que Barbara émerge et renouvelle du même coup toute la chanson poétique française qui commençait à vieillir.

L'originalité, c'est le point le plus frappant que Barbara nous offre. Nulle sait par contre si cette originalité appartient à Barbara-compositeur ou à Barbara-interprète.

Si vous voulez, vous aussi, découvrir cette admirable interprète de la chanson poétique française, il ne vous reste plus qu'à ouvrir votre poste de télévision le samedi 13 août prochain et de suivre, dès 10 heures du soir, le spectacle que Barbara donnera à l'affiche des "Grands Noms du Music-Hall", à la télévision de Radio-Canada.

Un tour de pays, un tour de chansons

Il n'y a pas de meilleur moyen de connaître son pays que d'en faire le tour avec des chansonniers. Ils s'inspirent tous, ou peu s'en faut, de notre petite histoire, du terroir, de la nature qui nous entoure et des habitudes de vie que notre peuple a contractées avec les ans.

L'émission "Mon pays, mes chansons" nous fait revivre non seulement notre passé, mais aussi ce que nous sommes en tant que peuple et culture.

L'aventure française en Amérique du Nord, c'est essentiellement le fait canadien-français. Tous nos chansonniers le savent: c'est ce qui fait leur succès et leur gloire de poètes à l'extérieur de nos frontières.

L'émission "Mon pays, mes chansons" a voulu découvrir quelles étaient les sources d'inspiration de nos chansonniers.

Vous les rencontrerez tous, cet été, au hasard des rues de la ville et des chemins de campagne.

Le 16 août, ce sera "Les Quatre Saisons", avec Georges Dor et Renée Claude. A travers le Québec, ils promèneront leurs plus belles compositions, comme "Le Vent", "Saint-Germain", "La chanson au bord de l'eau" et "Printemps sans amour".

Le 23 août, nous accueillerons Pauline Julien. Pauline nous amènera dans le vieux Montréal et dans l'île Ste-Hélène. Elle chantera Raymond Lévesque et ses très belles chansons.

Le 30 août, "Mon pays, mes chansons" fera, avec le concours de tous nos chansonniers, un grand feu de joie aux alentours de Montréal. Jean-Paul Filion nous réserve une chanson très belle: "En ton pays". Et puis, Claude Gauthier, Pierre Létourneau et Liliane. Et aussi Jacques Blanchet, Danièle Oderra, Georges Dor et Pauline Julien, qui chantera le grand succès de Vigneault: "Mon Pays".

Alors, tous les amoureux du Québec et des chansons qui l'illustrent si bien sont conviés à l'émission "Mon pays, mes chansons", qui passe tous les mardis à 8 heures du soir au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Quatre nouvelles séries filmées à l'automne

La télévision de Radio-Canada mettra à l'affiche, dès l'automne, quatre nouvelles séries filmées, dont deux en noir et blanc et deux en couleurs. Ces séries filmées sont complètement nouvelles et elles ont été réalisées en coproduction avec une maison cinématographique française: Franco-London films, dont la filiale canadienne est bien connue sous le nom des Productions Paris-Montréal.

La particularité de ces téléromans sera avant tout la participation de plusieurs acteurs et actrices canadiens, et ceci dans des rôles très importants.

Un roman de cape et d'épée: Le premier de ces téléromans nous présentera un héros bien connu, le Roi Richard 1er d'Angleterre, dit Richard Coeur de Lion.

Ce monarque illustre, qui fut l'un des plus bouillants rois d'Angleterre, s'illustra surtout par sa participation à la troisième Croisade, avec le roi de France Philippe-Auguste. C'est à la suite de ses exploits qu'il devint un véritable personnage de légende.

C'est l'acteur anglais Dermot Walsh qui personnifiera cette figure passionnante de l'histoire du Moyen Age européen.

Les Corsaires: Sous ce titre, seront présentées deux séries filmées de 13 épisodes chacune.

La première, "Les Corsaires", traitera de la guerre de course sur mer, depuis ses origines dans l'Antiquité jusqu'à la dernière guerre mondiale. Les exploits des corsaires ne manquent pas dans les annales de l'histoire navale.

Les plus célèbres, par la couleur de leurs coups de main, sont certainement les légendaires Surcouf, Capitaine Morgan, et le fameux Bailli de Suffren, qui, lui, écuma, pour le compte du roi de France, la Méditerranée entière.

L'Ile au trésor: La deuxième série des "Corsaires" nous racontera par l'image la toujours merveilleuse et célèbre histoire de "L'Ile au trésor" de l'écrivain anglais Stevenson. Le rôle principal de cette série sera tenu par le comédien canadien Jacques Godin, qui incarnera le rôle du fameux capitaine Israël Hands. La distribution comprendra aussi Gabriel Gascon, Christian Delmas, Michelle Le Royer et deux actrices françaises, Geneviève Page et Nancy Holloway.

Une troisième série des "Corsaires" est en préparation. Elle verra bientôt le jour sous le titre: "Les Flibustiers". Les deuxième et troisième séries des "Corsaires" sont produites en couleurs.

Les reporters de l'aventure: Si les trois séries mentionnées ci-dessus sont destinées à un public familial, la quatrième, "Les reporters de l'aventure", s'adressera avant tout au public adulte. "Les reporters de l'aventure", un téléroman de 39 épisodes, racontera l'histoire de deux reporters, l'un photographe, l'autre journaliste, qui ont décidé de mettre un peu de sel dans leur vie et de quitter l'ennui qui les attend à leur journal parisien. Les deux personnages, jouées par Edwards Meeks et Yves Régnier, laissent Paris avec pour toute fortune 10 dollars en poche. C'est l'aventure qui fera d'eux des redresseurs de torts, des détectives, des espions. Ils seront mêlés à des histoires rocambolesques pour les yeux d'une jolie fille, leur faible à tous les deux.

Les 13 premiers épisodes les conduiront de Paris à Tokyo, en passant par l'Afghanistan, l'Inde et Hong Kong.

La deuxième série verra nos deux héros arriver en terre canadienne. L'intérêt de la série canadienne ressort du fait que le texte est dû à la plume d'Eloi de Grandmont, et que la majorité des artistes engagés seront canadiens. Quelques noms connus ressortent, tels ceux de Marie-José Longchamps, Elizabeth Lesieur, Yves Létourneau, Georges Bouvier.

Le réalisateur des "Reporters de l'aventure" est Jack Pinoteau, l'auteur du film inénarrable de Darry Cowl, "Le Triporteur". C'est un gage assuré de réussite et d'humour. Notons que Jack Pinoteau est le fils de Lucien Pinoteau, réalisateur qui, avec Julien Duvivier, avait tourné "Maria Chapdelaine", à Péribonka. L'assistant réalisateur de Jack Pinoteau, pour la série canadienne, sera Jean-Claude Lord.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Rythme de progression plus modéré de notre économie est encourageante

—La Banque de Montréal

Le rythme de progression modéré de l'économie au Canada et aux Etats-Unis au cours des derniers mois est encourageant, si on en croit la Revue des Affaires de juillet de la Banque de Montréal, qui vient de paraître.

Cette modération, dit la Banque, fait contraste avec les premiers mois de l'année, quand l'activité économique dans les deux pays allait de l'avant "à un rythme qui était évidemment insoutenable."

Mais, plus récemment en 1966, "les pressions de la demande se sont atténuées et, si les deux économies restent tendues, la marche des affaires semble avoir pris un rythme de progression un peu plus modéré et qu'on espère pouvoir soutenir."

Les exportations de biens et services, en général, ont été "un aspect particulièrement brillant de la situation économique au Canada, cette année", fait observer la revue. "Les perspectives d'exportation du Canada pour le reste de l'année sont généralement favorables," mais "la situation pourrait se modifier, si les pressions inflationnistes à l'intérieur ne sont pas contenues."

La banque fait remarquer que si la hausse des prix de gros ne s'est pas poursuivie à un rythme aussi élevé durant les trois ou quatre derniers mois, les prix à la consommation montent toujours vivement et il n'y a pas eu de diminution sensible des forces inflationnistes dans l'une ou l'autre des deux économies.

En dépit d'un grand resserrement de l'offre de main-d'oeuvre, "les augmentations de la production dans les deux pays ont été impressionnantes", un des facteurs importants ayant été les additions considérables de forces productives que l'on a réalisées durant les deux dernières années. Mais les investissements en maisons d'habitation ont été au ralenti dans les deux pays à cause des restrictions de crédit.

"Au Canada, on freine l'accroissement de la circulation monétaire depuis l'été dernier, tandis qu'aux Etats-Unis... d'autres indices de la situation monétaire, notamment les rapports des prêts aux dépôts et le niveau des réserves empruntées, indiquent un resserrement très considérable des marchés financiers. Dans les deux pays, les taux d'intérêt ont monté vivement l'année dernière et aux Etats-Unis, ils sont présentement au plus haut niveau enregistré depuis la fin des années 1920.

"Le recours à la politique fiscale comme facteur de restriction a différé considérablement entre les deux pays," explique la Banque de Montréal. Elle note que les comptes du gouvernement fédéral au Canada marquent un excédent de recettes sur les dépenses, depuis le commencement de 1964 et que le budget présenté au Parlement en mars dernier visait à "modérer l'accélération plutôt qu'à freiner à bloc", par une augmentation des impôts sur le revenu des particuliers pour tous, sauf ceux qui ont des revenus plus bas, et par des mesures de restriction des investissements.

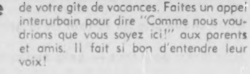
"Aux Etats-Unis, l'opinion pour ou contre l'augmentation des impôts sur le revenu comme moyen de restreindre la demande et d'enrayer l'inflation a subi des revirements au cours des derniers mois. Dans l'état de chose actuel ... le gouvernement fédéral aux Etats-Unis apporte encore un certain stimulant fiscal à l'économie, en plaçant le fardeau de l'action anti-inflationniste sur la politique monétaire.

Festival du film documentaire à Venise Claude Jutra 1er prix

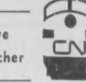
VENISE — Claude Jutra, cinéaste de Montréal, a mérité le premier prix dans la catégorie des films éducatifs et culturels, pour son film "Comment savoir", au festival du film documentaire de Venise, a-t-on annoncé récemment.

Deux autres Canadiens sont parmi les lauréats du festival: Donald Brittain, de Montréal, réalisateur de l'ONF originaire d'Ottawa, dans la section des courts métrages, pour son film "Memorandum", et Arthur Lipsett, dans la section des truquages documentaires, "Trip Down Memory Lane".











M. G. Touzin, de St-Jean-Baptiste, décédé subitement à sa résidence

ST-JEAN-BAPTISTE — Le mercredi 27 juillet est décédé subitement à sa résidence, M. Germain Touzin.

Né le 28 septembre 1903 à St-Germain de Grantham, M. Touzin vint au Manitoba dès son jeune âge. S'étant établi sur une ferme, toute sa vie se dépensa à faire le bonheur de son épouse et de ses enfants.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Alice Clément; trois fils, Roger, Marcel et Aurèle; une fille, Mme Louis Manaigre (Rita); deux petits-enfants; deux frères, Gérard et Gustave; trois soeurs, Marie-Anne, Martine et Mme Baril (Lucia).

Les funérailles eurent lieu le vendredi à 7 h. p.m. en l'église paroissiale remplie de parents et amis venus rendre hommage au défunt. La messe de Requiem fut chantée par Mgr H. Lapointe, curé. On remarquait au choeur, MM. les abbés Morin et Gariépy. Les clercs-servants furent Georges et Roland Marion, Philippe Desautels, Marcel Dorge, Denis Marion et Raymond Touzin.

La chorale dirigée par M. l'abbé M. Touzin, fit les frais du chant. Mme Maurice Vermette était à l'orgue.

Les porteurs furent MM. Arthur, Maurice et René Vermette, Albert Gariépy, Bernard Lafond et Venance Clément. MM. Siméon Marion et Angus Jobin firent la quête.

L'inhumation se fit au cimetière local.

Un goûter fut servi à la salle paroissiale aux parents et amis par la Ligue des Femmes Catholiques de St-Jean-Baptiste.

Remerciements

La famille Touzin désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son récent deuil. Un merci spécial à Mgr Lapointe et à ceux qui sont venus de l'extérieur pour les funérailles. Merci aussi à la Ligue qui a gracieusement servi le goûter.

St-Laurent

Visite d'étudiants au Kansas

Mlle Rita Gratton était heuheureuse d'être choisie par le Conseil Canadien des Chrétiens et Juifs pour participer à l'échange d'étudiants. Elle est parti pour le Kansas le 1er juillet en autobus spécial. Rita a été reçue par une famille à Wichita, Kansas, et est revenue le 15 juillet avec sa compagne, Mlle Julie Waite. Cette dernière a passé deux semaines chez la famille F. Gratton. Ces deux étudiantes ont grandement profité de cet échange de visite; c'était une bonne expérience pour toutes les deux. Rita a bien apprécié sa visite à Wichita, tandis que Julie a été enchantée de sa visite au Manitoba.

Mlles R. Gratton et Julie Waites désirent remercier le R. P. L. Guy, S.J., du Collège de St-Boniface, qui était un des organisateurs de ce voyage.

Mariage Gaudry-Boyer

Le samedi 23 juillet à 4 h. p.m., le R. P. L. Brossard, O.M.-I., bénissait le mariage de Mlle Jeanine Boyer à M. Elmer Gaudry. La cérémonie religieuse se déroula selon le nouveau rite. Les mariés reçurent la communion sous les deux espèces. Il y eut échange d'anneaux.

Accompagnée de son frère, la mariée était élégante dans une longue robe blanche. Son voile court était retenu par une délicate fleur blanche. Son bouquet se composait d'une cascade de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Yvette Boyer, soeur de la mariée, Zita Allard, cousine du marié, et Linda Ducharme, amie de la mariée, étaient vêtues de robes identiques aqua. Leur coiffure consistait d'un petit voile court retenu par une boucle de même nuance que leur robe. Leur bouquet se composait d'oeillets blancs et bleus.

Les garçons d'honneur étaient MM. Melvin Gaudry, frère du marié, Ronald Chatrand et Alex Lafrenière, cousin du marié. M. François Gratton touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un souper fut servi à la salle de banquet de Woodlands. M. le curé récita le bénédicité et à la fin du repas il proposa le toast à la mariée. M. A. Lafrenière adressa quelques mots exprimant de bons voeux aux nouveaux mariés.

Vers les 8 heures eut lieu une soirée au cours de laquelle parents et amis vinrent offrir leurs souhaits aux jeunes époux. La présentation se fit vers la fin de la veillée, et après avoir remercié leurs invités pour les bons souhaits et la généreuse offrande, le jeune couple partit en voyage en Colombie-Britannique.

Remerciements

Les familles Boyer et Gaudry désirent remercier le R. P. Brossard, l'organiste, et tous ceux qui leur ont exprimé leurs voeux, offrandes ou cadeaux.

On remarquait à ce mariage: MM. et Mmes O. Lafrenière, Eddie McInley, Arthur Allard, Brian Gaudry, Léonard Gladu, Fred Klynn, tous de Winnipeg et Charleswood; M. et Mme Arnold Jeffery, de Vancouver, C.-B.; M. et Mme Joseph Abgrall, de Youbon, C.-B., et plusieurs autres amis.

Çà et là

M. et Mme Cyrille Lavallée recevaient la visite de M. et Mme André Russin et leurs enfants, de St-Boniface. Mme André Russin, née Eveline Daigneault, était une ancienne amie de couvent de Mme Lavallée. Ce fut une heureuse rencontre car 18 ans avaient passés depuis leur dernière rencontre.

La Rév. Sr Francine, des Chanoinesses des Cinq Plaies, est venue rendre visite à ses parents, MM. et Mmes Louis Abgrall, Yves Kerbrat, Joe Fontaine et Albert Combot.

M. et Mme Alexis Couillon recevaient la visite de leur fille, Mlle Rose Coullion, d'Edmonton, Alta. Celle-ci doit partir pour Ottawa où un emploi l'attend. M. et Mme Victor Bertrouille et leurs enfants, de Treherne, ainsi que Rose Coullion, ont aussi visité M. et Mme Joe Coullion.

Mme Oley Gulay, accompagnée de son garçonnet, de Winnipeg, passe quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Alex DeLaronde.

Mme R. Doiron et ses enfants, de St-Boniface, ont passé une semaine chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Joe Boucher, où M. Doiron est venu les rejoindre en fin de semaine.

Mme Margaret Cyr et M. et Mme Pierre Cyr, de Winnipeg, rendaient visite à leur fils et frère, M. Louis Cyr.

On visité M. et Mme J.-E. Verrier récemment: Mme Marie Whalen, de Smith Falls, Ont.; Mme Antoinette Peloquin, de New Westminster, C.-B.; M. et Mme Jack Connelly, de San Diego, Calif.; MM. Ernie Connelly et Roy Boivin, de Winnipeg; M. et Mme Henri Boivin, de St-Boniface; M. Alex Lamoureux, de Winnipeg; M. et Mme Lionel Verrier, leurs enfants, Yvette et Marcel, ainsi que Mme Grandmont, tous de St-Boniface.

M. et Mme Padou Préfontaine, de St-Pierre, visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme Roland Gaudry, récemment.

Décès de M. Omer Richard

Le 24 juillet dernier est décédé accidentellement à St-Laurent, M. Omer Richard, âgé de 27 ans. Le service funèbre eut lieu le 28 juillet à 10 h 30 a.m., en l'église de St-Laurent. L'inhumation se fit au cimetière Churchyard. A. D. MacKenzie, de Stonewall, était en charge des arrangements funèbres.

M. Richard naquit à St-Laurent et y vécut toute sa vie. Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme Madeleine Richard; quatre frères, Harry, Peter, Joe et George; six soeurs, Agnès, Jean, Anne, Theresa, Lorette et Peggy.

Ste-Geneviève

Décès

Le vendredi 29 juillet s'éteignait à l'hôpital de Ste-Anne, Mme Willie Robert, née Madeleine Barros, à l'âge de 65 ans; elle avait reçu avant sa mort les derniers sacrements.

La défunte laisse dans le deuil son époux; une fille, Mme Lucien Legal (Irène, de Ste-Geneviève, un fils, Florent, de St-Boniface, et six petits-enfants.

Elle naquit en France en 1901 et vint au Manitoba avec sa famille à l'âge de 5 ans. Après avoir demeuré à St-Boniface quelque temps, sa famille s'établit à Ste-Geneviève. Elle contracta mariage le 4 juillet 1923 puis ils s'établirent sur une ferme. Elle fut une des pionnières de la paroisse.

Le service fut chanté à 10 h., le 1er août, par M. l'abbé Jean. Un grand nombre de parents et amis remplissait l'église.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte: MM. Joseph Fiola, Jean Ledet, Adrien et Florent Gauthier, Albert Bruneau et Edouard Baron. Ses deux petits-fils, Roger et Gilbert Legal furent la quête. Un merci spécial à Sr Dolorès Lussier et à tous ceux qui lui aidèrent pour le chant.

Remerciements

Les familles Robert et Lucien Legal remercient tous ceux qui sont venus sympathiser avec eux. Un gros merci aux docteurs D. Doyle, D. Lafrenière et D. Gobeil, ainsi qu'au personnel de l'hôpital de Ste-Anne pour leurs bons soins pendant la longue maladie de Mme Robert.

Ste-Amélie

Naissance

Félicitations à M. et Mme Albert Corbel, née Theresa Labelle, à l'occasion de la naissance d'un fils, le 26 juillet à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Çà et là

Mlle Angèle L'Heureux est allée passer quelques jours à Red Lake, Ont., chez son oncle et sa tante.

Mlle Simone Grandbois est retournée à Toronto après avoir passé une semaine et demie avec ses parents.

M. et Mme Gilbert Vandenbosch, leurs fils, Dwayne, M. et Mme Adélard Verhaeghe et leurs fillettes, de Saint-Boniface, passèrent la semaine du 26 juillet avec leurs parents et assistèrent au banquet des Belges le 1er août.

Mlle Noëllie Soucy et son ami, de Winnipeg, visitaient les parents de celle-ci durant la fin de semaine du 1er août.

M. et Mme Eugène Soucy et leur famille, de Dryden, Ont., sont en vacances chez leurs parents et amis.

M. Eugène Pinette, de St-Boniface, était chez lui durant la fin de semaine du 1er août.

M. et Mme Denis Godard et leur famille, de St-Boniface, étaient chez M. et Mme J. Peeters durant la fin de semaine du 1er août.

M. et Mme M. Nedelec et leur fils, de Toutes-Aides, visitèrent M. et Mme J. Peeters le 24 juillet.

Mme Carl Yzermen et sa fille, Mary, de Vancouver, C.-B., étaient chez M. et Mme Georges Verhaeghe et autres anciens amis, le 19 juillet.

Le dimanche 31 juillet, M. et Mme Lévis Grandbois, M. et Mme Georges Vandenbosch et leur fille, Linda, se rendirent à Dunrea avec M. Hervé Grandbois pour rendre visite à M. l'abbé Charles Vachon et Mlle Berthe Langlois.

Mlle Rose Pinette travaille chez M. et Mme Maurice Delaurier à Dauphin.

Tournoi de balle

Les résultats du tournoi de balle qui eut lieu le 17 juillet, furent un vrai succès. Un grand merci aux visiteurs et aux mamans qui apportèrent des tartes pour vendre. Le président du Club Athlétique, M. L. K. Finney, dit à tous un merci bien sincère.

Prix de catéchisme

Félicitations aux gagnants des prix de catéchisme offerts par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Ils furent présentés le dimanche 10 juillet à l'école supérieure à Angèle L'Heureux et Aurise Corbel: 7e et 8e années, René Gagnon et Robert Leperre; 6e et 5e années, Daniel Gagnon et Alcide Pinette; 4e et 3e années, Jean Gagnon et Glen Stomp; 2e et 1er années, Simone Gagnon et Joan Leperre.

La présidente actuelle et la présidente sortant de charge firent les présentations

Chronique sportive

Les Blue Bombers peuvent remporter un autre championnat et peut-être . . .

par Jacques LEMOYNE

Si on analyse un peu les effectifs des clubs de football de la Ligue de l'Ouest, on est forcé d'admettre que les Blue Bombers sont encore en excellente position pour remporter un autre championnat. On est déjà loin des quelques années où les Bombers, passant par une période de reconstruction, durent se contenter de jouer un rôle secondaire dans l'Ouest. Winnipeg a le club pour gagner et une partie du crédit en revient à cet excellent instructeur qu'est Bud Grant. On a dit de Grant qu'il était le meilleur instructeur de football du pays; je ne sais si c'est vrai, mais il est certainement l'homme le plus perspicace des deux ligues ayant su, avec seulement quelques changements, se monter une équipe formidable.

Kenny Ploen est l'homme clé de l'offensive des Bombers et il n'a pas fini d'étonner les spectateurs. Dick Thornton est le meilleur demi-défensif et il est l'autre pivot de l'équipe. Ces deux joueurs ne constituent pas à eux seuls toute la force des Bombers, mais ce sont eux qui parviennent à crystaliser les effectifs du double bleu et à en faire une des plus formidables machines de tout le circuit professionnel. Et si j'avais une équipe à choisir pour donner du fil à retordre aux Bombers, c'est à celle de Regina que je songerais. Longtemps les essuie-pieds de la ligue, les Riders, menés par Ron Lancaster, vont continuer à jouer mieux que les autres équipes de la ligue. Ils m'ont paru faibles défensivement, car ils manquent de réservistes, mais encore une fois, avec un Lancaster en forme, un George Reed meilleur que jamais au centre arrière, et le spectaculaire Hugh Campbell, les Rough Riders resteront dans la course au championnat jusqu'au bout et ils pourraient même causer des surprises.

Ailleurs

On fait beaucoup de bruit au sujet des Lions de la Colombie-Britannique. Remarquez qu'ils méritent qu'on s'occupe d'eux. Cette équipe a connu des déboires peu ordinaires à ses débuts et seule la loyauté de ses partisans a sauvé le club et la ligue d'un désastre. Joe Kapp reste encore l'homme clé de l'équipe et Willie Flemming devrait lui aussi apporter la contribution d'une bonne paire de jambes doublées d'une solide paire de mains. Est-ce à cause de leur déconfiture de l'an dernier, mais toujours est-il que je n'ai pas trop confiance aux Lions en 1966. Les Eskimos et les Stampeders ne participeraient donc pas aux éliminatoires si mes prédictions se réalisent. Calgary a cependant obtenu les services d'un bon joueur en Terry Evanshen, l'ancien receveur de passes de Bernie Faloney, mais ils ont perdu trop de noms prestigieux au cours des dernières saisons pour être mûrs encore pour la première division. Pour ce qui est des Eskimos le club est en pleine transformation. Le nombre des jeunes joueurs y est considérable et il est certain que ces joueurs connaîtront des joutes excellentes, mais il faudra attendre jusqu'en 1967 peut-être, et plus probablement en 1968 avant qu'ils arrivent à pleine maturité.

Dans l'Est du pays je persiste à prédire la fin du règne des Tigres de Hamilton. Il doit y avoir une limite à la chance et cette équipe a depuis longtemps épuisé son quota. Sur papier les Tigres sont formidables, mais je prédis quand même que les Rough Riders d'Ottawa vont les battre et terminer la saison en première place, pour ensuite participer aux séries pour la coupe Grey. Si Winnipeg ne gagne pas, Regina devrait ramener ce précieux trophée dans l'Ouest. On dit encore que Toronto aura une bonne équipe cette saison, mais c'est peu probable. Pour ce qui est des Alouettes de Montréal il y a encore de la dissension au sein de ce club et je ne serais pas surpris si Bernie Faloney ne terminait pas la saison avec eux. La presse le critique vertement et ouvertement et c'est mauvais signe pour lui.

Un autre

La facilité avec laquelle le champion Cassius Clay a disposé de Brian London n'est pas de nature à inspirer confiance à Carl Middelberger! J'ai bien l'impression que le boxeur allemand ne fera pas vieux os lui non plus devant Cassius. Il faut cependant admettre que le champion donne une chance à tous ceux qui se croient capables de le battre. Cet homme existe maintenant et il se nomme Joe Frazier. Souvenez-vous d'avoir déjà lu son nom dans un article paru ici à l'occasion du "lancement" de Buster Mathis il y a un an, Mathis n'est pas aussi bien dirigé que Frazier et c'est ce qui lui coûtera son championnat. Mais Frazier est mené par un syndicat sérieux et il s'améliore avec chaque bataille. Son nom n'est pas encore en grosses lettres sur les marquises des salles de boxe, mais vous en entendrez parler d'ici peu. Toujours dans le domaine de la boxe, soulignons le fait que les Etats-Unis perdent de plus en plus le contrôle de ce sport qui se gagne des adeptes partout dans le monde, sauf en Amérique. Les attaques répétées de la presse des Etats-Unis contre Cassius Clay, les efforts qu'on a fait pour diminuer sa valeur aux yeux du public n'aident pas la cause de la boxe aux Etats-Unis, ni le prestige sportif de ce pays. Espérons qu'on ne laissera plus la Légion dicter une ligne de conduite au public des Etats-Unis. Il faudrait s'attendre aux pires catastrophes si cette habitude se généralisait.

Nous aurons très bientôt l'occasion de revoir George Chuvalo à l'oeuvre contre un nommé Turnbow. C'est bien le commencement de la fin pour George et à moins d'un coup de chance, un soir viendra où, faisant face à ce qu'il croit être un boxeur de deuxième ordre, il rencontrera un homme solide qui parviendra à réussir ce que personne n'a pu faire jusqu'ici, c'est-à-dire l'envoyer au plancher et mettre un point final à une carrière spectaculaire marquée de hauts et de bas non moins spectaculaires.

Isle-de-Chênes

Décès de M. Gilbert Audette

A l'hôpital de Regina, où il avait été patient depuis plusieurs années, M. Gilbert Audette, père de Mme Augustin Trudeau, rendait son âme à Dieu le 16 juillet dernier à l'âge de 85 ans. Homme honnête et chrétien, M. Audette appartenait au 4e degré de l'ordre des Chevaliers de Colomb et était membre du Tiers-Ordre de St-François.

Les funérailles eurent lieu le mardi 19 juillet; un grand nombre de parents et amis y assistèrent. M. et Mme Augustin Trudeau se rendirent à Regina pour les funérailles, accompagnés de M. Fernand Trudeau, frère de celui-ci.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils: Joseph - Hutlide, de Vancouver, Jean, de Dorval, P.Q., et Julien, de Regina; trois filles dont deux religieuses de la Congrégation des Fransiscaines Missionnaires de Marie: Mère M. St-Magnile (Alice), Mère M. Gertrude-Alice (Gertrude) et Mme Augustin Trudeau (Hélène), ainsi qu'une soeur, Mme Rose-Anna Berthiaume, de Québec.

Condoléances

Toute la paroisse offre ses plus sincères condoléances à la famille Augustin Trudeau, à l'occasion du décès de M. Gilbert Audette, père de Mme A. Trudeau.

M. Yousuf Karsh photographiera la reine pour le Centenaire

OTTAWA — Le portraitiste canadien de réputation internationale Yousuf Karsh prendra un protrait officiel de la reine Elizabeth II. Cette photo de la souveraine sera considéré le "Portrait du Centenaire du Canada".

Un communiqué émis par le bureau du secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a fait savoir vendredi dernier que l'Office national du film avait été autorisé à commanditer ce projet.

La reine a posé pour M. Karsh le 2 août au palais de Buckingham. Le portrait sera rendu public à la fin de l'année ou au début de l'an prochain.

Courses sous harnais à Assiniboia Downs

C'est samedi après-midi 20 août, à 2 h. 30, que s'ouvrira le meeting de courses sous harnais à Winnipeg.

A compter de lundi 22 août jusqu'au 27 septembre, il y aura des courses cinq jours par semaine, le mardi excepté, à 8 heures du soir, sous les lumières.

M. Claire Smith, d'Ottawa, qui a exercé les importantes fonctions de juge à toutes les pistes de l'Est canadien depuis 1953, présidera à ces courses sous harnais qui se dérouleront à la piste de la capitale du Manitoba.

M. J. C. Hardy, président d'Assiniboia Downs, a manifesté beaucoup de plaisir et de confiance en annonçant la nomination de M. Claire Smith à ce poste.

Celui-ci est le frère de M. J. O. Smith, éleveur et propriétaire du fameux "Champ Volvo" qui a établi le record du mille et qui est actuellement à la célèbre ferme des frères Miron à St-Eustache (Québec).

La Municipalité Rurale de Ste-Anne

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par les présentes qu'un rapport écrit en provenance du Comptable agréé de la Municipalité, pour l'année 1965, ainsi que le rapport financier ont été déposé au bureau du Secrétaire-trésorier de la Municipalité et que toute personne ou son représentant peut en prendre connaissance à toute heure raisonable, et que toute personn ou son représntant peut faire une copie des documents, en entier ou en partie.

Camille Chaput,
Maire de la Municipalité
Rurale de Ste-Anne.

Village de Notre-Dame-de-Lourdes

Règlement no 38

Un règlement du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba pourvoyant au ramassage, à l'enlèvement et à la disposition des cendres, vidanges et autres déchets du village de Notre-Dame-de-Lourdes.

Donc maintenant, le Conseil du Village de Notre-Dame-de-Lourdes assemblé en session ouverte décrète comme suit:

1) Un système de ramassage, d'enlèvement et de disposition des cendres, vidanges et autres déchets accumulés dans les limites du village, est établi et sera opéré selon les règlements promulgués ci-dessous.

2) Tous les occupants de résidences et de toutes les maisons d'affaires devront se procurer un nombre suffisant de poubelles vendues dans le commerce pour le ramassage des vidanges, pour contenir tous les déchets qui s'accumuleront entre les deux dates du ramassage. Les contenants seront en fer galvanisé, ou en plastique, de pas moins de 17 pouces de diamètre et de 21 pouces de hauteur et munis de couvercles bien ajustés afin d'exclure les mouches.

3) Les déchets de cuisine devront être aussi secs que possible et enveloppés dans au moins 3 épaisseurs de papier journal ou l'équivalent et placés dans les contenants.

4) Les boites de conserve, bouteilles et autres débris du même genre seront aussi mis dans les poubelles. Les cendres peuvent être mises dans le même contenant. Les cendres non mises dans les contenants ne seront pas ramassées.

5) Aucun contenant ne pèsera plus que 75 livres, contenu inclus.

6) Les déchets non mis dans les poubelles ne seront pas ramassés.

7) Les magazines et les journaux seront attachés solidement en paquets et le papier libre sera disposé dans des boites de carton ou de bois avant d'être mis dans le contenant.

8) Le fumier ne sera pas ramassé mais devra être enlevé par l'occupant une fois par semaine pendant la période commençant le 15 avril et se terminant le 15 novembre de chaque année.

9) Les branches, débris de jardin, feuilles, pierres, saletés, béton, ne seront pas ramassés mais devront être enlevés par l'occupant.

10) Les vidanges seront ramassés une fois par semaine aux résidences et deux fois par semaine aux maisons d'affaires selon la cédule qui sera établie par le surintendant du Village.

11) Les poubelles devront être placées à l'avant des lots dans les rues n'ayant pas de ruelles ouvertes, le soir avant le ramassage des vidanges. Si aucun occupant ne place les poubelles aux endroits désignés, les vidanges ne seront pas recueillies et tel occupant sera responsable pour ces vidanges non ramassées selon la portée des règlements du Village et de la loi de la Santé publique.

12) Toute personne qui enfreint aux directives de ce Règlement ou qui y désobéit délibérément ou qui néglige d'obéir aux ordres ou recommandations données légalement par ou de la part de l'officier de santé ou de l'inspecteur de la sanitation sera coupable d'un déli et sera passible d'une amende de pas moins de $2.00 et pas plus de $50.00 et les frais, ou ne payant pas l'amende et les frais, le coupable sera passible d'emprisonnement pour une période ne dépassant pas vingt-et-un jours.

13) Ce règlement entrera en vigueur et sera effectif le 3e jour d'août 1966. FAIT ET PASSE au Conseil rassemblé à Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, ce 18e jour de juillet, A.D. 1966.

Marcel Roch, maire
André Dacquay, secrétaire

Grande fête à St-Malo

à l'occasion de son 75e anniversaire

DIMANCHE, LE 14 AOÛT

- Messes à 8 h. a.m. et à 4 h. p.m.
- Parade de chars allégoriques.
- Dîner champêtre au terrain de la grotte.
- Jeux divers pour tous — balle molle, fer, etc. — dans l'après-midi.
- Grand banquet à 6 h. pour tous les paroissiens, amis et anciens.
- Le soir, programme varié et intéressant — danses, chants, etc.

Des programmes et billets pour le banquet sont en vente chez toutes les maisons d'affaires à St-Malo, Dufrost et La Rochelle.

CORDIALE BIENVENUE À TOUS!

M. et Mme Marcel Brémaud, de St-Agathe célèbrent 50 ans de vie conjugale,

STE-AGATHE — Le dimanche 31 juillet, M. et Mme Marcel Brémaud célébraient leur 50e anniversaire de mariage entourés de leur famille et de leurs parents et amis.

La fête débuta par une messe d'action de grâces à 1 h. p.m., célébrée par M. l'abbé Adélard Couture, curé de la paroisse. Deux petits-fils, Reynald Brémaud et Roland Péloquin étaient clercs-servants. Le R. F. Eugène, P. B., assistait au choeur. M. l'abbé Couture donna le sermon de circonstance, félicita les jubilaires et leur présenta ses meilleurs voeux.

Des chants pieux furent exécutés durant la messe par Mme Corinne Bouchard, tandis que Mme M. H. Fenez était à l'orgue.

Au cours de l'après-midi, un thé fut servi à la salle paroissiale où parents et amis vinrent se réjouir avec l'heureux couple. La table d'honneur était joliment décorée de fleurs naturelles et un magnifique gâteau ornait le centre de la table. M. L. D. Nolette porta le toast aux jubilaires et offrit, en son nom et au nom de tous, des félicitations et des bons souhaits aux héros du jour.

A 6 h., un souper chaud à la dinde fut servi à une centaine de personnes par Mme Beaudette et ses aides, de St-Jean-Baptiste. Autour de la table d'honneur les enfants mariés, leur époux ou épouse et leurs familles avaient pris place à des tables individuelles.

M. l'abbé Couture et M. Jacques Péloquin (un gendre), adressèrent la parole. Le R. F. Fernand Brémaud exécuta une chanson sur la vie de ses parents, et leur fille, Corinne (Mme L. Bouchard), et M. Pierre Laroche (neveu firent entendre plusieurs chants appropriés. Un bouquet spirituel et une bourse furent offerts de la part des enfants, parents et amis.

La fête avait été anticipée afin que les dix enfants de M. et Mme Brémaud puissent y assister: Henri et Marc, de La Broquerie, le R. F. Fernand, P.B., de Lennoxville, P.Q., Julien, de Ste-Agathe, la Rév. Sr Angèle, de la Communauté des Soeurs Grises, qui doit partir bientôt pour un an à la Maison Mère, à Montréal, Mmes Jacques Péloquin (Adèle), et Léon Bouchard (Corinne), de Laurier, Mme Albert Champagne (Laure), de Ste-Anne-des-Chênes, Mme Rhéal Ayotte (Elise), de St-Jean-Baptiste, Mme Maurice Cormier (Reine), de La Salle. Les jubilaires comptent aussi 53 petits-enfants, presque tous présents.

Parmi les personnes venues de l'extérieur spécialement pour cette fête, on remarquait le Frère Fernand, de Lennoxville, P.-Q., M. et Mme Joseph Lapalisse, de Montréal, le R. F. M. Latreille, O.M.I., de Vermillion Bay, Ont., M. et Mme R. Roch (Cécilia Demarco), de Dryden, Ont., et M. et Mme Jacques Comeault, de Regina, Sask.

M. et Mme Marcel Brémaud (Blanche Lapalisse), sont nés à Ste-Aagthe, et y demeurèrent toute leur vie. Ils contractèrent mariage le 9 janvier 1917 et s'établirent sur une ferme. Depuis six ans ils sont retirés au village où ils demeurent à proximité de l'église.

Félicitations aux heureux jubilaires et que Dieu leur accorde encore plusieurs années de bonheur au milieu de leur famille.

Çà et là

Mlle Purissima Joyal est retournée à son travail à Toronto, après un mois de vacances passé chez ses soeurs, Germaine et Martha. Elle en profita pour visiter autres parents de Ste-Agathe, St-Norbert, et St-Boniface.

M. et Mme Auguste Joyal et leurs deux filles, passent une quinzaine de jours dans la paroisse. Ils visitent parents et amis de Ste-Agathe et des environs et principalement Mme Orise Joyal, et la famille Edmond Joyal.

Gérald Lapointe et Claude Beaudoin, tous deux membres du club 4-H, sont revenus enchantés de leurs vacances au "Manitoba Youth's Training Camp", à Gimli, du 31 juillet au 5 août.

A ce même endroit, du 17 juillet au 31 juillet, Michelle Brisson et Elaine Phaneuf, qui avaient été choisies par le Conseil Etudiant de l'école secondaire, y ont aussi passé d'agréables vacances.

Laurier

Anniversaire

Le dimanche 3 juillet les enfants et petits-enfants, soeurs et frères de Mme Aglaë Delaurier se réunissaient à la plage Rainbow pour fêter les 87 ans de cette vaillante pionnière. Mme A. Delaurier jouit encore d'une bonne santé et tous s'unissent à ses enfants pour lui présenter leurs félicitations et leurs voeux les plus sincères.

Nouvel exécutif

A la réunion qui suivit la messe à l'occasion de la fête de Ste-Anne, Mme Philip Coss fut réélue présidente, Mme Hervé Molgat, vice-présidente, Mme J.-B. Lapointe, réélue secrétaire, et Mmes Albert Letain et Louis Saquet, conseillères.

Çà et là

M. et Mme Emile Dheilly et Madeleine passent les mois d'été chez leurs enfants à Beansville et Ste-Catherine, Ont.

M. et Mme Alexandre Délaurier, ainsi que Joseph Délaurier, sont partis à Montréal pour assister au mariage de Mlle Annette Bouchard.

M. et Mme Léon Bouchard et famille ainsi que M. et Mme Jacques Péloquin et leurs enfants se rendirent à Ste-Agathe le dimanche 30 août à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Brémaud.

En visite

Chez M. et Mme Eugène Clément: M. et Mme Michel Bourgouin et leurs enfants, de Keewatin, Ont.; M. et Mme Adrien Clément, Valérie et Michèle, de Thompson; M. et Mme Léo Barré et leurs enfants, de Port Hope, Ont.

Chez leur nombreuse parenté: M. Albert Desjardins, d'Ottawa; M. et Mme Adélard Desjardins, d'Owen Sound, Ont.; M. et Mme Joseph Cahill, de St-Charles.

Chez M. et Mme Jean Verley: M. et Mme Bud Scott et leurs enfants, de Vancouver; M. et Mme Ernest Bjornstad, d'Edmonton.

Chez Mme Clarence Boisvert: M. et Mme Justin Assailly et leurs enfants, de Thompson.

Nous sommes heureux de revoir dans la paroisse les Rév. Srs Marie et Irène Bouchard, religieuses de la Présentation, en visite chez leurs parents, M. et Mme René Bouchard. M. et Mme J. Bourslin, de Maillardville, sont aussi en visite chez M. et Mme R. Bouchard.

Tous ont aussi été bien contents de revoir Mlle Marguerite Lavoie, Missionnaire Oblate, qui visitait dernièrement sa grand-mère, Mme Vitaline Lavoie.

St-Norbert

Soirée d'adieux

Le dimanche 17 juillet avait lieu une soirée d'adieux en l'honneur de M. et Mme François Lord.

Les invités furent reçus par les deux hôtesses, Mmes Lucille Provost et Germaine Roy, tandis que Mmes Alice Cloutier et Lucienne Vouriot les invitaient à inscrire leur nom dans le livre d'invités.

Au cours de la soirée, M. Gabriel Cloutier fit l'éloge du couple à l'honneur en montrant que cette famille était un témoignage d'une belle famille chrétienne.

Le maitre de cérémonies, M. René Deleurme, demanda ensuite à M. Gérald Landry, président de l'Association Parents et Maitres, de dire quelques mots. Celui-ci exprima au nom de l'association sa sincère appréciation et reconnaissance pour tout le travail accompli par Mme Lord qui a fait partie de l'exécutif pendant 14 ans.

Vint ensuite la présentation du cadeau. Mme Lucille Provost, présidente de la L.F.C., présenta au nom des membres, parents et amis, un magnifique bol, genre panier, en cristal.

M. et Mme Lord exprimèrent leur gratitude en remerciant toutes les personnes présentes pour le témoignage de leur amitié.

La soirée se termina par un succulent goûter.

Remerciements

M. et Mme François Lord désirent remercier sincèrement les personnes qui ont organisé la soirée en leur honneur. Ils remercient aussi tous ceux qui leur ont témoigné personnellement leur amitié tout en les rassurant de leur bon souvenir. Un merci particulier à M. l'abbé L. Couture, Mgr Robert, les Pères Trappistes et la L.F.C. et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.



Le caporal Roland Morissette, 17 ans, du régiment Royal Winnipeg Rifles, en compagnie de trois cadets esquimaux, se repose à l'abri d'un appentis qu'ils viennent de construire au camp des cadets de l'armée, situé dans le parc national de Riding Mountain. De gauche à droite: Stephen Neigo, 16 ans, Mike Tonygatna, 16 ans, et Samson Jorah, 16 ans, tous cadets du Fort Churchill, Manitoba. Pendant six semaines, Roland est chargé de la formation militaire, à ce camp, de tous les cadets de l'Ouest canadien.

L'équipe St-Boniface victorieuse au tournoi de balle à Lourdes

La fête paroissiale et le tournoi de balle au camp eurent lieu le dimanche 17 juillet. Malgré la chaleur intense, ce fut un vrai succès.

Vingt-huit équipes furent enregistrées et acceptées, à savoir: Balmoral, de Winnipeg; Rolla, E.-U.; St-Boniface; Langdon, E.-U.; les Comets de Notre-Dame-de-Lourdes; Lindal, de Morden; Haywood; les Braves, de Notre-Dame; Cypress River; les Valley Boys, de Notre-Dame; Cartwright; Angusville; Bellegarde, Sask.; St-Norbert; South-End-Sioux, de Winnipeg; Westbourne; Somerset; Manitou; Crystall-City; Roland; Ashern; Graysville; Treherne; Holland; Thompson; Starbuck; Steinbach et Clearwater. Quatre équipes ont été absentes, c'est-à-dire les quatre dernières mentionnées.

La partie finale eut lieu entre les équipes de St-Boniface et Angusville. Après sept manches vivement contestées, St-Boniface remporta la victoire par un pointage de 4 à 1, ce qui lui valut le premier prix de $300 et le trophée de championnat du tournoi de Notre-Dame-de-Lourdes pour 1966. Le 2e prix de $150 revint à l'équipe d'Angusville; le 3e prix de $60, à l'équipe de Manitou et le 4e de $40 à l'équipe de Treherne.

M. Jean-Louis Hacault, maire de la municipalité de Lorne, présenta le trophée au capitaine de l'équipe de St-Boniface, M. Raymond Brunelle, et adressa des paroles encourageantes aux nombreux sportifs. Il fit remarquer que cette partie finale fut très appréciée par les spectateurs. En terminant, M. Hacault félicita le Comité du tournoi pour le grand succès de cette fête paroissiale.

La somme de $105 en prix spéciaux fut versée comme suit: $30 donnés par le transfer Notre-Dame, et l'Hôtel Notre-Dame à l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné, décerné à l'équipe de Ashern; $30 donnés par le magasin d'Albert Delaquis et le garage Marcel Delaquis à l'équipe portant les plus beaux uniformes, décerné par le juge M. Edward Hayward, de Selkirk, à l'équipe des Braves de Notre-Dame-de-Lourdes.

Voici les noms des gagnantes pour la balle molle (filles): le 1er prix de $50 fut décerné à l'équipe des Comets de St-Vital; le 2e prix $30 à l'équipe de St-Boniface; le 3e de $10 à l'équipe de Manitou; le 4e de $10 à l'équipe de Morden. La somme de $30 fut donnée par Notre-Dame Electric, Kolly's Plumbing et Trenching et Delaquis Electric à l'équipe de filles venant de plus loin, décerné à l'équipe de Teulon.

Le magasin coopératif offrait un prix de $15 à l'équipe de balle molle (filles) portant les plus beaux uniformes. MM. Firmin Bérard et Louis Comte, juges, accordèrent ce prix aux équipes de St-Vital et de St-Boniface, ayant obtenue le même classement ($7.50 chacune).

Le tournoi de fer à cheval fut un succès. Voici la liste des gagnants: 1er prix $10, MM. Lloyd Gemmel et Ray Smith, tous deux de Portage-la-Prairie; 2e prix $6, MM. Don Smith et Earl McMillan, tous deux de Winnipeg; 3e prix, $4, MM. Sifton Rasmussen, de Carberry et Germain Fouasse, de Notre-Dame-de-Lourdes; 4e prix, $2, MM. Archie Tobacco et Tom Smith, tous deux de Portage-la-Prairie.

Mlle Mary Elizabeth Bayer et M. I. Sparling, représentants du "Manitoba Centennial Corporation" profitèrent de l'occasion du Tournoi de balle pour se rendre à Lourdes et rencontrer le Comité du centenaire afin de discuter ensemble des projets. M. Sparling fit la présentation d'un chèque au montant de $840 à M. Marcel Roch, maire du village de Notre-Dame-de-Lourdes; M. Sparling se dit très heureux du travail accompli et en félicita grandement le Comité... M. Roch au nom des citoyens de Lourdes et du conseil municipal le remercia pour l'octroi obtenu, l'assurant que cette aide est bien apprécié, en vue de l'amélioration du terrain de jeux et laisse entendre qu'une tribune et une patinoire seraient bâties dans l'avenir.

Remerciements

La fête paroissiale de l'année 1966 fut encore un beau succès. Le comité en charge désire exprimer à tous ceux et celles qui ont travaillé à la réussite de ce tournoi ses remerciements les plus sincères. Un merci de tout coeur aux dames qui ont donné de nombreuses tartes, et aux commerçants qui ont contribué pour les prix spéciaux et ont payé les annonces dans "La Liberté et le Patriote". Les amateurs de balle de la province ont constaté, encore une fois, que le troisième dimanche de juillet c'est jour du rendez-vous à Notre-Dame-de-Lourdes.

Pique-nique annuel

A une réunion tenue récemment, M. Léo Moreau, gérant du Club de balle molle a annoncé que le pique-nique annuel aura lieu le dimanche 21 août.

Bingo

Le dimanche 24 juillet fut la soirée du Bingo. Les résultats sont comme suit: prix de $25, Mme Antoine Chabber; $10, Mmes Hélène Brouzes, Antoine Chabbert, Albert Augert, Marie Luten, Henri Badiou, de Winnipeg; E. Black, de Carman; M. Rémillard, de Manitou; John Northal, de Cypress-River; E. Fuller, de Carman; MM. Jean Durand, Ernest Mabon, R. Watkins, de Rathwell; Roland Tranq, de St-Claude; $5., Mme W. Earle, de Treherne, M. Victor Pantel; prix d'entrée de $5, Mme Fuller, de Carman. La prochaine soirée de Bingo aura lieu le dimanche 7 août à 8 h. p.m., avec un gros lot de $450.

De passage

Le 12 juillet dernier, MM. G. Bolton et A. Beaudry, tous deux représentants de la Brasserie Molson à Winnipeg, ainsi que deux joueurs de hockey de la Ligue nationale, respectivement Ab McDonald, de Détroit, et Bob Woytowich, de Boston, étaient de passage à Notre-Dame-de-Lourdes.

Soirée sociale

Il y eut une soirée sociale en l'honneur de Mlle Yvonne de Rocquigny et M. Paul Cénérini le vendredi 5 août à Rathwell à la salle Memorial.

Grand voyage

M. Marcel Delaquis vient de gagner un voyage pour avoir vendu le plus d'automobiles, véhicules, etc., dans son district, ce qui lui vaudra un séjour au Venezuela, en Amérique du Sud. Ceci a été communiqué par M. R. W. Currier de la Compagnie Moteur Ford, de Toronto. Le départ se fera de Winnipeg le 16 août par avion. Sincères félicitation et bon voyage à M. Marcel Delaquis. C'est la première fois dans l'histoire de Lourdes qu'un représentant de la "Ford" se mérite un tel voyage.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Un finissant

Denis Lavoie qui a terminé sa douzième année en juin '66 a choisi d'entrer chez les Clercs de St-Viateur de la province religieuse de Chicago. Après une très courte période de repos qui a suivi une année laborieuse, Denis est parti le 9 juillet pour sa nouvelle résidence. Nous regrettons de n'avoir pu assister à son départ à cause de circonstances malencontreuses.

Bien du succès, Denis, et surtout bien du bonheur dans ta vocation.

Admission

Les anciens élèves de l'an dernier qui désirent revenir cette année et qui n'ont pas encore fait leur demande d'admission pour septembre sont priés de bien vouloir le faire le plus tôt possible. Le nombre de places disponibles diminue de jour en jour. Il y a aussi plusieurs nouveaux sur la liste d'attente.

Article-Reportage
"Chez Annette"

—"As-tu vu ma soeur?

—Tu as une soeur, toi? Depuis quand?

—Bien voyons, ma soeur américaine, l'étudiante au Kansas qui est chez nous depuis une semaine!"

Ce bout de conversation a été saisi "Chez Annette" quelques minutes avant le début de la "Boite à chansons" du 23 juillet. Il s'est donc développé beaucoup plus qu'une amitié entre étudiants du Manitoba et du Kansas. C'est la fraternité.

Et c'est au nom de cette fraternité, scellée par un petit souvenir, que les jeunes ont désiré et monté cette "Boite à chansons" qui a réuni près de 200 personnes. Nous en profitons ici pour remercier les parents qui ont montré leur intérêt en venant assister au spectacle.

Une semaine pour préparer une soirée de ce genre, cela relève du défi. Il n'y a que ceux qui ont trempé dans l'organisation qui peuvent le comprendre. Mais quand les jeunes aiment quelque chose et le veulent vraiment, les obstacles ne tombent pas, mais se surmontent. Le goût du risque et de la lutte est l'apanage de la jeunesse.

Au programme, nous avons pu entendre des artistes comme Gisèle Vermette, de St-Boniface, Louis Dubé, de La Broquerie, Diane Landry et Raymonde Degagné, de St-Boniface, Gérard Curé, de St-Pierre, Pierre Beaudoin et Rachel Carrière, d'Otterburne. Les Bel-Airs ont fait les frais de la musique pendant toute la soirée. Diane Préfontaine, Elisabeth Dotremont et Angèle Desrochers ont souligné les chansons les plus vivantes de leurs danses rythmées.

Il ne faut pas oublier l'équipe de Guy Lacasse qui s'est dévouée pour "meubler" le local; M. et Mme Fernand Parenty, les hôtes de tout ce jeune monde; M. Pierre Bertie et le poste CKSB pour la belle publicité et le Père Ludger Guy, s.j., dont la présence a été un grand encouragement. Annette Parenty a dirigé magnifiquement toute la soirée.

Félicitations à tous ces jeunes qui se sont donné la main pour obtenir ce succès et aux adultes qui facilitent ces amusements sains par leur compréhension.

Le jour où tous les jeunes de tous les pays pourront fraterniser ensemble, il n'y aura plus de guerre possible et ce sera la paix tant souhaitée.

N.-D.-de-Lourdes

Assemblée du Conseil

A l'assemblée générale du Conseil, tenue le 5 juillet, M. Raphaël Vuignier, appuyé par M. Raymond Delaquis, proposa les première et deuxième lectures du règlement local no 37, ledit règlement pour engager M. André Dacquay comme secrétaire-trésorier, gardien de paix et responsable du travail concernant le Village de Notre-Dame-de-Lourdes, avec rémunération de $290 par mois. Ceci fut approuvé.

Assemblée spéciale

Une assemblée spéciale eut lieu le 18 juillet au cours de laquelle le Conseil approuva l'achat d'un camion pour le Village au prix de $1,175. Le règlement local no 38 au sujet des vidanges fut lu une première, deuxième et troisième fois, et fut mis en vigueur dès le 3 août 1966.

Assemblée générale

A l'assemblée générale du 2 août, M. Raphaël Vuignier, appuyé par M. Raymond Delaquis, proposa qu'une demande soit faite à la Thiessen Bus Lines afin d'obtenir le service d'autobus; ceci fut approuvé. Ensuite le Conseil accepta les paiements suivants faits par chèques:, $45 à Maurice Durand pour fauchage; $21.40 à Wilson Stationery; $5 à Dorothée Vigier pour réparation d'un habit; $3.45 à l'hôtel Notre-Dame pour repas et chambre; $14 à la Lorne Gazette pour imprimerie; $25 à André Fouasse pour statistique; $265.10 à Notre-Dame Motors pour réparation; $10 à Eugène Constant et Marcel Beaudry, D.R.O.; $8 à Mmes Constance Julien et Colette Pelé pour travail de bureau; $14 à Gilbert Desrochers pour camionnage et gravier; $22.75 à Jean Comte pour fauchage; $3 à Jean Delaquis pour assurance; $45 au Receveur général; $8.75 à Yves Julien, $850 à Marcel Deroche et $6 à Raphaël Vuignier pour indemnité; $28.33 à Raymond Delaquis et $25.25 à Marcel Roch pour indemnité et frais d'automobile; $290 pour le salaire d'André Dacquay.

André Dacquay, sec-trés.

St-Georges

Souper paroissial

La Ligue des Femmes Catholiques de St-Georges tient à rappeler à tous les paroissiens et à tous leurs parents et amis, qu'ils sont cordialement invités au souper paroissial, qui aura lieu le dimanche 11 septembre, à la salle paroissiale, et qui sera servi à 5 h. et à 7 h. p.m.

C'est donc un rendez-vous le dimanche 11 septembre à St-Georges.

Ste-Rose-du-Lac

Décès de M. Patrick Dumas

Le dimanche 17 juillet M. Patrick Dumas est décédé accidentellement près de St-Pierre. Il était âgé de 19 ans. Le Père Alarie chanta la messe de Requiem le jeudi 21 juillet. Les porteurs furent MM. Robert Gendreau, Caron Hopfner, Denis Carrière, Albert Bourbonnière, Emile et Maurice Duhard.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme William Dumas; quatre soeurs, Gladys, Mary, Doreen (Mme Kenneth Stammen) et Rose; deux frères, Arthur et Ernest.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Départ du R. P. Joseph Alarie, O.M.I.

Le mercredi 20 juillet la paroisse de Ste-Rose de Lima se réunissait pour dire au revoir au R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé depuis sept ans et qui avait été vicaire pendant quatre ans auparavant.

La fête débuta par un souper pour le clergé des paroisses environnantes et pour les confrères Oblats, servi par les Soeurs Grises de l'hôpital.

A 8 h. p.m., les paroissiens se réunirent à la grotte où ils assistèrent à la messe concélébrée par le Père Alarie en union avec les RR. PP. Baczkowski, de Dauphin; Roland Chaput, de Sandy Bay; Emilien Dorge, de Ste-Rose-du-Lac; Guy de Bretagne, de St-Norbert; Roland Lavoie, de Laurier; M. Trzaskoma, de Winnipegosis; Victor Bilodeau, de Camperville; Maurice de Bretagne, de Duck Bay; Zéphyrin Magnan, d'Amaranth; Albert Girard, de Crane River; Champlain Deshayes, du Collège Mathieu de Gravelbourg; et J. Wilbrod, de Toutes-Aides.

Le R. P. Gervais, curé de Ste-Amélie, dirigea le chant de la foule. M. André Maguet, élève de l'Institut, lut l'Epitre et Christian Hopfner récita la prière des fidèles. Le Père Dorge donna le sermon de circonstance.

Après la messe, M. Auguste Arnal, le maitre de cérémonies, demanda au Père Turgeon de présenter tous les visiteurs. En plus des prêtres qui avaient dit la messe on y remarquait les RR. PP. Henri Léagré, O.M.I., provincial, Arthur Parent, de Lundar, Edwards, d'East Kildonan, D. J. Desjardins, de McCreary et les RR. FF. Rochon et Ruest, deux scolastiques oblats de St-Norbert.

Puis M. Arnal invita un des syndics, M. Jean-Louis Brunel, d'adresser la parole au nom des paroissiens. Dans un discours bien préparé, M. Brunel repassa les 11 dernières années de vie sacerdotale du Père Alarie passées à Ste-Rose-du-Lac. Il mentionna certains travaux accomplis depuis sa nomination comme curé, surtout la construction d'une nouvelle église paroissiale, la finition de la grotte à Notre-Dame-de-Lourdes, travail commencé par son prédécesseur, le R. P. I. Desautels. L'orateur du jour releva le zèle du Père dans sa participation à toutes les oeuvres paroissiales, son dévouement envers les organisations telles que les Chevaliers de Colomb, la Ligue des Femmes Catholiques, etc.; son intérêt dans la catéchèse, tant dans les écoles rurales que les écoles du village; les visites mensuelles à domicile, aux malades et âgés; les visites fréquentes à l'hôpital, etc. Puis M. Brunel présenta une bourse au nom des paroissiens.

Mme Bibianne Wilson fut invitée à parler au nom de la Ligue des Femmes Catholiques et M. Paul Maguet, grand chevalier, parla au nom des Chevaliers de Colomb. Puis les Chevaliers du 4e degré lui offrirent leurs voeux.

Le héros du jour, le Père Alarie, prit alors la parole et remercia tous les paroissiens pour leur magnifique esprit de collaboration. Il les félicita de leur esprit de foi et leur charité fraternelle et chrétienne. Le Père annonça qu'il allait étudier pour un an à l'Institut Catholique de Paris.

Installation du nouveau curé

Le jeudi 21 juillet le R. P. Baczkowski, curé de Dauphin et délégué de l'Archevêque de Winnipeg, installait le Père Louis Aubin, O.M.I., comme nouveau curé de Ste-Rose-du-Lac. Après les serments usuels, le Père Baczkowski présenta la clef du tabernacle au Père Louis Aubin et l'invita à adresser la parole à ses nouveaux paroissiens. Ce dernier offrit ensuite la messe pour les paroissiens qui étaient venus en grand nombre le rencontrer.

Assistaient à cette cérémonie les prêtres des paroisses voisines, à savoir: les RR. PP. Victor Bilodeau, de Camperville; Albert Girard, de Crane River; Roland Lavoie, de Laurier; D. J. Desjardins de McCreary; André Gervais, de Ste-Amélie, et F. Turgeon, vicaire.

Bienvenue à Ste-Rose-du-Lac, Père Aubin.

Mme David Girouard, de Somerset, est décédée à l'âge de 81 ans

SOMERSET — Mme David Girouard, née Emma Labossière, rendit son âme à Dieu, le mardi 2 août, après quelques semaines de maladie à l'hôpital Lorne, de Swan Lake, à l'âge de 81 ans.

Mme Girouard est née à St-Léon le 14 juillet 1885. Elle était la seule fille d'une famille de cinq enfants. Sa mère, Marie Chrétien, et son père, Amédée Labossière, naquirent à Woonsocket, Rhode Island, E.-U. Douée d'une mémoire remarquable, Mme Girouard prenait un immense plaisir à remémorer les incidents du passé avec une clarté parfaite. Elle épousa M. David Girouard le 29 décembre 1902 en l'église de St-Léon. Modèle de femme chrétienne, elle se dévoua aux oeuvres paroissiales pendant un bon nombre d'années. Elle était aussi un membre actif de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Des prières furent récitées en l'église de La Nativité de Somerset le 4 août à 8 h. p.m. La messe de Requiem fut célébrée le vendredi 5 août par M. l'abbé Roland Bélanger, curé, assisté de M. l'abbé Réginald Prescott, de St-Léon. Les servants de messe étaient Donald et Paul Girouard, petits-fils de la défunte. M. Robert Lussier portait la croix.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six filles, Alice (Mme Benoiton) et Berthe (Mme Mardon), de Montréal, Dora (Mme Daive), de Toronto, Lilliane, de Somerset, Melba (Mme Stone), de Brandon, Viola (Mme Clément Moreau), de Californie; deux fils, Lorenzo et Orlando, de Somerset. La précédèrent dans la tombe: deux fils, Donald, mort en service actif en 1942, et Roland, mort en bas âge.

Le salon Scarff de Holland, était en charge des arrangements funèbres.

Remerciements

Les membres de la famille Girouard remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère, soit par visites, offrandes de fleurs, prières, assistance aux funérailles, et de toute autre manière. Un merci spécial au nouveau curé de la paroisse, M. l'abbé Roland Bélanger.

Décès de M. A. Labossière

M. Alexandre Labossière est décédé le 21 juillet à l'âge de 77 ans et 8 mois à la maison de santé de Manitou. Les funérailles eurent lieu à Somerset le 25 juillet.

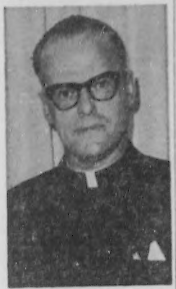
Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Rosilda, six filles et trois fils: Marie-Rose (Mme Marcel Brisson), de Notre-Dame-de-Lourdes; Grace (Mme J. Doig), de Vancouver; Imelda (Mme Marcel Pantel), de Somerset; Lionel et Aurèle, de La Broquerie; Aurélie (Mme Raymond Pantel), de Somerset; Hermas, de Haywood; Etiennette (Mme Forest Cox), de Portland, Oregon; Doralice (Mme P. Martin), de St-Boniface; trois frères, trois soeurs, 50 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Mme Alexandre Labossière et sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit pas offrandes de messes, visites, prières et assistance aux funérailles. Ils remercient aussi les porteurs: MM. Laury Brisson, Donald Pantel, Normand Labossière, Maurice Labossière, Aurel Pantel et Vernon Hink. Un merci spécial à MM. les abbés Moquin, P. Gagné et R. Prescott, à M. le docteur Mabon et Mme Duncan qui les ont bien aidés durant leur récente épreuve. Merci au choeur de chant, aux filles d'Isabelle de Somerset et de Notre-Dame-de-Lourdes, à MM. Marcel Labossière et Nazaire Rondeau, ainsi qu'à Mme Ed. Rheault qui prépara un succulent goûter, et au salon Scarff qui était en charge des funérailles.

Vie Française à Regina

Le Rév. Père Benoît Paris, O.M.I., est actuellement professeur de méthodologie de l'enseignement des langues (enseignement du français) au collège pédagogique de l'Université de la Saskatchewan, campus de Regina.



R. P. Benoît Paris, O.M.I.

Il naquit à Parisville, province de Québec, le 17 décembre 1913. Il fit son cours élémentaitaire à Parisville et ses études secondaires à Ottawa.

Il entra au noviciat des Pères Oblats en 1934 et par la suite fit deux années de scolasticat à Lebret, Sask. Il fut ordonné prêtre le 29 juin 1946, par Son Exc. Mgr Monahan, archevêque de Regina.

Il a obtenu son B.A. à l'Université d'Ottawa, ainsi que sa maîtrise. Il est diplômé de la Sorbonne de Paris en littérature française, en langue et culture françaises. Il est aussi diplômé dans l'enseignement des langues modernes de l'Université Laval de Québec.

Le Père Paris a été professeur au Collège Mathieu de Gravelbourg pendant vingt ans et au Grand Séminaire du même endroit, pendant deux ans.

Parmi les activités qui ont le plus caractérisé ce travailleur acharné et d'une compétence un peu rare, notons en passant qu'il fut président national du Mouvement Catholique des Parents et Maîtres du Canada; membre du Conseil d'administration de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française; directeur de l'enseignement du français et visiteur des écoles en Saskatchewan, au compte de l'ACFC. Il est actuellement membre de l'Association des Professeurs de Français des Universités Canadiennes.

Autre fait à noter: le Père Paris est présentement le directeur des cours de l'Ecole Mathieu de Regina.

Il est membre du troisième degré du Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb de Regina et président des Activités Catholiques du dit Conseil.

Enseignement du français

Le professeur Benoît Paris est responsable au chef du département des études secondaires pour tout ce qui a trait à l'enseignement du français au collège pédagogique de l'Université de Regina. Notons que l'an passé les cours suivants furent donnés: Cours de méthodologie générale de l'enseignement des langues; Cours spécialisé de l'enseignement du français; Cours de phonétique; Cours de français oral. Tous ces cours se donnèrent entièrement en français.

Les progrès réalisés depuis qu'il occupe le fauteuil professoral de l'enseignement du français au collège pédagogique de Regina, depuis moins de deux ans, laissent entrevoir des perspectives très intéressantes pour les francophones de la Saskatchewan qui désirent obtenir un entraînement pédagogique bilingue; sans avoir à laisser leur province natale pour le faire.

Il est à souhaiter que la génération étudiante actuelle s'inspirera de ce "grand" parmi notre élite francophone; surtout de son optimisme nourri d'un sain espoir et d'une confiance inébranlable dans les siens.

A.-O. DUBE.

Storthoaks

Mariage Chicoine-Revêt

Le samedi 9 juillet, M. l'abbé M. George bénit le mariage de Mlle Madeleine Chicoine, fille de M. et Mme Lucien Chicoine et M. Roger Revêt, fils de M. et Mme Julien Revêt, de Bellegarde.

La mariée était charmante dans sa jolie toilette blanche. Elle portait un bouquet de roses rouges et de muguet. Les demoiselles d'honneurs, Mlles Emilie Chicoine, soeur de la mariée et Yvonne Revêt, soeur du marié, étaient vêtues de robes jaunes et portaient des bouquets de fleurs bleues avec rubans blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Joseph Chicoine et Edmond Revêt, frères des mariés. Les huissiers étaient MM. Laurent Chicoine et Jean Revêt, aussi frères des mariés. Mme Amanda Bourget touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse les mariés se rendirent au sous-sol de l'église, où le repas leur fut servi ainsi qu'à un grand nombre de parents et amis, par un groupe de dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Après le banquet, tous se rendirent à la salle d'Antler où la soirée dansante eut lieu.

Des invités étaient venus de Wauchope, Viewfield, Gainsborough, Langenburg, Estevan, Sedley, Moosomin, Redvers, Antler et Bellegarde. Les mariés reçurent beaucoup de jolis et utiles cadeaux. Félicitations et voeux sincères de bonheur à ce jeune couple.

Noces d'argent

A l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Roméo Tourigny, une messe fut célébrée le samedi 16 juillet par M. l'abbé M. George, dans l'église paroissiale à 4 h. p.m. Les jubilaires y communièrent sous les deux espèces.

Les huissiers étaient MM. Wilfrid Blérot et Alcide Chicoine.

A l'issue de la cérémonie religieuse les héros du jour ainsi que leurs invités descendirent au sous-sol où le repas leur fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. l'abbé George présidait la table d'honneur. Un joli gâteau à trois étages, fait et garni par Mme Jules Pierret, ornait le centre de celle-ci. Le toast fut porté par M. Stanley Zaba, beau-frère des jubilaires. M. Tourigny remercia par quelques paroles appropriées.

Une adresse en anglais leur fut lue par leur fils, Laurent, et une autre en français par leur fille, Léona.

Mlle Jocelyne Blezy tenait le régistre. La soirée eut lieu dans la salle publique de Storthoaks. Les jubilaires reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

Etaient venus de l'extérieur pour la fête: M. et Mme Gédéon Langlois, de Wolseley, père et mère de Mme Roméo Tourigny; M. et Mme Maurice Langlois, et M. et Mme John Winters, d'Indian Head; M. et Mme Paul Langlois, de Bethune; M. et Mme Armand Langlois, de Wolseley; M. et Mme Herbert Mann, de Brandon; Mme Marie-Anne Legrand et sa fille, Lorraine, de Regina; M. et Mme Emile Tourigny, de Wolseley; M. et Mme Ken Kruschner, de Sintaluta; M. et Mme Owen Dubé, de Wolseley; Mlle Alice Langlois, de Wolseley; Mlle Andréa Sylvestre, de St-Boniface; M. Laurent Tourigny, de Wolseley, fils des jubilaires, accompagnée de Mlle Anne Trumen, de Manor; Mlle Léona Tourigny, de Regina, fille des jubilaires, accompagnée de M. Jos. Chabot, d'Alida; Mlle Roseline Tourigny, de Regina, fille des jubilaires également, accompagnée de M. Léonard Chicoine, de Storthoaks; et la plus jeune de leurs filles, Evelyne, était assise auprès de sa mère à la table d'honneur.

Va-et-vient

Mme Alice Desrémiens, de St-Boniface, a passé quelques jours chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Albert Lapierre.

M. et Mme Emile Chicoine et leurs enfants ont fait un voyage à Regina et à Ponteix.

Mlle Jeanne Carrière, de St-Boniface, a rendu visite à ses frères et belles-soeurs et à des amies.

Mme Eugénie Robidoux, de St-Boniface, a passée quelques jours chez sa soeur, Mme Lucien Gofflot, et sa famille.

Mme Wilfrid Raymond, de Spiritwood, est venue chez ses fille et gendre, M. et Mme L. Kyle et famille et chez ses neveu et nièce, M. et Mme Albert Lapierre.

M. et Mme Agenor Bédard, de Ponteix, sont revenus d'un voyage au Québec. Ils se sont arrêtés chez les familles Lucien Antoine et Léon Gofflot.

M. et Mme J.-B. Dumaine, de St-Boniface, sont en promenade chez leurs filles, Mmes Omer Carrière, et J.-G. Lapièrre et chez leur fils Aimé et leurs familles.

M. et Mme Raoul Chicoine et leur fils sont partis en promenade à Saskatoon, North Battleford et au lac Waskesiu.

Prince-Albert

Parc National

La popularité de notre parc National de Prince-Albert (Waskesiu) s'accroît toujours. Il devient le centre choisi pour les conférences, etc., des organisations ou clubs, non seulement du Canada mais aussi des Etats-Unis.

Les statistiques démontrent que le nombre de visiteurs au 31 juillet dernier se chiffrait à 54,262, soit 121 personnes de moins qu'à la même date l'an dernier qui constituait un record depuis l'ouverture officielle.

Au cours du mois dernier on a enregistré 12,152 passagers dans 3470 voitures canadiennes, 343 Américains dans 91 automobiles. De plus il y eut cinq autobus canadiens portant 141 personnes. Il y eut 2,767 "campers", 207 roulottes, 451 joueurs de tennis, 347 joueurs de quilles et 1969 personnes se servirent du terrain de golf.

Rénovation

Un contrat de $125,000 fut accordé aux entrepreneurs contracteurs-généraux Antal-Boran, de cette ville, pour la rénovation de l'hôtel Avenue. Douze pièces de luxe y seront ajoutées. La salle à manger sera agrandie et une salle de banquet pourra accommoder 250 convives. L'on espère que les travaux seront complétés cet automne, selon l'architecte Frank Moore.

Nouvelles constructions

Du 1er au 31 juillet, 339 permis de construction d'une valeur de $8,379,849 furent accordés pour Prince-Albert, soit une augmentation de 117 permis pour la même période de l'année 1965.

Çà et là

M. Daniel Pagé, fils de M. et Mme Gérard Pagé, est parti le mercredi 3 juillet pour des vacances de quelques semaines dans l'Est. Il visitera Montréal, Lachine, St-Philippe de la Prairie, P.Q. A Montréal il renouera connaissance avec les Petits Chanteurs de l'Oratoire du Mt. Royal, le R. P. Brault et le R. F. Barr, venus ici donner un très joli concert à la fin de janvier 1966, sous les auspices des Jeunesses Musicales du Canada.

M. et Mme G. Dion et leur famille, de Hudson Bay, Sask., sont retournés dans leur foyer après avoir passé deux semaines en visite chez Mme Irène Trudeau, mère de Mme Dion, M. et Mme Gérard Pagé et autres parents.

L'hon. Roger Teillet, de St-Boniface, ministre des Affaires des Anciens combattants, fut invité à venir participer à une cérémonie qui eut lieu au Parc Bryant le dimanche 8 août. Le chef de l'opposition, l'hon. John Diefenbaker, fut le principal orateur.

Le français en Saskatchewan

Le comité, formé par le gouvernement de la Saskatchewan, il y a 11 mois, pour étudier les requêtes des groupes francophones — en particulier de Saskatoon, qui réclamaient des changements aux règlements pour permettre l'utilisation du français comme langue d'enseignement, vient de faire rapport au Cabinet provincial.

On a plutôt l'impression qu'une montagne enfanta une souris et que ledit comité a voulu ménager la chèvre et le chou.

D'une part, on rapporte que cet organisme a recommandé au gouvernement de la Saskatchewan d'adoucir ses restrictions sur l'usage du français dans les écoles. D'autre part, il suggère que le français puisse être employé par les instituteurs, mais uniquement au cours de l'heure accordée quotidiennement à l'enseignement de la lecture et de l'orthographe françaises. Le français ne pourra remplacer l'anglais pour les matières fondamentales comme l'histoire et la géographie.

Avec si peu de progrès, les recommandations laissent supposer que le gouvernement de la Saskatchewan était parcimonieux, pour ne pas dire mesquin. Comment les enfants d'expression française pourront-ils apprendre parfaitement leur langue maternelle et comment les jeunes anglophones pourront-ils connaître suffisamment et pratiquement le français avec un tel programme?

En Ontario, par exemple, au cours primaire, on tolère l'enseignement du français pour toutes les matières, sauf l'anglais évidemment, et au niveau secondaire, pour quatre sujets: le français, il va sans dire, le latin, l'histoire et la géographie. En dépit de cela, les résultats ne sont pas mirobolants et il y a place pour beaucoup de progrès, si on veut en arriver à une formule adéquate et pratique, de part et d'autre. A ce sujet, il ne faut jamais perdre de vue que beaucoup de facteurs laissés à la discrétion de celui-ci ou de celui-là, quand une minorité est en cause, entrent en ligne de compte: le nombre d'élèves, des manuels appropriés, un personnel compétent et surtout la bonne volonté des commissions scolaires.

Dans cette optique, le comité en question n'a guère guidé le gouvernement dans la bonne voie pour que les enfants de la Saskatchewan puissent savoir convenablement les deux langues officielles au pays. S'il y a avancement, c'est certes un pas de tortue.

Gérard BERNIER

La Gendarmerie royale

La Gendarmerie royale du Canada recherche des candidats bilingues. A la suite d'altercations récentes entre des citoyens de langue française de la capitale et de Hull et de plaintes formulées à ce sujet au Conseil municipal de Hull par l'échevin Jean-Marie Séguin, un porte-parole de la Gendarmerie a déclaré qu'on y reçoit toujours avec plaisir les propositions propres à faciliter le recrutement de policiers bilingues, c'est-à-dire francophones dans 95 p. 100 des cas.

Au député fédéral de Hull, M. Alexis Caron, qui s'est plaint publiquement de l'unilinguisme de trop d'agents de la police fédérale, on vient de demander aide et collaboration dans la recherche de candidats bilingues.

Ajoutons que quelques jours avant l'ajournement des Communes, le Gouvernement a fait savoir qu'on tentait l'impossible pour recruter des agents de langue française. On a tout particulièrement besoin d'eux dans les centres touristiques comme les Plaines d'Abraham, à Québec, ou encore, le Parlement, à Ottawa même.

Tout cela est bien beau et fort touchant, mais les appels aux francophones demeureront vains aussi longtemps qu'on les traitera en parias. Excellente chose que de former le caractère de recrues, de les casser, comme on dit, mais on doit les traiter tous également, quelle que soit leur origine ethnique.

Ainsi, il n'est pas nécessaire de confier spécialement aux francophones les tâches les plus répugnantes, celle du nettoyage des écuries par exemple. Il n'est pas nécessaire non plus de les humilier en les forçant à se dire "stupides" comme ça c'est déjà vu dans un centre de formation des Prairies. Qu'on le traite avec rigueur et sans passe-droit, qu'on les soumette simplement à la même discipline que les anglophones et personne ne se plaindra.

Les interpeller sur un terrain de parade en les appelant "frenchie" ou "frog" n'est pas de nature à attirer d'autres jeunes gens de langue française. Si ceux qui supportent ce traitement le font sans mot dire devant leurs supérieurs, ils ne sont pas muets pour autant et lorsque, dégoûtés de ce régime, ils en parlent à leurs parents et amis, ils détournent ceux d'entre eux qui répondraient peut-être avec enthousiasme à l'appel du Gouvernement et de la Gendarmerie.

Marcel GINGRAS.

St-Brieux

Noces d'or

M. et Mme Mike Szentmiklossy fêtèrent leur 50e anniversaire de mariage le 25 juin. La journée débuta par une messe célébrée par leur petit-neveu, le R. P. Michael Pomedli, O.S.B. Denis Préfontaine et Valentin Pomeldi, petit-fils et petit-neveu des jubilaires servaient au choeur. Un banquet eut lieu à la salle paroissiale auquel prirent part quelque 100 convives. Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., donna le discours de circonstance en Hongrois, langue maternelle de M. et Mme Szentmiklossy. Des télégrammes de félicitations de Californie, Calgary et Prince George furent lus.

Etaient présents pour cette fête, leurs fils et fille, M. et Mme Mike Szentmiklossy, de Windsor, Ont., M. et Mme Frank Szentmiklossy, de Detroit, M. et Mme Clarence Préfontaine (Annie), de Domremy. Un fils, Lesly, est décédé en 1955.

M. et Mme Mike Szentmiklossy se marièrent à Alaps, en Hongrie. Ils vinrent au Canada en 1923 et s'établirent sur une ferme à St-Brieux puis déménagèrent ensuite au village où M. Szentmiklossy est forgeron.

Récents mariages

M. Léonard Folden à Mlle Noëlla Martin le 17 juillet; M. Richard Thornton à Mlle Christina Dahmer le 23 juillet.

Çà et là

Tous regrettent le départ de M. et Mme Armand Pinel qui quittèrent la paroisse au mois de juin pour aller demeurer à Regina où M. Pinel est gérant de la Caisse Populaire.

Bienvenue à M. et Mme Bill Bourgeault. M. Bourgeault remplace M. Pinel à la Caisse Populaire de St-Brieux.

Les travaux des eaux et égouts progressent. Le presbytère, la maison de M. et Mme Léon Sénécal et celle de M. et Mme Clément Coquet ainsi qu'une rallonge à l'école supérieure sont en voie de construction au village.

M. et Mme Emile Leray sont en séjour en France.

Prompt rétablissement à M. Jean Fagnou, patient à un hôpital de Saskatoon; à Mmes Rosalie Gallays et François Thébaud ainsi qu'à M. Médard Lefebvre hospitalisés à Melfort.

Sincères condoléances à M. Rémi Buan et à sa famille éprouvés par la perte de leur épouse et mère (Madeleine) décédée le 20 mai à l'hôpital de Melfort, ainsi qu'à Mme Yves Abily et à sa fille, Hélène (Mme Jean Kerbrat) qui perdirent leur époux et père le 23 juillet.

Baptêmes

Le 26 juin: Gordon-Normand, fils de M. et Mme Wilfrid Pyatt, né le 31 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Petit.

Le 17 juillet: Joan-Denise, fille de M. et Mme Robert Leborgne, née le 21 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Richard Placsko.

Le 22 juillet: Myles-Léonard-Gérard, fils de M. et Mme Leonard Mohninger. Parrain et marraine, Alain Thomas et Shirley Mohninger.

Debden

Mariage Carrier-Couture

Le mercredi 20 juillet avait lieu le mariage de Mlle Bernice Couture, fille de M. Ubald Couture, à M. Robert Carrier, fils de M. Thomalas Carrier, d'Albertville. MM. Carrier et Couture servaient de témoins aux mariés. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Céline Gobeil et Marilyn Chrétien et les garçons d'honneur MM. Jean Charrois et René Painchaud. Les nouveaux époux demeureront en Colombie-Britannique.

Mariage Bonneau-Cyr

Le lundi 25 juillet M. l'abbé Ernest Labbé, curé, bénissait le mariage de M. Luc Bonneau, fils de feu M. Auguste Bonneau, de Victoire, à Mlle Sylvia Cyr, fille de M. Charles Cyr.

Les témoins étaient M. René Bonneau, frère du marié, et M. Charles Cyr. Les garçons et les demoiselles d'honneur étaient MM. Robert Bonneau et Nil Cyr, Mlles Marthe Cyr et Thérèse Bonneau, frères et soeurs des mariés.

Après leur voyage de noces à Banff, Alta, M. et Mme Bonneau s'établirent sur l'ancienne ferme de M. Henri Bilodeau.

Baptêmes

Le 19 juillet: Danie-Brigitte-Marie, née le 12, fille de Roland Lepage et de Marian Stoklosa. Parrain et marraine, Daniel et Josée Stoklosa, oncle et tante de l'enfant. Ils furent représentés au baptême par M. et Mme Raymond Lepage.

Çà et là

Mme Eugène Durette a eu la visite de son frère, le R. F. Jean, Frère des Ecoles Chrétiennes, ainsi que de neveux et une nièce, le R. F. Jules-Henri et M. et Mme Jean-Marie Malenfant, de la province de Québec. Ces trois derniers se sont rendus à Vancouver. Tous étaient enchantés de leur voyage.

MM. et Mmes Jean-Louis et Montcalm Lamy, de Longueuil, Qué., en route vers la Colombie-Britannique, ont visité leur tante, Mme Philippe Lamy. Eux aussi furent enchantés.

M. et Mme M. Bewza et leur famille, de Campbell River, C.-B., ont passé une partie de leurs vacances chez Mme Alfred Lavoie, mère de Mme Bewza.

Autres visiteurs de Port Alberni, C.-B., Mme Cébal Ruel, M. et Mme Omer Chrétien, leur fille, Marilyn, accompagnée de son fiancé, M. Robert Bernier, M. et Mme Armand Chrétien et leurs deux enfants, M. et Mme Arthur Francoeur, M. et Mme Joseph Bouchard, M. et Mme J. Mongrain; de Victoria, M. et Mme Paul Parent et leurs trois enfants, M. et Mme Amédée Chalifour; de Williams Lake, C.-B., M. et Mme Philippe Parent; de Legal, Alta, M. et Mme Léo Charrois.

Mme Adélard Couture, de Léoville, passe quelques semaines chez son fils, M. Paul Couture.

Chronique sportive

Si Phil Renaud aurait été un Américain le monde entier pleurerait sa perte

par Jacques LEMOYNE

Deux athlètes sont morts au cours de la dernière fin de semaine. L'un avait pour nom Tony Lema et était déjà auréolé d'une légende. L'autre s'appelait Phil Renaud, un nom qui n'a jamais fait les manchettes dans les grands journaux des Etats-Unis, et pourtant . . . Lema était un grand joueur de golf et un gars bien sympathique. En offrant un jour du champagne aux journalistes, (ces incorruptibles modernes!) Tony s'assurait en même temps la gloire et une légende. Il méritait les deux. Lema a été un des meilleurs joueurs de golf de notre époque. Il a gagné les tournois les plus importants et s'est illustré non seulement sur le terrain de golf mais aussi par sa façon de se bien conduire en public. En voilà un que la gloire éphémère du sport n'a jamais affecté. Tony, buvant du champagne, est demeuré le même Tony buvant de la bière.

Mais Phil Renaud, qui est-ce me demanderez-vous? Phil a été un des meilleurs joueurs de défense amateur du pays, au temps de la puissante ligue du Québec. On dit qu'il n'a pas joué dans la Nationale à cause de son coup de patin; je pense qu'il n'a pas joué dans la Nationale à cause de ses obligations envers son pays. Renaud était un militaire et il a bien servi le Canada en temps de guerre comme en temps de paix. Joueur de défense redoutable, même s'il ne devait pas peser plus de 160 livres, Phil ne comptait que des amis dans une ligue où de grandes vedettes ont évolué. Renaud jouait pour les As de Québec et il a évolué sous Punch Imlach et Billy Reay, deux instructeurs de fort calibre qui, tous deux, appréciaient ce solide gaillard. Phil avait quitté l'armée après plusieurs années de service et il travaillait avec succès comme vendeur dans la région de Québec où il a élevé sa famille avec autant de soin qu'il en apportait à bien faire son travail de joueur de hockey et de militaire, avec en plus une tendresse que les siens vont manquer terriblement. Peu de gens savent qui était Phil Renaud: ceux qui l'ont connu n'en éprouveront que plus de tristesse. On y gagne toujours a connaître un homme bon. Phil était de ceux-là.

L'Angleterre gagne

La solide défensive anglaise a valu à l'équipe de football de ce pays la coupe du monde. Je n'ai aucun mérite à avoir prédit une victoire probable des Anglais, mais là où je me suis trompé c'est en sous-estimant les Allemands de l'Ouest. La politique joue parfois de mauvais tours à ceux qui en abusent et c'est ce qui est arrivé aux Russes. Les Allemands ont transporté sur un front plus pacifique leur animosité du temps de guerre et les Russes n'ont pu résister à cet ouragan. Autrefois, c'était eux qui possédaient cette inspiration mais, comme tous les vainqueurs, les Russes ont peut-être un peu oublié cette animosité et ils ont été incapables de se défendre devant la poussée des Allemands. Il faut dire aussi que cette équipe possède un sang froid remarquable et pour qu'un annonceur britannique l'admette lui-même en disant: "les seules personnes en pleine possession de leur calme à ce moment-ci sont les joueurs de l'Allemagne" il faut que cela soit vrai.

Pour revenir au triomphe des Anglais soulignons les grandes ressources de cette équipe. A quelques seconds du championnat mondial les Anglais voyaient les Allemands égaliser les chances sur une mauvaise décision de l'arbitre. Ils ont su rallier leurs forces et marquer les deux buts qui leur ont valu cette coupe tant convoitée. Ceux qui ont entendu la description de la joute à la radio n'auront pas manqué de noter les commentaires très partisans des commentateurs anglais. Je dois dire que cela ne m'a pas scandalisé. Ces commentaires n'avaient rien de déplaisants pour l'adversaire: ils étaient entendus par un public probablement en grande majorité en faveur de l'équipe anglaise, et le "come on England," et le "hang on England" m'ont semblé des cris spontannés d'admirateurs sincères. Ce fut un grand jour pour Albion et on aurait mauvaise grâce de ne pas se réjouir d'une victoire si chaudement acquise.

Les commentaires!

La semaine dernière j'avais parlé de l'attitude irréfléchie des brésiliens. Ces gens-là insistent pour donner au monde le spectacle affligeant de leur mauvaise humeur et leur intention de fonder une nouvelle fédération mondiale est encore d'un ridicule sublime. Si les brésiliens ont perdu, c'est qu'ils n'ont pas su remplacer, au sein de leur équipe, les joueurs devenus trop vieux pour s'adapter à des tactiques plus modernes. On n'a pas assuré la relève et on est venu en Angleterre trop certain de triompher. L'Expresse de France le souligne du reste dans un court article où on explique que la Corée du Nord a remporté bien des succès à cause de l'excellente condition physique de ses joueurs et que d'autres pays comme l'Italie et l'Espagne ont pensé que le professionalisme était la réponse aux exigences du tournoi, erreur qui a été démontré lors de la tenue des derniers matchs.

Il est malheureux que les dirigeants du hockey ne puissent s'entendre pour organiser une série mondiale du hockey comme celle du soccer. On demanderait aux divers pays intéressés de former une équipe nationale, professionnelle ou amateur peu importe. Le Canada pourrait certainement s'entendre avec les dirigeants de la Nationale pour envoyer un club représentatif et nous n'aurions pas l'air aussi bête chaque fois que nous perdons un match. Mais il faut croire que les dirigeants du hockey amateur sont trop bêtes pour réaliser l'importance qu'un tel tournoi pourrait avoir! Ou bien encore qu'ils sont trop conscients de la valeur des joueurs canadiens pour risquer le prestige des autres pays dans des matchs inégaux. Quoi qu'il en soit la coupe du monde dit ce qu'elle veut dire: il n'y a rien de frelaté là-dedans. C'est un véritable championnat du monde et c'est ce qui explique l'intérêt mondial pour cette compétition.

Décès d'une pionnière de Jackfish

JACKFISH — Mme Henri Bru, née Mathilde Chivaydel, âgée de 79 ans, s'endormit paisiblement dans le Seigneur le 30 juillet à l'hôpital de North Battleford. La veille des funérailles sa dépouille mortelle fut exposée dans l'église de la paroisse où les parents et nombreux amis se firent un devoir de venir prier.

La messe de Requiem fut chantée le 2 août à 10 h. a.m. par le R. P. A. Girard, O.M.I. Les abbés Coursol, Houle et Machildon étaient dans le choeur. Une foule nombreuse était présente pour rendre un dernier hommage à l'humble défunte.

Les porteurs furent: MM. Damase Arcand, Paul Baillargeon, Steve Sulatisky, Elie et Denis Esquirol et Rémi Bec.

Mme Bru naquit à Arques, Aveyron, France, le 4 juillet 1887. Le 22 févirer 1911, elle épousa M. Henri Bru. Vers la fin d'avril de la même année, le jeune couple quitta son pays natal pour s'établir au Canada. Ils s'installèrent sur un "homestead" dans la paroisse de Jackfish où ils demeurèrent toute leur vie.

De cette union naquirent cinq enfants: deux filles, Henriette (Mme Philippe St-Amant) et Clémence, religieuse Trappistine à Bonneval, en France; trois garçons, René, Joseph et Charles, tous de cette paroisse; 20 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants complètent leur couronne.

Son époux la précéda dans la tombe. Il mourut subitement en France le 8 octobre 1955.

Madame Bru est retournée dans son pays natal plusieurs fois ayant traversé l'océan Atlantique 11 fois. En 1927 toute la famille avait le plaisir de se rendre en France pour y passer environ quatre mois.

Les paroissiens de Jackfish offrent leurs sincères condoléances aux familles Bru et St-Amant.

Ici et là

Le 24 juillet, un tournoi de golfe eut lieu à la plage l'Aquadeo où M. Urbain Corbeil remporta le deuxième prix et un trophée.

Etaient de passage le dimanche 30 juillet: Mlles Regina et Elmyre Sansregret, M. Emile Sansregret et Mme Marianne Sansregret.

Mme Ray Switsun, née Fernande L'Heureux, de Regina, est en vacances chez ses parents.

M. et Mme Louis Alain, de Vernon, C.-B., sont en promenade chez les familles L'Heureux et Joseph Bru.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Gérald Dumont et leurs enfants, de Clinton, Ont., et M. et Mme Gomas Dumont et leurs enfants, d'Oxbow, étaient en vacances chez leur mère, Mme Oscar Legault, de Regina.

M. et Mme Fernand Larrivée, leurs gendre et fille, M. et Mme Fabian Carpentier et leurs enfants, de Regina, étaient en vacances chez leurs parents, M. et Mme Antoine Larrivée.

M. et Mme Normand Boulet et leurs enfants, de Vancouver, ont passé quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Alex Boulet, de Dumas.

M. et Mme Emile Baudu, de Norwood, Man., sont en visite chez leurs fils et bru, M. et Mme André Baudu, de Vandura.

M. et Mme Henri Paulhus, de Ste-Catherine, Ont., et Mlle Marguerite Wartel rendirent visite à Mlle Fernande Blaise.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme Eugène Monin et leur fille Francine ainsi que M. et Mme Gabriel Sylvestre et leur fils, Marc, ont passé une semaine au Dakota Nord.

Les familles Gilbert et Jean Perreaux, et Maurice George sont allées à Clear Lake.

M. et Mme Félix George et leur famille sont en visite chez M. et Mme Emile George.

Meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Arthur Henrion (Jeannette George) qui s'unissaient dans le mariage, dernièrement.

M. et Mme Roland Bourgeois et leur famille sont en visite chez les familles Félix Sylvestre et Euclide Bourgeois.

Dames de Ste-Anne

Le 26 juillet, fête de Ste-Anne, les dames assistèrent en grand nombre à la messe au cours de laquelle il y eut réception de cinq nouveaux membres.

A la réunion au centre paroissial, un nouvel exécutif fut élu: Mme Paula Garnier, présidente; Mme Jos Martine, vice-présidente; Mme Fernand Monin, secrétaire-trésorière.

Bon succès au nouveau comité, et sincères remerciements aux dames sortant de charge.

Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de ceux de sa famille, il a renié la foi; il est pire qu'un infidèle.

(I Tim 5, 8)



Installation du R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., comme recteur du Collège Mathieu. De gauche à droite, le R. P. Eugène Dubreuil, ancien recteur, le R. P. Henri Légaré, provincial, Son Exc. Mgr Aimé Decosse dont on ne voit que les bras, le R. P. Raymond Beauregard, nouveau recteur, Mme Dumont Lepage, M. Jean Deshaies, le R. P. L. Godbout. De l'autre côté de la table, Mme Rolland Pinsonneault, Mme Raymond Piché, Mme Beauregard, mère du nouveau recteur, et M. Rolland Pinsonneault.

Installation du nouveau recteur et supérieur au Collège Mathieu

Le mardi 2 août, à 4 h. 30 p.m., plusieurs Oblats se réunissaient dans la chapelle du Collège Mathieu pour assister à la messe concélébrée et à la cérémonie de l'installation du nouveau Recteur et Supérieur, le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I. La messe fut concélébrée par l'ancien et le nouveau conseil de la maison. Le R. P. Beauregard présidait la célébration liturgique. Les autres concélébrants étaient les RR. PP. Eugène Dubreuil, Alain Piché, Laurent Godbout, Champlain Deshayes, Fernand Binette, et Jean-Paul Isabelle. Mgr Decosse assistait également à la cérémonie.

On y remarquait aussi quelques Oblats venus de Winnipeg, de St-Norbert, de Lestock et de Lebret. Il y avait également plusieurs prêtres séculiers dont Mgr Couture, de Ponteix, et Mgr Mondor, de Swift Current. On y remarquait également les Religieuses de Jésus-Marie, les Soeurs Grises et les Petites Srs de la Sainte Famille. Il y avait environ 90 invités laïcs, dont la mère ainsi que les frères et soeurs du Père Beauregard, M. Emery Allard, maire de Gravelbourg, et M. Rolland Pinsonneault, président de l'ACFC.

Après la lecture de l'Evangile, le R. P. Henri Légaré, O.M.I., Provincial des Oblats de la province du Manitoba, donna l'homélie, après quoi il passa à la lecture des documents officiels conférant au R. P. Beauregard sa nouvelle charge.

La messe terminée, les invités se rendirent à la bibliothèque où l'on servait un apéritif avant le banquet qui fut servi ensuite au réfectoire des élèves. A la fin du banquet les invités eurent le bonheur d'entendre plusieurs beaux discours. Le R. P. Laurent Godbout, agissant comme maître de cérémonies, invita d'abord M. Emery Allard, maire de Gravelbourg, à prendre la parole. M. Allard souhaita la bienvenue au Père Beauregard, fils d'une famille pionnière de Gravelbourg. Il remercia ensuite le Père Dubreuil pour ses nombreuses années de services auprès de la population de Gravelbourg.

Le Dr Raymond Piché, président de l'Amicale des Anciens, félicita ensuite le Père Beauregard au nom des anciens en lui assurant le même support que par le passé. Il remercia ensuite le Père Dubreuil en soulignant son travail gigantesque au collège depuis 30 ans. Au nom des anciens il offrit un petit cadeau au Père Dubreuil.

Le R. P. Henri Légaré, Provincial, nous dit ensuite sa joie d'avoir nommé le R. P. Beauregard à Gravelbourg. Il souhaite beaucoup de courage à la nouvelle administration. Ce fut ensuite avec émotion qu'il tenta de remercier le Père Dubreuil pour tout ce qu'il a fait au Collège Mathieu. "Tenter de résumer l'oeuvre du Père Dubreuil, c'est téméraire, disait-il. Le seul souci du Père Dubreuil était le dévouement complet à la jeunesse. C'est pour elle qu'il a fait progresser le collège sur le plan matériel, intellectuel et spirituel". En terminant, le R. P. Légaré annonça que le Père Dubreuil s'en ira comme curé à Lebret.

Mgr Decosse, tout en souhaitant la bienvenue au Père Beauregard, signala l'importance d'un homme averti et compétent en tête du collège pour mener à bonne fin les pourparlers déjà commencés avec l'Université de Regina. En remerciant le Père Dubreuil ,il le félicita d'avoir suscité une collaboration plus étroite entre le clergé diocésain et le Collège. Il souligna également diverses oeuvres du Père Dubreuil au collège, entre autres la fondation du bureau des gouverneurs.

Le Père Dubreuil prit ensuite la parole pour remercier les orateurs de tous les éloges faits à son égard. Mais il avoue "qu'on ne peut rien faire seul". Il assure au Père Beauregard le même soutien qu'il a lui-même eu de la part de sa Communauté et des amis du collège. C'est avec le coeur gros qu'il nous dit au revoir après avoir passé trente années de sa vie au collège.

Enfin le R. P. Beauregard traça les grandes lignes de son programme. Il révéla d'abord sa joie de revenir au Collège de Gravelbourg. Il se dit très conscient du but du collège, à savoir: donner d'abord une éducation chrétienne et aussi une éducation bilingue. Il félicita et remercia ses devanciers. Mais aujourd'hui, voyant que nous sommes à un tournant majeur du collège et de la Culture Française en Saskatchewan et même dans tout le Canada, tous doivent se poser la question suivante: "Quel service, quelle responsabilité m'impose l'histoire d'aujourd'hui et de demain"? Une tradition réelle doit être vivante, c'est-à-dire qu'elle doit s'adapter au temps. Il faut donc planifier en vue de l'avenir. La planification dans l'oeuvre du collège est avancée et l'heure de la réalisation est toute proche. La collaboration de tous est nécessaire.

"Mon rôle, disait-il, sera de coordonner les forces, et sans vous je ne peux rien faire. Je voudrais favoriser un climat de dialogue franc. Nous aurons à nous interroger sans cesse, à reviser constamment nos positions. Il faudra répondre aux besoins du temps dans un climat de service et de responsabilité. Le temps est passé de s'en tenir uniquement à défendre nos droits; c'est le temps de SERVIR, et alors seulement aurons-nous une raison d'être. Tout changement, tout progrès est très très difficile, mais je suis confiant parce que vous êtes là, et votre présence ici ce soir témoigne de votre sincérité".

La soirée se termina dans des échanges amicaux et surtout en saluant une dernière fois le R. P. Eugène Dubreuil qui partait le lendemain pour se reposer avant de prendre son nouveau poste à Lebret.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	......	94.4	94.4	94.4	94.6
C.W. No 3	......	91	91.4	91	91.2
Fourrage No 1	......	90.4	90.4	90.4	90.6
Fourrage No 2	......	87.4	87.4	87.4	87.6
Fourrage No 3	......	84.4	84.4	84.4	84.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	......	143.6	144.2	144.4	144.6
C.W. No 3 6 rangs	......	141.6	142.2	142.4	142.6
Fourrage No 1	......	133.2	133.6	134	134.2
Fourrage No 2	......	131.6	132.2	132.4	132.6
Fourrage No 3	......	128.6	129.2	129.4	129.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	......	131.4	131.6	130⅞	131⅜
C.W. No 3	......	126.2	126.4	125⅝	126⅛
C.W. 2 rej.	......	125.4	125.6	124⅞	125⅜
C.W. No 4	......	114.4	114.6	113⅞	114⅛
Ergot	......	111.4	111.6	110⅞	111⅛
Sur voie net	......	131.4	131.6	130⅞	131⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	......	286	290	290	289.2
Janvier	......	284.2	288.4	288.4	288.6
Mars	......	281⅛	286	285.4	287.2
AVOINE —					
Octobre	......	94	94	94	94⅛
Décembre	......	92.4	92.4	92.4	92.4
Mai	......	93⅜	93⅜	93⅜	93.4
ORGE —					
Octobre	......	136.6	137.2	137⅜	137.6
Décembre	......	134⅝	134.6	134.6	134⅞
Mai	......	138	138.2	138⅛	138.2
LIN —					
Octobre	......	301.2	303⅛	303	303⅜
Décembre	......	302⅛	304	304	304⅜
Mai	......	309⅜	311.2	311.2	311⅞
SEIGLE —					
Octobre	......	134.4	134.6	133⅞	134⅛
Décembre	......	135⅞	136⅛	135.2	135.6
Mai	......	142⅜	143	142.2	142⅝

(Pour la semaine du 1er au 5 août 1966)

Sintaluta

Visiteurs

Etaient en visite chez M. et Mme Fred Dolter: M. et Mme Bud Wrigth et leurs enfants et M. Clément Dolter, de Regina, M. Chrétien Dolter et son fils, Lorrie, de North Surrey, C.-B.; chez M. et Mme Marcel Français: M. et Mme Norman Duncan, de Stoughton, M. et Mme Jean-Claude Porte, de Radville, M. et Mme Jos. Labrèche, de Montmartre, M. et Mme Marcel Longeau et leur fils, Gaby, et Mme Octavie Longeau, de Lac Marguerite, Mme Napoléon Gendron et sa fille, Mme Roger Lerminiaux, d'Indian Head, M. Richard Dupuis, de Qu'Appelle, Mme Irma Souchotte et sa fille, Lucie, et M. et Mme Pierre L.B., de Wolseley.

Merci à tous ses amis venus rendre visite à M. Marcel Français, de retour de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Val Marie

Malade

Mme Albert Pinel est revenue à Val Marie après avoir passé un mois à l'hôpital Union de Moose Jaw.

Visiteurs

M. et Mme Napoléon Demontigny, de Chilliwack, C.-B., M. et Mme Eudore Desautels, de Ponteix, M. et Mme Hector Demontigny, de Victoria, C.-B., et Mme Wilfrid Bourget, d'Assiniboia, étaient tous en visite chez M. Olivier Pinel.

M. et Mme Joseph Marcoux (Françoise Pinel), de Mission City, C.-B., étaient de passage chez MM. Olivier, Prosper et Albert Pinel.

M. et Mme Olivier Pinel et leurs fils, René, Maurice et Marcel, se sont rendus à Ponteix, à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Eudore Desautels.

M. et Mme A. Vermette et leurs enfants, Thérèse et Constant, sont partis pour un voyage de deux mois en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Doreen Jacob, Monique Cornet et Lorraine Leblanc sont allées à Banff et autres endroits en Alberta pour une dizaine de jours.

Cut Knife

M. et Mme Charles Foisy et leurs enfants, Louise et Guy, de Montréal, sont arrivés le dimanche 3 juillet pour visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Eugène Foisy.

M. le Dr et Mme I.-R. Foisy et leur fille, Danielle, de Santa Maria, Cal., en route pour Montréal, sont en visite chez M. et Mme Eugène Foisy.

Mme René Leboeuf et sa fille, Evangéline, et Barbara Barsaloux sont allées à Calgary pour le Stampede et elles ont continué à Banff et au lac Louise pour leurs vacances.

Kevin Quinlam a visité Douglas Barsaloux, fils de M. et Mme Lloyd Barsaloux. Ces derniers, accompagnés de Kevin et Douglas, sont allés à Edmonton pour voir les jeux de la ferme d'Alberta.

Mme Aldo Delfrari et Mlle Irène Crossland ont assisté à un mariage à Albertville la semaine dernière.

Mlle Paulette Foisy est employée au magasin coopératif durant ses vacances.

La famille Hildège Dupuis a eu la visite de MM. et Mmes Wilbrod Lessard et Robert Lacoursière, de Delmas, de M. et Mme K. Weber, de Vancouver, et de M. et Mme Lucien Hamel.

Naissance

M. et Mme Eugène Pellerin sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Mary Serafim, qui est hospitalisée.

St-Hubert

Mariage Hameluck-Mullie

Le samedi 16 juin, à 3 h. p.m., dans l'église de St-Hubert, fut célébré le mariage de Mlle Elizabeth Mullie, fille de M. et Mme Raymond Mullie, à M. Kenneth Hameluck, fils de M. et Mme J. Hameluck, de Regina. M. l'abbé Rushka, de Kennedy, bénit le mariage et célébra la messe pendant laquelle M. R. Sasfield, de Regina, chanta l'"Ave Maria" de Schubert. Le "Panis Angelicus" et le cantique "On This Day Oh Beautiful Mother" furent chantés par Mmes A. Poncelet et F. Couronné et leurs filles, Elaine Poncelet, Patricia, Isabelle et Carmen Couronné. Mme Emile Gatin touchait l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, était vêtue d'une longue robe blanche en brocart de satin et portait un court voile retenu par une tiare de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

Mlle Gladys Hameluck, soeur du marié, était dame d'honneur, tandis que les trois soeurs et le petit frère de la mariée étaient demoiselles d'honneur, bouquetière et page respectivement. Les garçons d'honneur étaient MM. John Dow, de Regina, et Jean Mullie, de St-Hubert, frère de la mariée. MM. Bernard Mullie, autre frère de la mariée, et Douglas Esner, de Regina, agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu à la salle paroissiale où les Dames d'Autel servirent le repas à quelque 80 invités. M. Michel Mullie, d'Arborfield, oncle de la mariée, était maître de cérémonies. La fête se termina par une danse à la salle de la Légion où de nombreux parents et amis se réunirent.

Funérailles de Mme S. Decelles

Le 18 juillet, en l'église de St-Hubert, eurent lieu les funérailles de Mme S. Decelles. Le R. P. Sebastian Drake, O.F.M., de Lumsden, célébra la messe de Requiem. Les religieuses de l'hospice Jeanne d'Arc chantèrent la messe. Les porteurs étaient MM. René Paquin, Fernand Dartige, Jean Raiwet, Frédéric Couronné, Paul Jordens et Ferdinand Jamet.

Mme Decelles (Sophie Sage) naquit le 28 janvier 1894 à St-Hubert et épousait M. Victor Decelles en 1919. Ils furent fermiers dans le district de Golden Plain. En 1951 ils se retirèrent au village. Son mari la précéda dans la tombe en janvier 1952.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Jean, de Shoal Lake, Man., Gabriel, de Langbank, et Raymond, d'Edmonton, Alta; deux filles, Victa, de Kendal, et Mme L. Jordens (Marie), d'Emo, Ont.; 22 petits-enfants; un frère, Joseph, de St-Hubert, et deux soeurs, Pauline et Joséphine, en France. Un fils, Louis, mourut en 1959.

Tous les enfants et de nombreux petits-enfants de la défunte, ainsi que de nombreux parents et amis, assistèrent aux funérailles et aux prières dites à l'église la veille du service. Les Dames d'Autel servirent un goûter.

Çà et là

M. et Mme Léon Beaujot et leur famille firent un voyage à Calgary, Banff, dans la vallée d'Okanagan et autres endroits intéressants, il y a quelques semaines.

Mme M. Boutin et son fils, Hubert, M. et Mme Laurent Jeannot, MM. E. et J. Jeannot ont assisté au mariage de M. André Jeannot, à Regina, le 6 août.

M. et Mme A. Boutin et leur famille sont allés chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme G. de Laforest, de Regina, dimanche dernier.

M. et Mme A. Smeets sont allés passer quelques jours chez les familles Michel et Roland Mullie à Arborfield, dernièrement.

M. et Mme W. Nent, d'Edmonton, ont rendu visite à la mère de cette dernière, Mme H. Brûlé, et autres parents, la semaine dernière.

Mlle Louise Jordens fit un séjour d'une semaine à l'hôpital général de Regina pour chirurgie plastique.

M. et Mme Y. Gatin et leur famille, de Whitewood, étaient en visite chez M. et Mme E. Gatin, en fin de semaine. Leurs enfants, Glenn, Laureen et Cheryl, y demeurent quelques jours de plus.

Mlle G. de Laforest et une amie, Mlle L. Schaeffer, de Regina, ont rendu visite à la grand-mère de celle-là, Mme M. Boutin, pendant quelques jours, il y a deux semaines. M. et Mme Léo Dureault et leur famille, de Wolseley, ont rendu aussi visite à Mme Boutin, le 24 juillet; leurs fils, Edouard et Maurice, sont restés une semaine chez leur grand-mère et leurs oncle et tante, M. et Mme A. Boutin.

Etaient ici pour le mariage Hameluck-Mullie et pour la fin de semaine: M. et Mme M. Mullie et leur fils, Antoine, M. et Mme R. Mullie et Mme P. Laforge, d'Arborfield.

La petite Lianne Istace, de Whitewood, a passé une semaine chez ses oncle et tante, M. et Mme F. Couronné, pendant que ses parents étaient en voyage.

M. et Mme A. Smeets et leur famille sont allés en fin de semaine à Alexander, Man., dernièrement.

M. et Mme J. Jordens et leur famille, de Rivers, Man., M. et Mme L. Clark, de Regina, M. et Mme F. Jordens et leur fils, de Kamsack, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme P. Jordens, la semaine dernière. Mme Jordens et sa fille, Sheila sont allées à Kamsack pour quelques jours. M. P. Jordens et son fils, Richard, sont allés les chercher le dimanche 31 juillet.

M. et Mme C. Istace et leur famille, de Saskatoon, ont passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme R. Istace, et autre parenté.

M. et Mme P. Roy, de St-Boniface, ont fait une courte visite en passant chez M. et Mme A. Poncelet, dernièrement.

Mme F. Dartige et son fils, Kenny, sont allés à Brandon et Rivers, Man., passer une semaine.

Huit enfants de la paroisse sont allés pour une semaine au Camp O'Neil, ces dernières semaines. Ce sont: Mona et Kathy Decelles, Elisabeth et Wilfrid Brûlé, Gilbert Brûlé, André Paquin, Edouard Istace et Laurent Boutin.

M. et Mme Emile Gatin sont de retour d'un voyage dans le nord de la Saskatchewan. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Ernest Gatin, de Regina. Ils ont visité le barrage de la Saskatchewan-Sud à Outlook, leurs parents et amis à Saskatoon et Viscount, les Soeurs de Notre-Dame de la Charité au Mont St-Joseph de Prince-Albert, puis à Waskesiu et Squaw Rapids, des amis à Arborfield, Zenon Park, Meskanau et Kinistino et leur parenté à Regina.

M. M. Muihal et M. et Mme A. Dartige sont allés à Le Pas, Man., assister aux funérailles de leur mère et belle-mère, décédée subitement le 19 juillet.

Etaient en visite dans la paroisse cette fin de semaine: M. et Mme G. Bardozie, de Squaw Rapids. Les frères de cette dernière, Douglas et Donald Fuller, sont revenus après un mois de vacances avec eux.

Prud'homme, Sask.

Une garde-malade canadienne dans un hôpital du Brésil

Soigner des malades au Brésil a été pour Mlle Cécile Poilièvre un véritable défi, ainsi qu'une intéressante aventure.

"C'est presque incroyable qu'on puisse trouver au 20e siècle autant de pauvreté et d'ignorance qu'au Brésil", dit Mlle C. Poilièvre, de Prud'homme, Sask., qui a pris soin des malades dans un hôpital communal desservant une population d'environ 72,000 personnes dans la partie nord-est du Brésil.

Mlle Poilièvre, graduée à l'hôpital St-Paul en 1958, est venue assister à une réunion de l'Association des Anciennes. Elle fait partie du groupe de cinq volontaires, comprenant Mlle Raiche, une autre garde-malade et trois prêtres, qui ont quitté Saskatoon en août 1964 pour se dévouer dans la paroisse brésilienne adoptée par Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque du diocèse de Saskatoon.

"Nous n'avions pas le temps d'avoir le mal du pays ou de nous ennuyer", ajoute Mlle Poilièvre qui est en congé à la maison pour la première fois. "Nous rencontrons bien des insuccès, et des difficultés souvent agaçantes, mais, en somme, c'est une expérience fabuleuse".

"Un des plus grands problèmes est le manque d'éducation, et le manque d'initiative des indigènes pour s'aider eux-mêmes. Partout, c'est la misère et la pauvreté. Presque tous souffrent de deux maladies, au moins. Seulement 15 pour cent des gens savent lire et écrire. Dans leur ignorance, ils croient qu'on va à l'hôpital pour y mourir.

"Parfois, c'est désespérant! Un jour, j'étais presque décidée de tout abandonner, quand on nous amena une fillette de 11 ans qui avait de graves brûlures partout sur le dos. Avec beaucoup de soins médicaux, elle devenait mieux de jour en jour. Sa mère est venue un jour à l'hôpital et voulait l'emmener à la maison pour mourir. J'ai essayé de lui faire comprendre qu'elle mourrait certainement si elle retournait à la maison, mais que si elle restait à l'hôpital, elle avait une chance de guérir. Le jour suivant, pendant que j'étais absente, ses parents sont revenus et ont emporté la fillette dans un hamac. Deux semaines après, elle était morte.

"Dans d'autres cas semblables, on ne peut secourir les gens à cause du manque d'éducation. Environ 50 pour cent des bébés qui naissent meurent avant l'âge de 4 ans à cause du manque de soins, de nourriture ou de maladie.

"Souvent, ils viennent à l'hôpital atteints d'une maladie qu'ils attrapent en allant dans l'eau de la rivière où ils lavent leur linge. Des vers du fond de la rivière s'introduisent dans le sang, attaquent le foie et le pancréas et causent la sous-alimentation et l'anémie. Ils se font soigner, deviennent mieux et retournent faire leur lessive à la même rivière. Mais voilà le problème: c'est le seul endroit qu'ils ont pour laver leur linge!

"Bien d'autres difficultés surgissent à cause du manque d'outillage. Il y a un manque de tout ce qui est absolument nécessaire dans un hôpital, y compris le linge, l'eau et même l'électricité.

"L'organisation aussi manque. Le conseil d'administration n'a eu aucun entraînement au soin des malades, ni en médecine."

Mlle Poilièvre avait d'abord consenti d'aller en mission pour trois ans, mais elle a réalisé que, pour faire du bon travail, il est nécessaire qu'elle y reste deux ans de plus.

"Au début, les habitants avaient peur de nous et nous considéraient comme des étrangers; à présent notre tâche devient plus facile, et depuis six mois je crois avoir mieux réussi et avoir été plus utile."

Pendant les quatre premiers mois après leur arrivée, les cinq missionnaires de Saskatoon s'étaient appliqués à l'étude du Portugais. Au début, c'était très difficile, mais cela va bien maintenant.

Malgré tout, la vie n'est pas complètement triste. Mlle Cécile Poilièvre dit qu'en somme, c'est une belle vie, car elle aime les voyages et les aventures, et jouit d'apprendre les coutumes et la culture d'autres nations.

50e Anniversaire de mariage célébré à Gravelbourg le 9 juillet



M. et Mme Henri Hounjet, de Gravelbourg, célébraient le samedi 9 juillet, à St-Denis, leur 50e anniversaire de mariage. La journée débuta par une messe célébrée par M. l'abbé André Poilièvre, de St-Denis. Les huissiers pour l'occasion furent MM. Aurèle Hounjet et Maurice Janex. Jacqueline et Gisèle Hounjet étaient bouquetières.

Un délicieux souper familial fut servi à la salle Ste-Marie de Saskatoon à 60 invités. M. Raymond Caron, de St-Denis, agissait comme maître de cérémonies. M. Laurent Hounjet présenta le toast aux jubilaires.

Durant la soirée il y eut présentation de corbeilles de fleurs par les bouquetières, et une adresse fut lue par la benjamine des jubilaires, Mme Michel Fix. Un album-souvenir fut présenté aux héros du jour par Mme Aurèle Sirois et une bourse de la part des petits-enfants par les bouquetières. M. Laurent Hounjet présenta une magnifique horloge, et une somme d'argent fut aussi présentée par les parents et amis de Saskatoon, St-Denis, Prud'homme, Vonda, du Manitoba et de la province de Québec. M. Raymond Caron lut les messages de souhaits des honorables L. B. Pearson, R. L. Hambidge, J. Diefenbaker, Martin Pederson et Jack McIntosh et de M. et Mme Tom Coleman, de Quill Lake.

Les jubilaires remercièrent tous les parents et amis pour cette journée mémorable et tous ceux qui leur offrirent des cadeaux, en particulier les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang pour le magnifique chapelet.

M. l'abbé Spicer, de l'église Ste-Marie de Saskatoon, félicita les jubilaires.

Parmi les 300 invités, on remarquait Mme Pete Roy et sa fille, Sylvie, de Crane River, Man., Mme Robert Plamondon, de Ste-Rose-du-Lac, Man., M. et Mme Armand Cadrain, de Jackfish, et Mme A. Cadrain, de North Battleford.

M. Henri Hounjet est né à Liège, Belgique, le 6 avril 1890. A l'âge de 16 ans il vint au Canada avec ses parents, frères et soeur. Il s'établit sur un homestead en 1908. Mme H. Hounjet (Marguerite Beaudry) naquit à St-Jérôme, Québec, le 31 janvier 1893 et arrivait avec ses parents à Eston, Sask., en 1910.

M. et Mme Hounjet unirent leur destinée à Prud'homme le 9 janvier 1917 et demeurèrent sur un homestead à St-Denis jusqu'en 1951 pour s'établir ensuite à Saskatoon où ils demeurèrent pendant 7 ans. Depuis l'automne 1958 ils habitent à Gravelbourg. Les jubilaires ont sept enfants: Mme Henri Janex (Rosalie), de Saskatoon, Mme Aurèle Sirois (Angelina), de Westerly, R.I., E.-U., René, de St-Denis, Mme Pierre Carrobourg (Hubertine), de Gravelbourg, Jean et Roland et Mme Michel Fix, de Saskatoon.

Çà et là

Mme J.-B. Crépeau et sa fille, Jeanne, d'Ottawa, étaient de passage à Gravelbourg, dernièrement.

M. et Mme Gilbert Dupas et leur famille sont revenus de vacances à St-Boniface.

Mme Ena Gauthier est revenue de vacances; elle s'est rendue au Manitoba et en Ontario.

Mme Charles Arams et sa petite fille, Lorraine, Mme D. Richlich et Mme O. Hollebeke sont de retour de leur voyage en Europe.

M. et Mme Clif Davidson sont revenus de l'Allemagne, la semaine dernière.

M. et Mme Conrad Piché se sont rendus à Montréal pour assister aux derniers voeux de leur fille, la Rév. Sr Denise Piché, S.G.M.

Mme Roland Carter (Agnès Coots) et sa fille, de Regina, étaient en promenade à Gravelbourg, dernièrement. M. et Mme Carter éliront leur domicile aux Etats-Unis prochainement.

M. et Mme Jacques DeBretagne sont revenus de leur séjour à Banff, Alta.

Mariage Loiselle-Blouin

Le vendredi 15 juillet, à 8 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Lorraine Blouin, fille de M. et Mme René Blouin, à M. Ronald Loiselle, fils de M. et Mme Adrien Loiselle, de Prud'homme. M. l'abbé P. Maloney bénit le mariage dans la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe avec traîne, en poult-de-soie et dentelle. Son voile court était retenu par un petit chapeau. Elle portait un collier et des boucles d'oreilles en perles cultivées, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Doris Blouin et Dolorès Loiselle, et la bouquetière, Lorette Levac, portaient des robes en poult-de-soie rouges avec traîne en dentelle. Les garçons d'honneur, MM. Ronald Blouin et Roger Loiselle, portaient des gilets blancs et pantalons noirs. Denis Blouin était petit page. MM. Denis Billo et Marcel Gaucher agissaient comme huissiers.

La réception et la soirée dansante eurent lieu en la salle de la Légion où se réunissaient 300 invités.

M. et Mme Ronald Loiselle partirent en voyage de noces en Alberta. A leur retour, ils résideront à Carmel, Sask.

St-Louis

Décès de Mme C. Royer

Des funérailles eurent lieu le samedi 9 juillet à l'église paroissiale pour Mme Célestine Royer, de St-Louis. Cette dernière était décédée à l'hôpital de Prince-Albert le 6 juillet, à l'âge de 97 ans. M. l'abbé G. Pouliot officia.

Mme Royer naquit en France et vint s'établir, avec son mari, dans la région de St-Louis en 1895 et vécut sur sa ferme jusqu'en 1940, alors qu'après la mort de son mari, elle se retira au village où elle résida seule jusqu'en 1964. Un fils, Henri, la précéda dans la tombe, en 1943.

Lui survivent: deux fils, Auguste et André, tous deux de St-Louis; 9 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le 8 juillet à la chapelle funéraire MacKenzie.

Les porteurs étaient MM. Robert, Joseph et Bert Cochet, Georges Tessier, Charles Bremner et Albert Richard. La chorale était sous la direction de M. Henri Paulhus. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Jackfish

M. John Lavoie, ancien paroissien, est décédé le 12 juillet à Fort Frances, Ont., et fut inhumé dans le cimetière de Jackfish le 18 juillet. Les gens de la paroisse offrent leurs sincères condoléances aux parents en deuil.

M. et Mme Philippe Gagné et leurs deux fils, Francis et Roger, de Noranda, Québec, M. Victor Gagné, de Montréal, et Mlle Thérèse Gagné, d'Edmonton, Alta, sont venus visiter leurs père, frère et soeurs.

M. et Mme François Baillargeon et leurs cinq enfants vinrent passer une semaine à la plage de l'Aquadeo.

Mme Alphonse Baillargeon, accompagnée de sa fille, la Rév. Sr Laura (Germaine), était de passage dans la paroisse, le dimanche 10 juillet.

Mme Emile Sansregret (Herménie Bergeron) et deux de ses enfants passèrent une couple de semaines à la plage. Leur mère et grand-mère, Mme Bergeron, d'Edam, vint rester avec eux.

M. et Mme Gabriel Baillargeon et leurs quatre enfants visitèrent M. et Mme Eugène Baillargeon, récemment.

Mme Gertrude Benoit, de Willow-Bunch, vint passer quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Blanchette.

M. Elphège Carignan eut le plaisir de la visite de ses soeur et nièce de l'Est. Elles étaient accompagnées de deux compagnes. Elles se dirigent actuellement vers la Colombie-Britannique avant de retourner dans la province de Québec.

M. et Mme Adélard Ouellette et leurs fils, Lionel et Roland, ainsi que l'épouse de ce dernier, sont venus de Falher, Alta, pour rendre visite à leurs cousins et cousines St-Amant et Arcand.

Mme Gérard, d'Edam, accompagnée de ses deux filles, les Rév. Thérèsa (Célina), de Desmarais, Alta, et Marie-Rustica (Yvonne), de Joussard, Alta, était à Jackfish, le dimanche 24 juillet, et visita sa fille, Mme Damase Arcand.

M. et Mme Georges Gérard, de Breynat, Alta, vinrent aussi rendre visite à la famille Damase Arcand.

Mlle Pauline Bru est en visite chez sa tante, Mme Emilienne Mighton, à Edmonton.

Mme Régis Duhaime prend soin du bureau de poste de Cochin pendant trois semaines.

Mlle Denise Baillargeon fut patiente pour quelques jours à l'hôpital de North Battleford.

M. et Mme David Dion sont très heureux d'avoir fêté leur jubilé d'or et désirent remercier sincèrement les parents et amis qui ont contribué au succès de cette fête.

A Radio-Canada



Réjean Lefrançois,

Jeune premier athlétique
par Fernand COTE

Dans "les Belles Histoires des pays d'en haut", Réjean Lefrançois, c'est Florent Chevron, le fils du forgeron. Un garçon aux épaules larges, aux manières un peu frustes, au costume approprié à son état et à son époque. Dans la vie, Réjean est un garçon d'une élégance sobre et de bon ton, aux manières courtoises, au sourire facile, d'excellente compagnie et, de surcroît, presque un acrobate du volant. C'est avec une virtuosité de chauffeur de taxi mexicain qu'il a évité de justesse un camionneur imbécile et sans doute aveugle qui a failli nous emboutir sans même s'en rendre compte. D'un coup de volant et d'un coup de freins, Réjean a évité l'accident, répétant avant date une des premières scènes du téléroman dont il sera la vedette à l'automne.

Revenus de nos émotions fortes, attablés devant un reconstituant dans un bar discrètement éclairé nous parlons de "Rue des pignons" (nouveau téléroman de Louis Morisset à l'horaire du réseau français de Radio-Canada à l'automne prochain) et surtout de son principal personnage: Maurice Milot, incarné par Réjean Lefrançois. Réjean aime beaucoup son personnage. Il en parle avec chaleur, comme s'il l'habitait déjà: "Maurice Milot, c'est un petit dur. Un gars qui a manqué d'affection; il est orphelin et il a été élevé par une soeur aînée qui devait travailler pour subvenir aux besoins de la famille et qui, forcément, n'avait pas de temps à perdre en démonstrations de tendresse. Maurice est un garçon solide qui joue facilement des poings. Il est la terreur du quartier, parce qu'il est aussi intelligent que musclé. Il a sa petite cour d'admirateurs et de fidèles qui le suivent dans tous les coups pendables qui lui passent par la tête. Il s'impose à ses camarades autant par sa force que par son intelligence. Il est très fier de sa supériorité, mais il n'est pas heureux. Au fond, il n'est pas si mauvais garçon que sa réputation le laisse supposer. Il manque tout simplement d'un guide, d'un but dans la vie et toutes ses bravades, ses grimaces aux bourgeois masquent un désir réel de se faire valoir par les seuls moyens dont il dispose. Advienne quelqu'un ou quelque chose qui le pousse à agir dans un sens positif, Maurice Milot ne demandera pas mieux que de marcher droit. Cette occasion se présente sous les traits de Flagosse, un ancient combattant, mutilé de guerre, qui a ouvert un centre d'entraînement pour les jeunes boxeurs. Flagosse est un esprit simple, honnête, pas compliqué, un homme rude mais au coeur sensible. Il a compris la détresse de Maurice et il croit sincèrement que la boxe servira d'adjuvant au jeune homme. Il lui donne des leçons. Il lui enseigne à recevoir comme à donner des coups, la griserie de la victoire et le stimulant des défaites. Flagosse compte bien faire de Maurice un champion si le jeune athlète prend goût au métier difficile d'athlète, à ses joies comme à ses déboires."

Louis Morisset nous ayant appris que Réjean prenait des leçons de boxe, j'ai voulu en savoir davantage et le jeune comédien m'a dit: "Dès les débuts, quand on m'a confié le rôle, j'ai proposé à Louis Morisset de suivre des leçons de boxe. Il ne m'obligeait en rien, ni lui ni le réalisateur Louis Bédard, mais après en avoir discuté tous les trois nous sommes tombés d'accord. Il me fallait prendre des leçons de boxe. Pour que mon jeu soit vraisemblable. Parce que si le rôle ne demandait qu'une petit rixe de temps à autre, évidemment j'aurais pu me contenter du peu que je savais déjà. Mais plus j'étudie les textes de Morisset plus je me rends compte que certaines scènes m'obligeront à livrer de véritables combats et je risquerais le ridicule si je n'avais aucune notion de boxe professionnelle. Mon entraînement va très bien. J'y prends un réel plaisir et je suis le premier à en profiter puisque je suis en meilleure forme que jamais." En effet, Réjean a l'air resplendissant de santé et de force. C'est excellent pour le vigoureux forgeron des "Belles Histoires" et ce sera parfait pour le jeune costaud qu'il devra interpréter à l'automne, en noir et blanc d'abord, en couleur ensuite. Gageons n'importe quoi que les nombreuses admiratrices de Réjean Lefrançois forceront le budget familial afin de se procurer au plus tôt un appareil de télévision qui diffuse la couleur, ne serait-ce que pour voir Réjean Lefrançois (ou Maurice Milot) étendre son adversaire au plancher d'un direct à la machoire . . . même si elles ont horreur de la boxe.

C'était vous!

Elle était jeune et belle, on la
disait heureuse.
Couverte de bijoux, d'étoffes
précieuses,
Elle avait pour demeure une
maison princière,
Entourée de parterres, où les
roses trémières,
Dominaient la vervéine, les
oeillets, les pensées.
Et malgré tous ces dons, elle
semblait affaissée.
Une femme l'aimait: c'était sa
belle-mère.
Elle avait la douceur, la bonté
d'une mère.
Un malaise inconnu la terrassa
soudain.
Son mari, effrayé, fit venir un
médecin,
Jeune, mais déjà célèbre; et
malgré tous ses soins,
Elle mourait doucement, comme
s'endort un enfant.
La science n'y pouvait rien et le
mal lentement
Accomplissait son oeuvre. Un
matin de printemps,
Où la nature dit: "Enfin il fait
beau temps".
Son mari, président d'une
grande entreprise,
Songeait, heureux, le mal a
perdu son emprise.
La maladie s'appaise: bientôt,
la guérison.
(Ce mieux, hélas! n'était qu'une
douce illusion.)
"Je dois partir," dit-il, "mais
reviendrai ce soir."
Sur la fin de ce jour, on perdait
tout espoir.
Le médecin lui-même se disait
impuissant.
La malade soudain le fixe en
murmurant.
"C'était vous que j'aimais."
Entendre ce sanglot,
La plainte d'une vie, monter
comme le flot!
Pourtant sauver des vies, tel
était son domaine.
Ici il faut un Dieu, c'est la
souffrance humaine.
A la mère qui pleure, il dit:
"J'étais médecin,
Mais pauvre et inconnu. Je
demandai sa main.
Son père me répondit: "Faites
donc votre avenir"!
—"On la disait heureuse, sa vie
fut un martyr"!
"Mon fils ne le saura jamais."

M . . .

Information utile

La plupart des adolescents souffrent d'acné à un moment ou à un autre et ils font tout pour s'en débarrasser. La meilleure façon, et souvent la plus rapide, est de consulter le médecin de famille et de suivre ses instructions qui comprendront probablement des conseils au sujet du régime alimentaire, c'est-à-dire prendre des repas bien équilibrés, manger beaucoup de légumes et de fruits et boire du lait et des jus des fruits. Le médecin dira aussi d'éviter les pâtisseries et les boissons gazeuses et de prendre de l'exercice en plein air. Il est aussi important de se laver avec un savon doux et de l'eau tiède pour avoir toujours l'épiderme absolument propre.

* * *

L'économie bien placée

Le lait écrémé en poudre n'est pas un succédané du lait entier, mais du lait véritable dont on a enlevé l'eau, les matières grasses et la vitamine A. Toutefois, il renferme encore les vitamines et les minéraux du lait frais écrémé ainsi que les protéines qui édifient les tissus de l'organisme. Puisque le lait en poudre se garde bien et qu'on en prépare que la quantité voulue, la ménagère dont le budget alimentaire est limité trouvera que le lait écrémé en poudre est plus économique que le lait entier: de plus, il ne fait pas engraisser.

* * *

La chambre du malade

Le linge et les vêtements provenant de la chambre d'un malade souffrant de maladie contagieuse ne doivent pas être lavés avec le reste du linge de la famille. Si possible, on doit faire bouillir ce linge pendant au moins dix minutes dans un grand récipient ou le faire tremper dans un désinfectant à cet usage. On pourra ensuite ajouter ce linge à la lessive familiale.

La tête du bébé

La tête d'un nouveau-né est trop lourde pour que son cou fragile puisse la supporter. Par conséquent, quand on prend un bébé dans ses bras, on doit lui supporter la tête avec la main ou le bras. Pour lui laver la tête, on frictionne doucement le cuir chevelu avec une mousse savonneuse, puis on rince en tenant la tête de l'enfant au-dessus de la baignoire, le visage vers le haut pour empêcher l'eau savonneuse de lui entrer dans les yeux.

* * *

Le danger de l'électricité

Dans les maisons où il y a des enfants, il est toujours sage de débrancher immédiatement après usage les appareils électriques. Lorsqu'ils sont branchés, on ne doit jamais y toucher avec les mains mouillés. Les jeunes enfants s'introduisent les doigts ou des bouts de métal dans les prises et les douilles et les résultats peuvent être désastreux. Les prises de courant devraient être placées hors de la portée des enfants, ou munies de couvercles. On peut également les dissimuler derrière un gros meuble et prévenir ainsi le danger.

* * *

La mauvaise prononciation

Entre sa deuxième et sa quatrième année, l'enfant éprouve souvent de la difficulté à prononcer des mots et il en résulte ce qu'il est convenu d'appeler du babil enfantin — amusant à deux ans mais moins drôle à six ans. Si les défauts de prononciation persistent, il faut aider l'enfant. On peut se procurer un dépliant, préparé par des spécialistes en la matière, intitulé "La mauvaise prononciation" en s'adressant au service de santé local ou à l'unité sanitaire de comté. On y donne des conseils pour montrer aux parents à corriger cette mauvaise élocution.

L'Education cinématographique dans l'Ouest

Durant la conférence des représentants de l'O.N.F., région des prairies, qui eut lieu à Waskesiu, Sask., du 16 au 19 mai dernier, les représentants français, M. H. Moquin, Alberta, M. Alfred Champagne, Saskatchewan, et Gérard J. Gagné, Manitoba, se réunirent pour discuter de la distribution des films français dans ces provinces. On rapporte que la distribution au niveau scolaire est très encourageante et semble augmenter. On s'intéresse aussi beaucoup sur le fait que plusieurs écoles de langue anglaise, élémentaires tant que secondaires, demandent de plus en plus de films français. D'un autre côté, on s'interroge sur le désintéressement des groupes adultes, associations et même certaines écoles d'expression française qui ne sont pas du tout intéressés aux films français.

L'Office National du Film met à la disposition des Canadiens français des Provinces des Prairies un grand nombre de films à sujet varié qui peuvent servir à toutes organisations.

Pour promouvoir l'éducation par le film, votre journal fera paraître en trois ou quatre tranches, un ouvrage intitulé "Introduction à l'Education Cinématographique", spécialement par la méthode des ciné-clubs.

"Le temps de l'image est venu" proclamait Abel Gance. Et, en effet, notre monde est littéralement envahi par l'image. Nous ne pouvons plus lire une déclaration d'un homme politique sans nous reporter mentalement aux images que nous avons vues de lui aux actualités. Tel produit, que nous achetons, nous est devenu familier par le moyen des images que la publicité nous a présentées. Nous connaissons les conditions de la guerre au Vietnam grâce à quelques bouts de film montrant une embuscade des Vietcongs.

Nous rencontrons l'image à chaque instant de notre vie. Elle remplace dans bien des cas l'écriture comme moyen de connaissance du monde. Parmi toutes les techniques de l'image, le cinéma tient une place particulière. Son invention, à la toute fin du siècle dernier, coïncide avec l'apparition d'une civilisation nouvelle: une civilisation fondée sur la technique et qui vise à apporter au plus grand nombre le bien-être et le confort.

"Le cinéma, c'est l'avenir, écrit André Lang. On ne supprime pas l'avenir d'un trait de plume ou d'un haussement d'épaules. Le cinéma est le compagnon de l'auto, de l'avion, de la T.S.F., des découvertes modernes, du confort, de l'hygiène et de la vitesse, reine de l'époque. Nier sa force, sa puissance, son action, c'est nier l'évidence, c'est nier le siècle."

Mais pour saisir toutes les nuances de ce nouveau langage merveilleux qu'est le cinéma, il faut une sensibilité formée. De même que l'école enseigne à lire, de même devrait-elle enseigner à regarder des images. C'est là esssentiellement le rôle que se donne le ciné-club: former la sensibilité du spectateur, lui permettre de mieux voir.

LE CINE-CLUB

A) Définition et objet

Le cinéma est un moyen d'expression de toute première importance dans notre civilisation. Mais le cinéma est un code qu'il faut apprendre; l'école où l'on apprend à défricher les messages du cinéma s'appelle le ciné-club.

Larousse donne la définition suivante du mot ciné-club: "association qui a pour objet de donner à ses membres une culture cinématographique." On pourrait ajouter que cette culture s'acquiert par le visionnement et l'étude de films.

Trois aspects ressortent de cette définition. Le ciné-club est:

(1) un **objectif**: il vise à la formation du spectateur par le contact des oeuvres;

(2) un **fait**: il s'agit d'un effort collectif d'un groupe de personnes pour mieux connaître et aimer le cinéma;

(3) une **méthode**: on arrive à ces fins par la projection, la discussion et l'étude de films choisis.

B) Nature

Un vrai ciné-club est une association démocratique où chacun peut et doit s'exprimer. Sous la direction d'un animateur, les amateurs de cinéma se communiquent librement dans un ciné-club leurs réactions devant une oeuvre et les découvertes qu'elle leur a permis de faire. Par le moyen de la discussion, chaque participant contribue en exprimant son opinion à la culture des autres; le ciné-club devient donc un mouvement où l'on s'initie mutuellement à un langage, mettant en pratique les méthodes actives en éducation.

C) Genre

Il existe plusieurs genres de ciné-clubs suivant le public auquel ils s'adressent. On peut distinguer: les ciné-clubs de jeunes (ou pré-ciné-club), les ciné-clubs d'entreprises (groupant les employés d'une même entreprise), les ciné-clubs ruraux, les ciné-clubs d'étudiants, les ciné-clubs d'adultes (ou ciné-clubs culturels). Dans les milieux de langue anglaise, les "Film Societies" jouent un rôle similaire aux ciné-clubs d'adultes.

D) Fonction

Le ciné-club est donc une association démocratique dont le but est l'étude des oeuvres cinématographiques et l'initiation au langage du cinéma. Créé pour défendre l'art cinématographique et lutter contre le cinéma commercial, le ciné-club est devenu un instrument propre à créer un climat culturel et à former un public averti. C'est cette évolution que nous étudierons brièvement au chapitre suivant, en dressant un historique du mouvement ciné-club.

HISTOIRE DU CINE-CLUB

A) Naissance des ciné-clubs

Le cinéma, on le sait, mit du temps à se faire reconnaître en tant qu'art important. L'écrivain Georges Duhamel le considérait comme "un divertissement d'ilotes, un passe-temps d'illettrés, de créatures misérables ahuries par leur besogne et leurs soucis." Pour la majorité des intellectuels du début du siècle, le cinéma n'était qu'un spectacle de foire, une "attraction". Pendant ce temps cependant, le cinéma se donnait ses premiers grands auteurs: Méliès, Sennett, Chaplin, Griffith, Feuillade, etc.

En 1911, Canudo, poète italien vivant en France, donne au cinéma le titre de "septième art". Il fonde plus tard "La Gazette du 7e art" et en 1921 "Le Club des amis du 7e art", où au cours de réunion mensuelles on discute de cinéma.

Louis Delluc, dont l'influence sera considérable sur le cinéma français, crée en 1918 la critique cinématographique en inaugurant dans "Paris-Midi" une chronique régulière.

Les premiers ciné-clubs apparaissent vers 1923 et 1924, animés par des gens comme Germaine Dulac et Léon Moussinac. Ils sont créés pour lutter contre la médiocrité du cinéma français de l'époque et présentent à leurs membres les premiers chefs-d'oeuvre soviétiques et américains. En 1928, Moussinac fonde "Les Amis de Spartacus", qui réussit à attirer un public populaire. Dès lors, les ciné-clubs se multiplient à Paris et apparaissent dans les villes de province.

B) Apparition des ciné-clubs au Canada

Au Canada, les premiers ciné-clubs prirent racine en milieu anglais. En 1937, le National Film Society of Canada (qui devait donner naissance à l'Institut canadien du film) groupait des "film societies" établies dans les plus grandes villes du pays (Montréal, Toronto, Vancouver, Ottawa, Edmonton, Calgary, etc.) Ces ciné-clubs d'adultes présentaient des classiques du cinéma muet, des documentaires et des films étrangers (c'est-à-dire d'une origine autre que britannique ou américaine) que les salles commerciales n'osaient pas programmer à l'époque. Le mouvement fut interrompu par la Guerre ,mais il reprit par la suite et ,en 1954, fut fondée la Fédération canadienne des ciné-clubs, qui groupe aujourd'hui plus de cent ciné-clubs répartis dans les dix provinces du pays.

Le premier mouvement ciné-club au Canada français est dû à l'initiative de la Jeunesse étudiante catholique, qui en 1949 mit sur pied la Commission étudiante du cinéma. Très rapidement, cette commission organisa des ciné-labos, des stages et des journées d'études; des ciné-clubs se formèrent dans plusieurs collèges classiques. La J.E.C. publia une revue de cinéma, "Découpages".

En 1953, le travail entrepris par la J.E.C. passait sous la responsabilité des Centres diocésains du cinéma. Nous reviendrons au chapitre suivant sur ce mouvement. Qu'il suffise ici de dire qu'il y a plus de quatre cents ciné-clubs dans les institutions d'enseignement du Québec.

LES CINE-CLUBS DANS LE MONDE

Au Canada, comme dans la plupart des pays du monde, les jeunes forment plus de la moitié des spectateurs de cinéma. Le cinéma demeure le spectacle de prédilection des "15-25". "Sur cent élèves qui sortent de l'école, écrit Marcel Cochain, 96 n'auront d'autre contact avec l'art que le cinéma." Dans cette perspective, on peut se demander quelles initiatives ont été prises par divers pays pour faire du cinéma un véritable moyen de culture.

A) En France

On sait déjà que le ciné-club est une "invention" française. En quarante ans, les ciné-clubs français sont devenus un mouvement extrêmement puissant. Ils ont d'abord une existence légale; tout ciné-club doit adhérer à l'une des douze fédérations existantes, qui, elles, sont reconnues par l'Etat et spécialement habilitées à diffuser la culture par le film.

Certaines fédérations possèdent leur propre cinémathèque de prêt et passent des contrats de location avec les distributeurs. Elles organisent des stages de formation pour les animateurs. Deux revues de cinéma importants, "Cinéma 65" et "Image et Son", sont publiées par des fédérations de ciné-clubs.

Depuis 1957, le cinéma est au programme dans l'enseignement libre (catholique). Pour l'enseignement public, le Ministère de l'Education nationale recommande qu'il soit inclus dans les activités dirigées.

B) En Angleterre

Le mouvement ciné-club est né en Angleterre vers 1925. La Federation of Film Societies compte maintenant plus de trois cents ciné-clubs d'adultes. Elle publie une revue, "Film". Les ciné-clubs anglais bénéficient des services du British Film Institute, un organisme très puissant dont le centre de documentation et la cinémathèque de prêt font l'envie des autres pays.

En 1960 était créée la Society for Education in Film and Television. Sept mille écoles donnent des cours de cinéma. Les méthodes actives y sont le plus souvent employées: réalisation de films, discussions, recherches personnelles, etc.

C) En Belgique

Dès 1947, l'enseignement libre organisait à Bruxelles une semaine de pédagogie du cinéma et créait un centre éducatif documentaire et culturel. Dix ans plus tard, le cinéma entrait au programme du cours secondaire de l'enseignement libre. En classe de seconde et de première (belle-lettres et rhétorique), dix heures de cours sur le cinéma sont obligatoires. On utilise souvent comme manuel "Panoramique sur le 7e art" de Bachy, Claude et Taufour.

Dans l'enseignement public, le cinéma est recommandé comme activité dirigée.

D) Au Japon

Le Japon est le plus gros producteur de films au monde (345 longs métrages en 1964). L'éducation cinématographique y est poussée. Le cinéma est une matière obligatoire dans les lycées. Le fait est particulièrement important quand on sait que les moins de vingt ans forment près de la moitié de la population japonaise.

E) Aux Etats-Unis

Le mouvement ciné-club a été lent à s'affirmer aux Etats-Unis. Mais les premiers ciné-clubs sont établis dans les écoles secondaires et les collèges catholiques. La plupart des universités ont également leurs ciné-clubs.

F) En Afrique

Un travail assez extraordinaire s'accomplit au Maroc dans le domaine du cinéma pour la jeunesse et des pré-ciné-clubs. De nombreux stages d'animation de ciné-clubs et de culture cinématographique sont organisés au Centre national d'éducation populaire de Rabat. Il existe par ailleurs une très active fédération des ciné-clubs marocains.

G) Au Canada français

L'office catholique national des Techniques de diffusion a mené, il y a deux ans, une vaste enquête auprès des ciné-clubs du Canada français. Les résultats de cette enquête donnent une excellente idée du travail accompli ici depuis une dizaine d'années, particulièrement dans les maisons d'enseignement.

Sur les 341 ciné-clubs recensés, 144 se trouvaient dans des écoles secondaires, et 110 dans des collèges classiques. La grande majorité (308) s'adressait à des jeunes gens ou à des jeunes filles entre quinze et vingt ans. 223 ciné-clubs avaient moins de cent membres; 85 en comptaient entre cent et deux cents. A noter que l'adhésion au ciné-club est libre dans la plupart des cas (293).

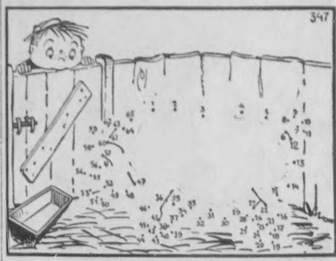
289 ciné-clubs recevaient l'aide d'un éducateur, soit à titre d'animateur ou d'aviseur. Le nombre de séances varie beaucoup d'une maison à l'autre: 65 en tenaient entre 1 et 4 par année, 180 de 5 à 8, 64 entre 9 et 12. On est surpris de constater que dans 115 ciné-clubs les séances ont lieu pendant les heures de cours.

La présentation du film se fait régulièrement dans 237 clubs et à l'occasion dans 82 autres. 169 ciné-clubs distribuent de la documentation à leurs membres. La discussion est obligatoire dans 277 ciné-clubs; elle a lieu immédiatement après la projection dans 170 cas, et plus tard dans 171 cas. Deux méthodes de discussion semblent également populaires: d'une part le forum, d'autre part la discussion en commissions avec réunion plénière par la suite.

Moins de cent ciné-clubs organisent des conférences ou des semaines de cinéma. Par contre une forte proportion possède une bibliothèque et est abonnée à des revues spécialisées.

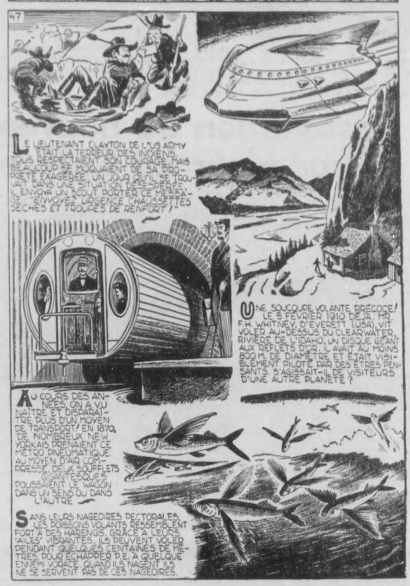
Les ciné-clubs d'ici jouissent des nombreux services offerts par les Offices des Techniques de diffusion: documentation, publications, stages pour étudiants et éducateurs, etc. Grâce à leur affiliation à la Fédération canadienne des ciné-clubs, ils peuvent louer les classiques que possède cette Fédération, ainsi que ceux du Museum of Modern Art de New York.

(à suivre)

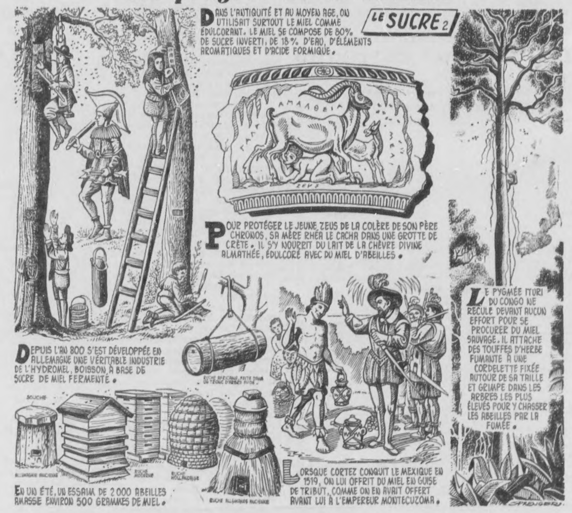


Marc passe ses vacances dans une grande ferme où il y a des vaches, des chèvres, des moutons et toutes sortes d'autres animaux. Quelle bête regarde-t-il? Si vous voulez le savoir, prenez vite un crayon noir et liez tous les poins par une ligne dans l'ordre numérique. Solution: un cochon.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!







Quiconque part pour une randonnée d'une certaine importance sait qu'il faut connaître la direction des vents. Le chasseur qui poursuit le gibier s'orientera consciencieusement, sachant à quel point il importe de se diriger en direction opposée au vent; s'il avance dans la direction du vent le gibier flairera sa présence à distance et s'empressera de prendre la fuite. Les éléphants se servent de la méthode du chasseur. Lorsqu'ils se déplacent par troupeaux, le commandement échoit à un éléphant expérimenté et de grand âge. Celui-ci prend sur lui de donner la bonne direction au troupeau: le rassemblement se fait à un point déterminé de la savane, le guide avance, et tous les éléphants le regardent attentivement.

Il gratte le sol et à l'aide d'une patte rassemble une certaine quantité de poussière sèche. Il l'absorbe dans sa trompe et d'une poussée vigoureuse l'émet en l'air. Le nuage s'élève à une certaine hauteur; saisi par le vent qui l'entraine, une coulée grise se dessine bientôt, les éléphants savent infailliblement quelle direction ils doivent choisir. Le guide reprend sa place au milieu de la troupe, ils partent en direction opposée au vent. Les éléphants savent qu'ils pourront flairer tous les obstacles qui pourraient se présenter en cours de route . . . et cela sans être flairés ou détectés eux-mêmes.

Pour les jeunes: des succédanés à la violence

Devant le nombre croissant de crimes que commettent chaque année les adolescents, souvent sans aucun motif apparent, il est absolument urgent de canaliser cette violence et de donner aux jeunes les moyens d'employer leur trop-plein de vitalité, lit-on dans Sélection du Reader's Digest d'août.

La violence, en effet, est en train de devenir un des faits essentiels de la vie actuelle. Les meurtres, les viols, les voies de fait, les vols et les bagarres augmentent dans presque tous les pays, et dans les zones rurales aussi bien que dans les centres urbains.

Les explications à ce phénomène ne manquent pas: conditions de vie déplorables dans les quartiers populeux, frictions raciales et religieuses, désagrégation de la famille, des sentiments religieux ou de la moralité publique. L'auteur note aussi que la guerre, qui de tout temps a occupé l'esprit belliqueux de l'homme et servi d'exutoire à la violence, est devenue subitement intolérable.

En outre, en devenant une société de citadins, nous avons perdu une autre soupape à cette humeur batailleuse: la lutte contre la nature. Depuis le commencement des temps historiques, quand ils ne se battaient pas entre eux, les hommes passaient la majeure partie de leur existence à se mesurer avec les éléments. Aujourd'hui, cette vie rude a presque complètement disparu.

Il existe des succédanés à la violence, notamment les sports violents et dangereux comme le ski, la chasse sous-marine, le surfing, l'alpinisme, les courses de voitures, les courses de petits voiliers par gros temps. Mais ce sont là des moyens généralement trop coûteux pour les jeunes de condition modeste. Faute de mieux, ils recourent alors à la violence. Batailles de gangs, vandalisme, vols et bagarres sont pour eux plus "réels" qu'aucun jeu.

Cet état de chose risque de se prolonger, et même de s'amplifier, tant que nous n'aurons pas découvert ce qu'un philosophe appelle "l'équivalent moral de la guerre". A-t-on pensé, par exemple, à employer des étudiants pour aider à la construction de nouveaux immeubles pour répondre aux besoins croissants de l'éducation? A-t-on songé à mobiliser un "corps de jeunes" pour effectuer en partie la tâche monumentale de l'assainissement des cours d'eau pollués?

De toute façon, conclut l'article de Sélection, si nous ne réagissons pas, si nous continuons à laisser dans l'oisiveté des millions de jeunes dont chaque muscle brûle d'entrer en action, sans autre perspective d'avenir qu'un emploi de bureau, nous nous préparons des heures noires.

Courrier de Louise

REPONSE A COMPATRIOTE. J'espère que le journal La Liberté et le Patriote continuera tel qu'il est maintenant. C'est un journal très intéressant pour les vieux et les jeunes, pour les gens instruits et pour ceux qui ne le sont pas. Moi je n'ai que ma 4e année. Je n'ai pas appris "primo" et secundo", mais je me renseigne en lisant mon journal français. On peut le lire de la première à la dernière page sans y voir des comptes rendus de meurtres et des corps nus. Des journaux mondains, il en pleut. Que Mlle Québécoise s'en procure.

Quant aux décès et aux mariages, les gens y sont intéressés parce que c'est la vie et que chacun aura son tour. Ne vous affligez pas "Mademoiselle", vous ne recevrez peut-être pas beaucoup de publicité et vous n'emporterez pas la terre avec vous de sorte que les enfants du devoir, ou les non désirés y trouveront encore place. Vive notre Liberté et notre Patriote.

UNE MANITOBAINE.

AUTRE REPONSE. C'est avec un intérêt toujours grandissant que je m'intéresse aux différents points traités dans notre journal: "La Liberté et le Patriote" et tout spécialement dans votre Courrier, chère Louise. Cette semaine, cependant, les propos vexatoires, la désinvolture de "Compatriote" m'ont indignée au suprême degré, et je voudrais être psychologue et théologien pour pouvoir mettre un peu de lumière dans ce pauvre cerveau désaxé.

Notre journal n'a-t-il pas décroché dans un passé assez récent le premier prix des hebdomadaires français du Canada? Les juges du Québec se seraient-ils mépris sur sa valeur; ou bien lui, aurait-il périclité? Je crois, au contraire, qu'il prend de plus en plus d'ampleur, mais il faut avoir le génie de le découvrir et le sens commun pour l'apprécier et je constate que cette jeune personne étourdie n'en possède guère. Je lui conseillerais de suivre les cours de catéchèse qui se donne dans le Québec, tout comme dans l'Ouest. Elle en a grandement besoin, ainsi que d'un cours de bienséance. Vive notre journal! Vive le "Courrier de Louise"!

SASKATCHEWANNAISE

RECETTE DE CHARTREUSE pour la lectrice qui la demandait il y a quelque temps. Une lectrice très fidèle et très aimable me l'a fait parvenir avec d'autre correspondance que j'ai vivement appréciée aussi. Je vous remercie de tout coeur, chère amie. Chartreuse jaune ou verte: 6 tasses de sucre blanc granulé, dissous dans 4 tasses et demie d'eau bouillante; 3 tasses de Whiskey en esprit; 2 bouteilles d'eau des Carmes; pour 10 cents de safran ébouillanté et très bien coulé (on se procure ces deux ingrédients à la pharmacie). Ce mélange produit la Chartreuse jaune. Pour la verte, on y ajoute quelques gouttes de colorant végétal et quelques gouttes d'essence de vanille. Embouteiller.

Q. — Me serait-il possible d'adresser des slogans ou des dessins publicitaires à des compagnies de publicité? Si oui, comment les leur faire parvenir? Merci.

Ginette.

R. — Rien ne vous empêche de faire ces démarches auprès de telles compagnies. Relevez-en les noms dans les pages jaunes de l'annuaire du téléphone et envoyez vos oeuvres par la poste. On vous répondra de la même façon. Il serait préférable que vous envoyez aussi, le montant des frais de retour, si vous désirez qu'on vous remette votre travail s'il n'est pas accepté. Aussi, dans la lettre qui l'accompagnera et dont vous garderez une copie carbone, faites une liste complète de ce que vous expédiez. De cette façon, vous aurez la preuve de l'envoi, du sujet des slogans et de celui des dessins. Vous serez protégée contre le plagiat. Il arrive parfois que certains auteurs ou artistes se fassent voler leurs idées vous savez. Vous me semblez assez jeune, et même si votre travail est excellent, n'espérez pas trop de succès dès le début. Il y a dans la profession publicitaire un grand nombre d'écrivains et d'artistes qui possède de longues années d'étude et d'expérience. Si on vous offre un poste, si modeste soit-il, et que vous désirez vous faire une carrière dans ce domaine, acceptez-le pour faire vos premières armes. Bonne chance.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9020
Grandeurs 14½ — 24½
Prix: 50c

Envoyez votre commande
Marion Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Le Terylene enjoué adopte une allure nouvelle pour l'été

Cette saison, la mode ressemble à une bouffée de joie conforme au rythme de notre époque par sa silhouette élancée, ses couleurs vibrantes et ses tissus aussi modernes que demain. Les souliers à talons plats, les bas aux teintes pâles, les jupes écourtées et les tissus autonomes contribuent à cette allure vibrante.

La dernière nouveauté dans le domaine de la mode est inspirée par des nouveaux tissus aux frais mélanges ou à textures souples transparentes qui se prêtent aux caprices de la mode. Cette tendance nouvelle et bien définie se retrouve dans le Terylene soit métissé avec le coton ou seul. La facilité d'adaptation de cette fibre convient à une vaste gamme de tissus depuis les fines batistes jusqu'aux popelines pimpantes. Elle adopte avec enthousiasme les couleurs franches ou les délicates teintes de pastel aussi bien que les imprimés les plus originaux car ses couleurs demeurent fraîches sous le soleil aussi bien qu'après le lavage.

Le Terylene mérite une étoile d'or pour sa facilité d'entretien car il sèche plus rapidement qu'une averse de juillet et n'exige heureusement aucun repassage ou qu'un simple coup de fer. Il convient aux tenues de voyage car il résiste au froissement. Sa grande facilité d'adaptation et son vaste choix de textures et de pesanteurs lui valent d'être choisi dans toute garde-robe bien planifiée.

Tradition et progrès

L'esprit de tradition ne s'oppose pas à l'esprit de progrès. Il en est au contraire la condition, l'aiguillon. Un fleuve coule avec abondance: d'où vient-il? De la sagesse acquise par la tradition.

"Le respect de la tradition, c'est la condition même de la vraie liberté d'esprit. Car enfin, qu'est-ce qu'un esprit libre? Serait-ce par hasard . . . un esprit qui respecterait dans son ignorance le principe actif et fécond de son originalité? C'est quelquefois ainsi qu'on l'entend de nos jours. Et, au fait, voulez-vous découvrir la Méditerranée? il sera bon évidemment de commencer par en ignorer l'existence. Mais, à vrai dire, un esprit libre, c'est un esprit qui, s'il n'est pas esclave des préjugés du passé, ne l'est pas davantage des "nouveautés" de son temps, parce qu'il se doute qu'elles deviendront un jour des vieilleries; c'est un esprit qui ne croit pas que la vérité l'ait attendu lui-même pour se communiquer au monde; c'est un esprit qui sait combien il y a peu de chose en lui qui lui appartienne, qui n'y soit l'héritage de sa race, la continuation de l'histoire et le legs de ses pères; c'est un esprit enfin qui s'est formé dans le commerce et dans la fréquentation des autres, ouvert à toutes les idées, assoupli par l'exercice, élargi par la comparaison, enrichi par l'expérience; et qu'est-ce que la tradition sinon le trésor héréditaire de l'expérience de l'humanité? Les connaissances qu'une vie tout entière, que plusieurs vies de labeur et d'application ne suffiraient pas à nous permettre d'acquérir, la tradition les met presque d'un seul coup à notre disposition pour y puiser selon nos besoins; et voilà pourquoi, si la liberté se mesure à l'étendue de l'expérience et à sa diversité, l'aune au moins des conditions nécessaires s'en trouve dans le respect de la tradition." (Brunetière, Discours à l'Académie).

Sans doute, l'idée de tradition ne suffit pas à tout, puisque nous faisons l'oeuvre de Dieu dans le présent et pour l'avenir et non dans le passé. Mais l'idée de tradition est la condition du vrai progrès. L'Histoire donne à la fois la connaissance du passé et la sage prévoyance de l'avenir. (François CHARMOT, S.J. — La Teste bien Faicte).

Le monokini? Une cause d'accident

LONDRES — La circulation évoluait normalement sur une route anglaise quand soudain une jeune fille en monokini fit irruption sur le remblai de la route. Deux voitures se sont frappées et une troisième a capoté dans le fossé, tandis que la jeune fille rentrait se cacher dans les buissons.

Accourant sur les lieux, la police a découvert que la jeune fille en question n'était nulle autre que le mannequin Julie Shaw. En exécutant une pirouette devant la caméra, sa serviette s'est accrochée dans les broussailles et Julie a été projetée sur la route. D'où la distraction de ces messieurs.

Billet du jeudi

L'abbé Louis Bethléem, ses livres, son temps

Les romans à l'eau de rose signés Delly, que des éditeurs français essayent de tirer de l'oubli qui leur convient, permirent de rappeler un moment le nom de l'abbé Louis Bethléem, en son temps une sorte de preux.

Il fut adulé des uns, détesté des autres, pour des raisons différentes.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont celui-ci, à la mode et fort consulté il y a une quarantaine d'années — plus ou moins — qui s'intitule **Romans à lire et Romans à proscrire.**

La première édition de ce livre remonte à 1907 ou 8, la dixième à 1928, et le tirage global fut de 120,000 exemplaires.

L'auteur mourut en 1940 à l'âge de 72 ans.

C'était la guerre et la **Revue des lectures,** qu'il dirigeait depuis plus de trente ans, avait dû fermer ses portes comme tant d'autres.

Comme tant d'autres aussi, elle ne devait pas revivre, et le directeur lui-même, qui avait ses bureaux au 77 de la rue Vaugirard à Paris, disparut avant le retour à la paix.

Ses livres sont rarissimes aujourd'hui, qui restent d'excellentes sources de renseignements, même si l'on en fait des gorges chaudes dans les milieux adultes ou évolués, comme dit le jargon contemporain.

Les **Romans** ne cherchaient qu'une fin, sur laquelle l'abbé Bethléem ne faisait point mystère.

"Cet ouvrage, avait-il écrit dans un avant-propos, est un catalogue qui a pour but de départager les romans en diverses catégories, selon qu'ils respectent plus ou moins les prescriptions de l'Eglise et les lois de la morale chrétienne."

L'auteur, qui travaillait entouré de nombreux collaborateurs, ne mâchait pas les mots pour apprécier les livres qu'il présentait.

Il les classait d'ailleurs en six catégories: romans à proscrire en vertu des décrets de **l'Index**; romans à proscrire en vertu de la morale chrétienne; romans mondains, acceptables ou presque aux gens du monde; romans honnêtes, ou propres à intéresser la jeunesse, ou enfantins.

Il mettait un soin infini à classer les oeuvres selon les normes établies, et il eut souvent, auprès du public, un genre de succès qu'il ne désirait point.

Ainsi, dans les collèges, certains étudiants cherchaient à connaître par lui les écrivains et les récits les plus malpropres qui soient, tandis que d'autres étaient accusés par leurs professeurs du même crime, malgré leur totale innocence.

Le moraliste n'avait pas prévu ce double tour du destin.

• • •

Toujours est-il que ses livres furent utiles on ne peut plus, et le sont encore, quand on les a sous la main.

Sans doute l'attitude de l'Eglise change, en ce qui regarde les prescriptions de **l'Index**, et les gens se montrent moins farouches qu'autrefois à l'endroit de la pornographie ou du livre leste, ce qui ne signifie pas que la moralité est à la hausse.

Mais il y a aussi dans les ouvrages de l'abbé Bethléem, sur les écrivains et leurs oeuvres, de multiples détails que l'on ne trouve pas ailleurs, d'ordre biographique, bibliographique, professionnel, historique.

En ce qui regarde ceux-là, surtout, qui ne sont ni des génies ni les étoiles les plus étincelantes de leurs époques respectives, mais qui comptent quand même, et que la plupart des manuels ignorent, oublient ou méprisent, selon le goût, le choix, le tempérament de leurs auteurs.

Cela est vrai des **Romans à lire et des Romans à proscrire,** peut-être davantage d'ouvrages comme **Les Pièces de théâtre,** qui remontent à 1924; **Les Opéras, les opéras comiques et les opérettes,** qui sont de 1926; **La Presse** (1928), où il est question de l'influence et de la puissance de celle-ci, de ses méfaits et de ses gloires, de sa nécessité et de ses devoirs.

Le soussigné cherche depuis longtemps l'ouvrage sur **Les Opéras,** mais il désespère de le jamais posséder.

L'ILLETTRE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Quand il fait chaud, rien de plus agréable que de se promener sur l'eau, en canot automobile qui fend les vagues, en canot paresseux qui glisse au fil de l'eau ou en bonne Verchères solide, à la force des rames. C'est encore plus rafraîchissant de faire trempette, de nager ou de barbotter, suivant son adresse et son goût. Dans les conditions normales de sécurité ou de prudence tout se passe bien et il est rare qu'on ait à déplorer des accidents. Les personnes qui ont appris à nager, qui mettent en pratique les recommandations reçues durant ces cours, ne s'exposent jamais et il leur arrive parfois de secourir quelque imprudent ou des nageurs novices. Savoir nager n'est pas suffisant pour éviter de se noyer. Il faut aussi savoir quand et où se mettre à l'eau. Les règles formulées par la Croix-Rouge sont aussi nécessaires à posséder que le "crawl" ou la brasse. Le plus grand nombre d'accidents arrivent au cours d'une promenade sur l'eau, aussi, on devrait placer dans toute embarcation une ceinture de sauvetage et on devrait acheter pour chaque chalet de villégiature un petit instrument qui s'appelle un respirateur et qui peut ramener à la vie l'imprudent qui a bu involontairement à la grande coupe.

✦ ✼ ✦

— Votre coeur est faible, dit le médecin. Mon pauvre monsieur, autant vous prévenir tout de suite, il faudra faire très attention. La moindre émotion vous tuerait.

— Dans ce cas, j'espère, docteur, que vous y songerez lorsque vous m'enverrez la note.

✦ ✼ ✦

Vous avez des disques empilés les uns sur les autres et vous aimeriez bien les mettre debout comme des livres, sur une étagère. La difficulté, c'est qu'ils glissent. Recouvrez l'étagère d'un morceau de carton ondulé. Coincés entre les stries du carton, les disques tiendront.

✦ ✼ ✦

Les pains et petits pains faits à la maison doivent être démoulés aussitôt que possible après cuisson. On prévient ainsi la condensation des vapeurs d'eau à l'intérieur, ce qui aurait pour effet de ramollir désagréablement la croûte.

✦ ✼ ✦

— Imbécile! dit le gérant à son boxeur, tu t'es fait battre par ce petit bout d'homme qui t'arrive tout juste au menton!

— Ben, répond l'autre, c'est qu'il y arrivait souvent.

✦ ✼ ✦

Votre vernis à ongles ne doit pas jurer avec vos lèvres, et plus il est clair, plus il est distingué (à notre avis).

✦ ✼ ✦

D'un anonyme:

"Le pessimiste, c'est celui qui entre deux maux, choisit les deux."

✦ ✼ ✦

Pour éviter la transpiration des pieds: Frottez vos semelles avec un coton imbibé d'une solution d'alun.

✦ ✼ ✦

— Cette maison de campagne me plait beaucoup, dit un client, mais elle est située beaucoup trop près de la ligne de chemin de fer.

— Rassurez-vous, monsieur. C'est gênant la première nuit seulement. Après, on s'habitue.

— Ah vraiment? Dans ce cas je l'achète et j'irai passer la première nuit à l'hôtel.

✦ ✼ ✦

Ce qu'on dit: Compliments de . . .

Ce qu'on doit dire: Gracieuseté de . . .

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Jean et la femme de chambre d'Hélène étaient montés au premier pour aérer nos chambres. Ma fiancée et son amie avaient gagné le petit salon, à droite du hall, et moi-même je me disposais à rejoindre l'Amiral quand je crus remarquer un rais de lumière sous la porte à double battant qui faisait communiquer le hall au grand salon.

Intrigué, je m'acheminai dans cette direction et, brusquement, la barre lumineuse disparut.

"Il y a quelqu'un dans cette pièce", me dis-je.

Néanmoins, je ne fus pas alarmé le moins du monde: ce quelqu'un pouvait être Jean ou la femme de chambre, redescendus par l'autre escalier.

Sans aucune appréhension, j'ouvris la porte et tournai le commutateur. Un cri de surprise faillit alors m'échapper. A l'autre extrémité du grand salon, debout devant la cheminée, un homme, dont le buste disparaissait sous un chandail de laine noire, achevait de nouer les cordons d'un sac volumineux renfermant sans doute les objets précieux qu'il venait de dérober. Près de lui, sur un guéridon, une torche électrique et une trousse où je suspectai tout l'attirail d'un cambrioleur.

Frappé par la lumière subite qui inondait la pièce, l'inconnu tourna la tête de mon côté et saisit en même temps un browning dans la poche de son veston.

Deux noms, proférés comme un sifflement plutôt que prononcés à voix haute, se croisèrent dans l'air.

— Barigny!

— Vinzier!

Ma présence en ce lieu, à cette heure, parut si étrange à l'aventurier qu'il dut se demander si les mêmes mobiles qui l'animaient ne m'y avaient point attiré.

Il voulut railler:

— Ah! vous venez sans doute pour reprendre le bracelet . . . Bonne chance!

Ce sang-froid, cet inconcevable cynisme me stupéfièrent une seconde, puis l'indignation et le courroux reprirent vite leurs droits.

• • •

— Misérable! m'écriai-je; je vous vois enfin tel que vous êtes, sans masque, dans l'exercice de votre profession. Les de Barigny peuvent être fiers de leur descendant!

Il eut un haussement d'épaules.

Dédaigneux et un rictus sur la lèvre:

— Barigny n'existe plus, dit-il, je l'ai bel et bien enterré. Mais assez causé. Je vais filer; ne vous avisez pas de me suivre surtout.

Toujours armé de son browning et sans cesser de me surveiller, il fila vers l'une des fenêtres, entrebaillée par lui auparavant, et jeta sur le gazon le sac qu'il venait de ficeler. Je volus profiter de ce moment pour m'élancer vers lui et le saisir à bras-le-corps. Malheureusement, un siège nous séparait. Le bruit que je fis en le bousculant mit le gredin sur ses gardes. Son visage tourné vers moi prit l'expression féroce d'un loup traqué par les chasseurs.

— Pas de bêtises, proféra-t-il. Nous règlerons nos comptes ailleurs. Je ne me ferai pas prendre ici à cause de vous.

Sa méprise persistait. Il n'avait rien perçu de notre arrivée et me croyait seul dans la villa. Il semblait encore persuadé d'ailleurs que mes intentions n'étaient pas plus pures que les siennes et voulait simplement éviter d'être retardé dans sa fuite.

Hélas! pourquoi ai-je voulu à tout prix l'arrêter?

Je vis alors la minute où il allait m'échapper grâce à l'arme qu'il tenait à la main et dont le canon me visait.

Une rage incoercible et douloureuse me galvanisa alors. Je poussai un cri: " A moi! Au voleur!"

Oh! ce cri funeste, pourquoi l'ai-je poussé? Pourquoi le Dieu qui m'entend ne l'a-t-il pas rentré dans ma gorge en l'étouffant?

A cet appel je vis Barigny faire un saut en arrière, son browning toujours braqué sur moi. D'une main preste, il saisit sa trousse, la lança au-dehors. Encore quelques secondes et il allait fuir. La preuve définitive, flagrante de son infamie, ma vengeance en un mot, disparaissaient avec le gredin. Je n'y pus tenir. D'un bond, j'arrivai jusqu'à lui. Furieux, il tira. Par bonheur, je me jetai de côté et la balle ne m'atteingnit pas. Courbé entre deux sièges, je pus le saisir par une jambe et tentai de le culbuter.

A cet instant, une porte latérale s'ouvrit. Quelqu'un entra que je ne vis point, mais que j'entendis. Je reconnus aussitôt la chère voix:

— Gilbert, vous avez appelé. Qu'y a-t-il?

— Fuyez! m'écriai-je. Allez chercher du renfort. Il y a un danger pour vous ici.

Mais elle, en digne fille du commandant de Chaugny, me voyant sous la menace de cette arme à feu, se précipita à mon secours.

Je n'oublierai de ma vie l'expression diabolique qui déforma alors les traits de mon ennemi. Sans doute l'intimité qu'il constatait entre Mlle de Chaugny et moi éveillait brusquement en lui une haine et une jalousie atroces. La colère, chez une canaille de cette espèce, devait être terrible. Je lus dans ses yeux un arrêt de mort.

La présence d'Hélène à cette minute m'épouvantait.

— Partez! répétai-je. Partez! Mais il était trop tard. Une deuxième, puis une troisième détonation retentirent. Hélène s'était jetée devant moi. Je la vis chanceler.

Un cri sauvage me déchira la gorge. Je lâchai Barigny, entourai Hélène de mon bras et l'allongeai sur le divan le plus proche.

— Ce n'est rien, murmura-t-elle, ne vous tourmentez pas, Gilbert.

De Barigny, cependant, tout en écartant un siège, fit entendre un sifflement aigu. Cette fois, il était sauvé. Pourtant, au moment où il franchissait l'appui de la fenêtre, j'arrivai juste à temps pour le saisir par son chandail. Il voulut se dégager mais, perdant brusquement l'équilibre, retomba en arrière.

Un affreux corps à corps suivit. Nous nous roulions sur le parquet à l'angle de la cheminée, heurtant de nos têtes les pieds des sièges, mais insensibles à toute douleur et rivés l'un à l'autre comme deux serpents.

Soudain, une porte s'ouvrit (J'ai su depuis que c'était celle du fumoir.) Une femme apparut. Nous la vîmes tous les deux et je reconnus Dolita.

— Le poivre! Donne-lui du poivre! rugit de Barigny, que je maintenais avec peine et qui se débattait sauvagement sous moi.

La véritable panthère qu'il avait pour compagne s'approcha alors de moi, traîtreusement. Je vis sa main se glisser sous sa robe et ce fut tout. Sans cesser de tenir Barigny, je m'efforçais de cacher mon visage contre son dos et de me dérober aux atteintes de la perfide créature; mais saisissant mes cheveux à pleine main, elle me tira violemment la tête en arrière.

Je dus laisser échapper un véritable hurlement sous la morsure de ces milles petits grains qui blessèrent mes prunelles, bien que je me fusse efforcé de les préserver. Barigny en profita pour se dégager; mais presque aussitôt, Jean et Robert se précipitèrent sur le couple et le réduisirent à l'impuissance.

On se souvient du procès qui suivit. De Barigny, de son vrai nom Oldenhof, condamné à dix ans de travaux forcés; sa compagne, à trois ans de réclusion. Les misérables s'étaient introduits dans la villa, la voyant inoccupée. Avant de fuir en Amérique, pour échapper aux conséquences de leurs précédents méfaits, ils avaient espéré opérer sans risque dans une demeure dont tous les détails leur étaient parfaitement connus. Ils avaient pénétré en fracturant la porte de l'office. Que n'étaient-ils, au contraire, entrés par la grande porte. En la voyant ouverte, nous eussions été sur nos gardes et le drame ne se fût pas accompli.

Hélène avait été atteinte à deux endroits: une balle avait traversé le poumon, et l'autre, l'abdomen. Ses blessures étaient graves et je crus bien que c'en était fait définitivement de notre bonheur.

Le docteur, appelé en hâte, l'examina attentivement et lui donna les premiers soins. A l'expression austère de ses traits, je compris qu'il n'osait se prononcer.

— Nous ferons l'impossible, dit-il à l'Amiral consterné, mais le transport en clinique est préférable. Nous allons le faire dans les meilleures conditions possibles.

L'ambulance arriva bientôt et je vis s'éloigner avec elle celle qui m'était si chère. Elle avait perdu connaisance et en voyant son visage affreusement pâle, une minute auparavant, je crus qu'une main de fer me broyait le coeur.

Je restai là, pétrifié, incapable d'aucune réaction et si l'on m'avait annoncé alors qu'Hélène avait cessé de vivre, je crois bien que je me serais tué.

Une main se posa sur mon épaule.

— Courage, Gilbert, me dit l'Amiral. L'épreuve est dure, mais Hélène possède une bonne constitution. Elle est jeune, j'espère qu'elle s'en tirera.

L'excellent homme, quoique douloureusement touché, essayait de me réconforter, d'adoucir mon chagrin, de m'insuffler encore de l'espoir. Mais je vis des larmes couler lentement de ses paupières. Lui aussi souffrait cruellement.

Hélène avait été transportée à Evian, dans la clinique du Dr Chartier. Elle demeura plusieurs jours dans une sorte de coma; puis, un soir, qu'assis à son chevet au moment où la nuit allongeait ses ombres dans la pièce, je sentis tressaillir sa main brûlante de fièvre dans la mienne qui tremblait d'inquiétude.

— Pardonnez-moi Gilbert, murmura-t-elle, de vous avoir désobéi quand vous m'avez dit de fuir. Je sais combien cela nous coûte cher aujourd'hui à tous deux; mais je vous voyais en péril. C'était plus fort que moi. Je ne pouvais pas.

Des larmes coulaient sur son beau visage. Elle était là, près de moi, vivante, et j'avais eu si peur de la perdre que je ne pouvais me plaindre et remerciai intérieurement le Ciel de me l'avoir gardée.

— Vous pardonner, ma chérie, m'écriai-je, alors que vous m'avez sauvé la vie! Toute ma vie, je me reprocherai d'avoir appelé au secours. Je pensais que Jean et Robert m'entendraient, et c'est vous qui êtes accourue.

— Ne vous tourmentez pas, dit-elle. Je veux guérir, je guérirai.

Il fallut pourtant de longs mois et des soins assidus pour que ma bien-aimée se rétablit; mais je suis sûr que sa volonté tenace et son désir de vivre y furent pour beaucoup. Mlle Greyfier, je dois le dire, l'entoura d'une sollicitude touchante et ne ménagea auprès d'elle, ni ses forces, ni son temps.

Enfin, Hélène put sortir et reprendre de brèves promenades dans le parc quand le temps et quelques rayons de soleil furtifs le permettaient. Mais les longues excursions, les courses en montagne lui étaient désormais interdites.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 10

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 155, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Un couple de langue française pour travaux ménagers dans maison religieuse. Chambre, pension et salaire. Références si possible. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Boîte 830, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 17-839-19C.

ON DEMANDE — Gardienne d'enfants. Du lundi au vendredi. Urgent. **Signaler: 256-2852.** 19-878-20C.

ON DEMANDE — Apprenti, homme marié, préféré, pour assemblage de bateaux. Début: $1.25 l'heure. Augmentation dans les 30 jours. Pleins bénéfices. **S'adresser à 26, rue Archibald, St-Boniface. Téléphone: CHapel 7-4407.** 19-868-19C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. **Signaler: CE 3-5543.** 46-386-T.F.

A LOUER — St-Boniface: Logis privé 3 pièces. Près hôpital. Poêle, réfrigérateur. Libre immédiatement. $45. **Signaler: CHapel 7-9279.** 18-858-19C.

A LOUER — 153, rue Masson. Logis privé: 2 ou 3 pièces. Convient à adultes honnêtes, propres, tranquilles. Dernières semaines d'août, prix réduit. **Signaler: 233-1844 après 6 h.** 19-887-21C.

A LOUER — Place Gaboury. Logis meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er septembre. **Signaler: CHapel 7-9138.** 19-880-21C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

Cosmétiques

Y a-t-il une représentante de Studio Girl Cosmetics qui vous offre ses services. Sinon, nous avons besoin de quelqu'un dans votre quartier pour vendre nos produits. Si vous désirez gagner un supplément d'argent, de cette manière plaisante, **veuillez appeler Mme R. M. Kruszelnicki à ALpine 3-5532.**

Pas de cheveux gris . . .

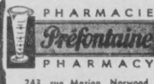
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, Chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle et réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux au 1er. $160 par mois. **Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803.** 16-676-T.F.

A LOUER — St-Boniface: Logis non-meublé 3 pièces, au 1er. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: 247-9623.** 18-862-19C.

A LOUER — Norwood: 161, rue Kitson. Logis 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Au 3e plancher. Libre: 1er septembre. $40. **Signaler: CHapel 7-3705.** 18-848-TF

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis privé 4 pièces. Stationnement. Libre: Adultes de préférence. **Signaler: CEdar 3-3583.** 16-818-TF

A LOUER — Boul. Provencher. Logis: 3 pièces, 3e étage. Poêle et réfrigérateur. Eau et électricité payées. Près école et autobus. Libre. **Appeler: CEdar 3-1323.** 19-884-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces dans immeuble-appartements neuf. Idéal pour personne seule. Poêle, réfrigérateur, antenne tous canaux, stationnement. Libre: 1er septembre. **Signaler: 233-5826.** 19-903-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 508, rue St-Jean-Baptiste. Petite maison: 3 chambres à coucher, face au Parc Provencher. Réfrigérateur et poêle. Chauffage: huile. Garage. $100. Disponible: 1er septembre. **Signaler: 233-2260.** 19-879-19C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée, lingerie fournie, facilités de cuisine, réfrigérateur. Pour homme qui travaille seulement. Libre. AUSSI. Petit logis meublé, poêle et réfrigérateur électriques, eau chaude et froide, lingerie fournie. Maison tranquille. Libre: 1er septembre. **Signaler: CEdar 3-2027.** 19-877-19C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Chambre meublée ou non. Dans maison tranquille. Convenable pour étudiant ou personne qui travaille. Libre: 1er septembre. **Signaler: SPruce 5-1439.** 19-876-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, salle de bain privée. $30 et $20. **Signaler: WHitehall 3-8254 ou WHitehall 2-3891.** 19-875-T.F.

A LOUER — Rue Jeanne d'Arc. Logis meublé: 2 pièces. Pour une personne. **Signaler: 233-4727.** 19-873-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Facilités de cuisine. Libre: 1er septembre. **Signaler: 253-1289.** 19-872-20C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 2 pièces. Réfrigérateur, poêle et tentures. **Signaler: CEdar 3-4228.** 19-871-23C.

A LOUER — St-Boniface, boul. Provencher. Chambre meublée avec cuisinette. Réfrigérateur. Près autobus. Pour 1 ou 2 demoiselles qui travaillent. $35. Libre: 1er septembre. AUTRE chambre avec facilités de cuisine. Libre: 15 septembre. $25. **Signaler: 233-5268.** 19-866-21C.

A VENDRE OU A LOUER — Plage Albert. Chalet meublé: 20' x 24'. Pour 7 personnes. 3 rue du Lac. Prix: $2,500. $500 comptant, ou loyer: $35 par semaine. **Signaler: CAstle 2-8634.** 15-793-TF

A VENDRE — Norwood, Lawndale: Quartier résidentiel. Maison de revenu: 8 pièces. 2e étage meublé. 4 pièces au 1er. Plomberie double. Chauffage: gaz. Garage. **Appeler propriétaire: JUstice 2-4346.** 16-812-19C.

A VENDRE — Aubaine. Rue Balmoral. Maison annoncée pour $12,900, maintenant réduite à $10,900 pour vente rapide. Possession immédiate. **Signaler: WHitehall 2-3924 ou CHapel 7-3566.** 10-675-T.F.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ministère des Affaires du Nord et des Ressources Naturelles
Section Affaires Indiennes

Des soumissions cachetées, séparées, adressées au Directeur régional des Affaires indiennes — salle 326, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba; seront reçues jusqu'à 2 h. p.m. HCA, le mardi 30 août 1966, pour les travaux suivants:

Pour la construction sous contrat de: Révision du système d'égout à l'école résidentielle indienne Guy, agence de Le Pas, Manitoba; selon les plans et devis.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies et qui seront accompagnées d'un chèque visé émis sur une banque à charte du Canada, payable au Receveur général du Canada ou d'une garantie de soumission au montant de dix pour cent (10%) du prix de la soumission; ou d'Obligations d'épargne au porteur, du Canada ou de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux ou de ses compagnies constituantes. Le Ministère se réserve le droit de rejeter toutes ou quelqu'une des soumissions et la soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

On peut se procurer les plans, devis et autres documents au bureau des Affaires indiennes, ch. 326-344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba; sur paiement de Vingt-cinq Dollars ($25.00) pour chaque ensemble, sous forme de chèque établi au Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans les deux mois de la date limite des soumissions.

On peut voir les plans et devis aux bureaux du soussigné, au "Winnipeg Builders Exchange", Southam Building Reports, Sanford Evans Publishing Limited et à l'agence indienne de Le Pas.

R. M. CONNELLY,
Directeur régional des Affaires indiennes, Manitoba.

DES SOUMISSIONS seront acceptées jusqu'au quinze (15) août 1966, pour la vente de 4 maisons devant être déménagées ou démolies, de 165, 167, 169 et 171, Enfield Crescent, Norwood. **Pour toutes informations, signaler CH-7-8463.** 12-751-19C.

A VENDRE — Rue Balmoral. Maison complètement meublée: 9 pièces. Chauffage: gaz. Revenu annuel: $2,016, en plus de 2 pièces pour propriétaire. Prix: $12,900. Possession immédiate. Pour régler succession. **Signaler: WHitehall 2-3924 ou CHapel 7-3566.** 10-675-T.F.

A VENDRE—Maison 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. **Signaler: 233-4169.** 15-809-TF

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. **S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119.** 42-334-T.F.

A VENDRE — Aubaine. Dans village de St-Adolphe: Grande maison, 3 ans: 3 chambres à coucher, grand salon ave ctapis, garage attenant, 2 salles de bain, soubassement complet. Grand lot: ½ acre. **Appeler Ste-Agathe: 329-R5.** 14-779-21C.

A VENDRE — La Salle, Man.: Joli emplacement et maison 6 pièces non-moderne. Garage. **S'adresser à Lucien Cormier, La Salle, Man.** 18-860-19P.

A VENDRE — St-Norbert, 44, rue Campeau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Foyer. Chambre et salle de récréation au soubassement. Lot clôturé et paysagé. Garage. Allée en béton "Improvements" payés. Libre: 1er septembre. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire. **Signaler: 452-0752.** 19-888-T.F.

A VENDRE — Norwood. Maison: 6 pièces: 3 et 3. Chambre finie au soubassement. Cuisine moderne. Chauffage: gaz. Prix: $13,800. **Appeler: CHapel 7-7837.** 19-886-19C.

A VENDRE — Rue Horace. Duplex: 2 logis, 7 pièces, plus soubassement. Chauffage individuel: gaz. Près de toutes commodités. Propriétaire transféré. **Appeler: 233-3967 après 5 h.** 19-882-21C.

A VENDRE — Ferme: 337 acres pour culture mixte. Complètement clôturée. Maison neuve: 5 pièces. Autres bonnes bâtisses avec machinerie et récolte, ou terrain seulement. **Paul Lambert, St-Malo, Man.** 19-881-19P.

A VENDRE — Rue Youville, St-Boniface. Maison moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation. Gaz. Grand lot. Garage. **Appeler: GRover 5-0012.** 19-874-22C.

A VENDRE — Dans village d'Isle-de-Chênes, Man. Maison: 28' x 44'. Réservoir sceptique, égouts. Lot: 73' x 220'. Chauffage électrique. **Téléphone: 878-2741.** 19-870-21C.

A VENDRE — Près église et école Précieux-Sang. Bungalow brique: 5 pièces. Chauffage: eau chaude. Garage. Taxe: $129. Pas d'agents. **Signaler: 233-4260.** 19-867-19C.

A VENDRE — St-Vital, rue Hindley. Bungalow: 2 chambres à coucher. Près école et église St-Eugène. **Appeler: 253-4371 après 6 h.** 19-865-21C.

A VENDRE — St-Vital, rue Portland. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500. Comptant requis: $500 ou plus. Balance: termes. **Appeler: A.-G. Desaulniers, agent d'immeubles, CEdar 3-5875.** 19-864-20C.

A VENDRE — Maison 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Allée en béton. Chauffage: gaz. Arrière clôturé. Hyipthèque 5%. A 5 minutes d'école option française. $17,500. $8,500 comptant. Vente privée. **S'adresser à Boîte 863, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 19-863-19C.

A VENDRE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
18-853-19C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF VALERE DUBOIS, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Engineer, deceased:

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 30th day of September, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, this 4th day of August, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY, & TEFFAINE.
Solicitors for the Administrator.

A VENDRE

Jardin maraîcher près de Lorette, entre le chemin de la rivière et la rivière Seine. Maison rénovée: 5 chambres à coucher, 2 étages. Plomberie complète dans maison et poulailler 80' x 18'. Meubles et machineries pour jardin inclus. Prix: $15,000. Le tiers comptant. Négociera termes pour solde. Pour d'autres informations appeler échange Greenland Elgin 5-4688.

Parachutiste de renom à sa retraite

WINNIPEG — Le major Marcel Marchessault prend sa retraite ce mois-ci après 25 ans de service sur quatre continents avec l'Armée canadienne.

Cet ancien parachutiste qui compte plus de 100 sauts à son crédit a servi au Royaume-Uni, en Italie, en France, en Allemagne, au Japon, en Corée, au Congo et à Chypre.

Originaire de Montréal, le major Marchessault a passé sa jeunesse à Gravelbourg, Sask. Il était au moment de sa retraite commandant des cadres d'instruction de toutes les unités de la milice du Manitoba.

Ses projets d'avenir ne sont pas encore arrêtés, mais il ne dédaignerait pas des fonctions diplomatiques dans n'importe quel pays. Le major Marchessault s'est enrôlé à Regina dès le début de la guerre, en 1939. Il s'est rendu en Italie avec le Saskatchewan Regiment, puis il a été affecté à la première unité spéciale, une unité aéroportée canado-américaine qui a combattu avec le maquis dans le sud le la France.

Une fois la paix revenue, il est passé au Régiment West Nova Scotia, puis il a formé des officiers — parachutistes à Shilo et à Rivers, Manitoba, avant de se joindre au Princess Patricia.

Ses qualités de chef, son courage et son sang-froid sur le front coréen, de 1952 à 1954, lui ont valu d'être décoré par la Belgique de la Croix de guerre et fait Officier de l'Ordre de Léopold II.

On le retrouve en Allemagne avec le 2e bataillon des Canadian Guards de 1957 à 1959 et en 1962, il est nommé commandant du camp du quartier générale de l'ONU à Léopoldville, au Congo.

Sa dernière affectation à l'étranger remonte à 1964 quand il a été envoyé à Chypre en qualité de comandant d'une patrouille de l'ONU.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE
ST-BONIFACE CENTRE
Idéale pour grande famille. Maison: 4 chambres à coucher, grand salon, cuisine avec nombreuses armoires neuves. Chauffage: gaz. Garage. Aubaine à $10,500.
ST-BONIFACE
Pour couple retiré. Charmant bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près église. Ne manquez pas cette aubaine: $6,900.
ST-BONIFACE
Pour placement rapportant 12%. Quadriplex bien central. Jamais de logis libres dans cet arrondissement. Prix très attrayant.
ST-VITAL
Pour cause de santé. Doit être vendu bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Nouvellement décoré. Beau lot. Tout près église et autobus. Prix: $7,900. $1,000 comptant.
ST-BONIFACE
Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
18-861-19C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE
St-Boniface — Rue Langevin: A vendre ou à louer avec préférence d'achat. $90 par mois. Cottage 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement. Chauffage: gaz. Fenêtres "Thermopane", portes aluminium. Possession: 1er septembre.
Norwood — Lyndale. Maison moderne 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salles à manger, de récréation. Garage. Terrain clôturé. Prix raisonnable: $15,900.
Norwood — Rue Des Meurons. Maison moderne 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Salle de récréation. Grand terrain. $15,700 à termes.
St-Vital — Rue Béliveau. Bungalow 4 pièces: 2 chambres à coucher. Gaz. Comptant requis: $390. Devra assumer balance d'hypothèque à paiements mensuels de $105. Possession immédiate.
St-Boniface — Face au terrain de golf. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Soubassement complet, grand terrain, jardin, garage. $2,000 comptant. Termes faciles.
St-Boniface — Centre. Immeuble-appartements: 13 ans, 5 logis. Poêles, réfrigérateurs. Bon revenu. $33,300 à termes faciles.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
15-803-19C.

Une centaine de nos canadianismes enrichiront le français universel

QUEBEC — L'Office de la langue française du Québec prépare la liste d'une centaine de canadianismes, qui pourraient très bientôt enrichir le français universel.

Ce n'est pas par sentiment ou reconnaissance que certains mots typiquement canadiens pourront accéder au statut du français officiel, mais bien à cause de leur valeur et de leur authenticité.

La sélection très rigoureuse à laquelle procède l'Office de la langue française, sous la direction de M. Maurice Beaulieu, s'effectue à partirir de critères scientifiques précis. En somme, on peut dire qu'il est aussi difficile à un mot qu'a un individu d'atteindre la renommée internationale.

Dans leur travail, les linguistes s'intéressent d'abord aux "termes de civilisation", c'est-à-dire ceux que l'on a inventés ou adaptés pour désigner des choses qui n'existaient pas en France. Lorsqu'il s'agit d'une adaptation, l'origine du mot est généralement amérindienne. Ainsi, le mot "atocas", que tous les gourmets et gourmands canadiens connaissent bien.

Au Québec, le "rang" est l'appellation courante pour la plupart des chemins de campagne. A la suggestion de l'Office, il pourrait figurer avant longtemps dans la langue internationale, parce qu'il exprime une réalité de "civilisation".

Il y a aussi l'érable et l'industrie du sucre, qui ont donné naissance à toute une série de termes que le français international pourrait bien ajouter à son trésor.

Purisme exagéré

A côté des expressions qui n'ont pas d'équivalence dans le français officiel, on en trouve un certain nombre qui pourraient à la rigueur être remplacés par des mots qu'utilisent les Français. Cependant les spécialistes de l'Office estiment que le canadianisme correspondant est aussi acceptable et que ce serait faire preuve d'un purisme exagéré que de le remplacer.

On peut citer plusieurs exemples: une poudrerie s'appelle en France un chasse-neige; une fin de semaine se dit un week-end; etc. On conçoit mal que les Québécois sacrifient leurs propres expressions alors qu'elles apparaissent tout aussi bonnes que les termes équivalents. Cette catégorie de mots pourrait dès lors passer dans le français universel.

On proposera même certains archaïsmes, qui sont indispensables actuellement dans la langue des Canadiens français. C'est le cas notamment de termes de mesure comme "pouce", "pied", "verge", etc. . .

D'autres mots qui apparaissent comme des canadianismes de bon aloi seront rejetés à cause de leur origine anglaise. Ainsi, la "drave" ne figurera jamais au français universel, parce qu'il s'agit tout simplement d'une adaptation du mot anglais "drive".

Le travail en cours à l'Office de la langue française du Québec est donc un travail de bénédictin, car après avoir fait l'inventaire des canadianismes, il faut procéder à la sélection de ceux qui méritent de figurer dans le français universel.

La maison Larousse

Il importe en outre de faire l'étymologie de ces termes et **Une fanfare officielle** d'en donner une définition. Ce n'est qu'après cet examen complet qu'un mot peut être proposé par les voies habituelles, car l'Office de la langue française est un organisme gouvernemental.

C'est d'ailleurs à cause du travail efficace de l'équipe dirigée par M. Beaulieu que la Librairie Larousse fait appel à la compétence de l'Office avant d'inscrire dans son dictionnaire un certain nombre de canadianismes (selon leur classement actuel).

"Il n'est pas question que nous ajoutions 500 canadianismes dans le Petit Larousse. Nous souhaitons au contraire contribuer au maintien du français universel au Canada. Nous avons simplement envisagé d'acepter dans certains de nos dictionnaires quelques termes de civilisation qui n'ont pas leur équivalent en français et qui sont propres aux conditions particulières de la vie canadienne.

"Afin d'assurer toute la rigueur scientifique à nos travaux en ce domaine, nous avons l'intention de collaborer avec des linguistes et des grammairiens canadiens. C'est en ce sens que nous avons consulté l'Office de la langue française."

Ces paroles sont extraites d'une déclaration conjointe du rédacteur en chef des Dictionnaires Larousse, M. Claude Dubois, et du secrétaire général de rédaction de la Librairie Larousse, M. Pierre Lavayssière.

Les timbres se verront doter de nouveaux sujets

OTTAWA — A compter de l'an prochain, tous les timbres réguliers du Canada se verront doter de nouveaux sujets, a annoncé le ministre des postes, M. Jean-Pierre Côté.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre a également fait connaître le programme des émissions commémoratives de 1967 qui comprendra huit timbres différents.

Les timbres réguliers de 1 cent à 5 cents, qui seront distribués à compter du 8 février 1967, reproduiront un portrait nouveau de sa majesté la reine Elisabeth comprenant des scènes régionales représentatives du Canada.

Le ministre a expliqué que des dispositions spéciales avaient été prises pour utiliser pour les nouveaux timbres de valeurs élevée la partie centrale d'oeuvres remarquables de peintres canadiens bien connus. Les illustrations de scènes canadiennes sur les timbres de 8 cents, 10 cents, de 15 cents, de 20 cents, de 25 cents, de 50 cents et de $1 proviendront de tableaux exposés à la Galerie nationale, à Ottawa.

M. Côté a révélé encore que tous les timbres ordinaires des valeurs les plus courantes porteront un portrait de la reine gravé d'après une photo récente. En outre, le timbre de 1 cent aura pour thème les vastes régions du nord; celui de 2 cents, grâce à un poteau totémique, rappellera la côte du Pacifique et celui de 3 cents, les Prairies, illustrées par une scène de récolte et l'installation d'un puits de pétrole.

L'industrialisation du centre du Canada, où se trouvent les ports de mer intérieurs sera représentée par une écluse de la voie maritime sur le timbre de 4 cents, tandis que le timbre de 5 cents évoquera la région de l'Atlantique et son industrie de la pêche au moyen d'un port d'une localité de pêcheurs.

Le ministère des postes offrira également au public à l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne un coffret à timbres dont le couvercle sera orné d'un exemplaire de chacun des 12 nouveaux timbres réguliers. Le ministre a précisé que l'acheteur du coffret n'aura à payer que la valeur faciale des 12 timbres, soit $2.43.

En URSS, un mariage sur neuf se solde par un divorce

MOSCOU — Un mariage sur neuf aboutit à un divorce en Union soviétique et les principales causes de cette situation sont l'immoralité et l'ivrognerie.

Dans un article publié dans la Pravda, journal du parti communiste, un sociologue de Leningrad, M. A. Kharchev, fait ces constatations. Il ajoute que 80 pour cent des délinquants juvéniles viennent de foyers brisés.

M. Kharchev attribue à des "réminiscences de la vie bourgeoise" ces problèmes de la famille soviétique. Il ne donne cependant pas d'autres détails quant à la période que couvrent ces statistiques.

Aux Etats-Unis, les statistiques démontrent qu'un mariage sur quatre se terminait par un divorce en 1963.

Communiquez avec notre représentant français:
GEORGES GUERTIN
Bur.: 786-5847 — Rés.: 774-6461
McKEAG HARRIS REALTY CO.
Membre: W.R.E.B.
1315, avenue Portage
17-828-19C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

St-Norbert — Maison: 4 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher, planchers: chêne. Soubassement complet, chauffage gaz, garage. Lot complètement clôturé: 62' x 128'. Gazon, entrée en béton. Professeur d'université transféré.
Rue Braemar — 1½ étage. 9 pièces, 5 chambres à coucher. Maison complètement rénovée. Vaut la peine d'être vue. Seulement: $14,900.
Windsor Park — Maison 5 pièces, 3 chambres à coucher. Planchers bois dur. Grande cuisine. Lot clôturé, gazon, patio. Près école et église catholiques. Possession: 30 jours.
St-Norbert — Maison: 2 étages, 3 ans. 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger, cuisine, grand lot. Propriétaire transféré.
St-Norbert — Maison 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot clôturé. Jardin. Seulement $14,900.
Chemin Pembina — Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Belle cuisine. Soubassement complet. Grand lot. Garage. Propriétaire transféré.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
18-857-19C.

PAQUETS DE TIMBRES EN VENTE

100 diff.	Espace	$1.75
100 diff.	Hongrie (topiques)	.95
50 diff.	Europa	.85
100 diff.	Botanique	1.00
200 diff.	Botanique	2.75
250 diff.	Botanique	4.25
100 diff.	Vie animale	.75
200 diff.	Zoologie	2.25
300 diff.	Zoologie	4.00
100 diff.	Sports	1.25
200 diff.	Sports	4.00
300 diff.	Sports	5.50

Déduire 10% sur commandes de $10.00 ou plus
NORWOOD STAMP & COIN SHOP
224, chemin Ste-Marie
St-Boniface
Tél.: 452-6354

Tél. 253-0888
LÉO E. MONDOR
CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.

La Division Scolaire de St-Boniface no 4

demande une secrétaire bilingue pour se partager le travail entre trois écoles de la Division. Heures de travail: de 9 h. à midi et de 1 h. à 3 h. 30.

Pour tous renseignements, s'adresser à A.-A. Fréchette, sec.-trés., C.P. 89, St-Boniface. Téléphone: 233-3481.

Division Scolaire St-Boniface no 4

Des instituteurs sont requis pour septembre 1966 comme suit:
8e année, spécialement pour la conversation française
7e année
3e année, instituteur pour option française
Classe spéciale

Echelle des salaires

Classe	1	2	3	4	5	6	7
Minimum	3275	3575	4100	5100	5550	6000	6400
Maximum	4450	5350	5700	8100	8650	9100	9800

Cette échelle doit être négociée à nouveau en novembre 1966.

Placement: Classes 1-3-8 ans à $125 par année jusqu'au maximum de $1,000.
Classes 4-7-6 ans à l'échelle jusqu'à un maximum de $1,700.

Congé sabbatique: La moitié du salaire après 5 années de service.

On demande aux candidats d'écrire au, ou d'appeler
Le Surintendant,
C.P. 89, St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-3481

ON DEMANDE
Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école du village de St-Joseph no 945, 2 instituteurs (trices) pour les 2 classes; 1 à 3, et 4 à 7 inclusivement. Environ 50 élèves. Chambre à l'école ou maison de pension à proximité. Salaire selon l'échelle en vigueur ou avec entente. Autobus quotidien. **Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lorraine Delorme, C.P. 46, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier, 2285.** 4-529-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-HYACINTHE-DE-LA-SALLE no 2373
requiert les services d'un instituteur (trice) bilingue pour enseigner les 3e et 4e années en septembre prochain. **S'adresser à Mme Irène-A. Lagacé, sec.-trés., La Salle, Manitoba. Téléphone: Sanford 322-5 ou 233-6737.** 18-851-TF

LE DISTRICT CONSOLIDE DE STE-AGATHE No 2385
demande instituteur (trice) qualifié pour enseigner la 6e année. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à H. Gratton, sec.-trés., District consolidé de Ste-Agathe no 2385, C.P. 87, Ste-Agathe, Man.** 17-829-19C.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE GRAVELBOURG DESIRE
les professeurs suivants:
Un pour biologie (BSCS) XI-XII. Un pour physique (PSSC) XI-XII. Un pour économie domestique IX à XII. Un pour éducation physique—élémentaire. Un pour chacune des années 3-7-8. Salaire selon échelle.
S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Tél.: 648-2301." 12-601-TF

ON DEMANDE
Instituteur (trice) bilingue, qualifié pour l'école Grenier no 1446, environ 22 élèves. Années: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. Logis partiellement meublé et chauffage gratuit. **Pour plus de renseignements s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labre, Man. Téléphone 307-13.** 11-715-T.F.

ON DEMANDE
Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man. 3-522-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.** 8-653-TF.

ON DEMANDE
Pour District scolaire de Gravelbourg no 2244, les instituteurs suivants:
1 pour biologie (BSCS), XI-XII;
1 pour physique (PSSC), XI-XII;
1 pour économie domestique, IX à XII;
1 pour culture physique-élémentaire;
1 pour chacune des années 3 et 8.
Salaire selon l'échelle. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301.** 17-833-21C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20
invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. L'Institut Collégial St-Paul d'Elie requiert les services de professeurs pour: Anglais, IX, X; Géographie, X; Science, X; Physique P.S.S.C., XI, XII; Etudes sociales, X, XI, XII; Français, X, XII; Biologie, XI; Anglais, X, XII; Comptabilité, Economie, Loi commerciale.

Classe	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Expérience reconnue: 8 années. Pour échelle de salaire complète et formules de demande, **appeler Elie no 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.**

A VENDRE
Parc Windsor, rue Lochmoor. Sur nouvelle rue, maison âgée d'un an, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Prix réduit pour vente rapide.
Chemin Elisabeth. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 50'. Louée à $85 par mois présentement. $8,500 à termes.
Winnipeg, rue Osborne. Restaurant: 33 sièges (4 alcoves, 17 tabourets). Rapporte profit de $160 par semaine. Idéal pour couple. $3,600.
ACHATS — VENTES
ECHANGES — FERMES
COMMERCES — IMMEUBLES
APPELER
SELECT Home Realty
REPRESENTANT
LEWIS LAVACK
312, rue Balmoral angle Portage
Bureau: 786-5961
Rés.: CHapel 7-4986
19-885-19C.

Louez de l'argent
Comblez tous vos désirs maintenant
Rendez-vous où vous désirez aller cet été

En été, rafraîchissez vos finances! Téléphonez chez Crescent et dites-nous le montant d'argent que vous désirez louer ($50 pour une semaine ne vous coûte que 23c). Le temps de finir votre limonade et nous aurons préparé votre argent . . . vous l'aurez en temps pour profiter pleinement de ces vacances bien méritées . . . en temps pour faire tout ce dont vous rêvez de faire cet été.

Quelques-unes des façons de louer de l'argent chez Crescent:

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.80
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.
Nos bureaux sont ouverts le soir.
Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Appelez G. Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 — En soirée: GL 3-1711

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage — Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina — Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie




388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105